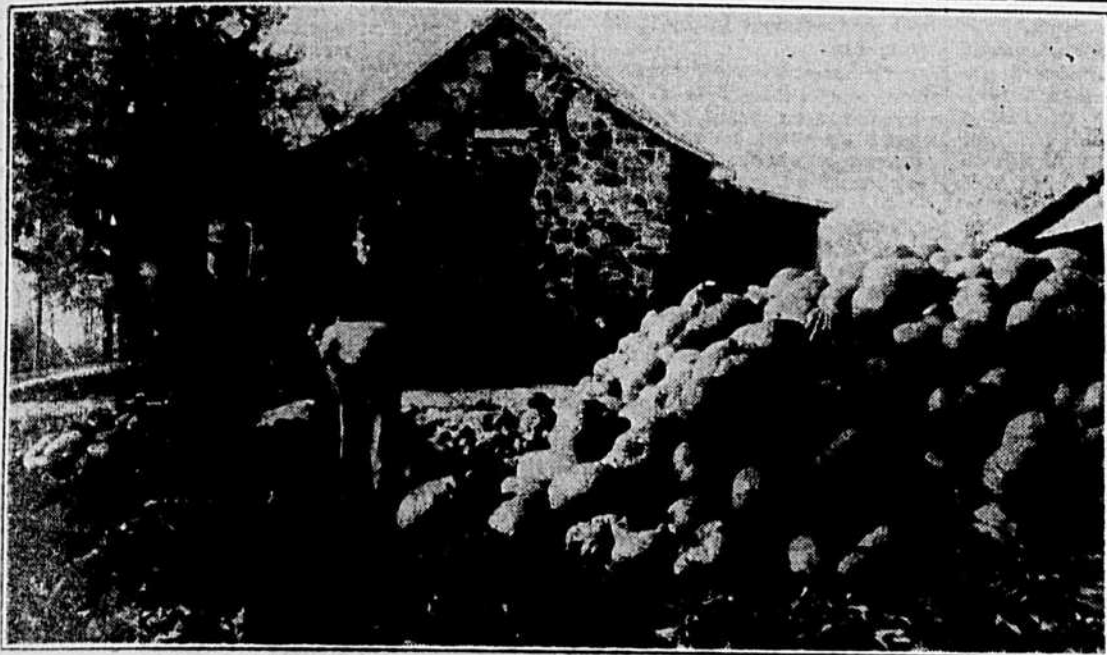




Des signes annoncent l'automne. Cette photographie en présente un qui ne trompe pas. Lorsque les citrouilles sont amoncelées aux abords de la maison, qu'elles prennent la route du marché, de la cave ou de l'étable, l'automne est parmi nous et l'hiver ne tardera plus...

(Photo J.E. Stucker)

La remise au prochain numéro

Le papier à journal court tellement vite vers la hausse qu'il est impossible de le rejoindre... En termes plus clairs, en dépit de la hausse exagérée des prix, le papier manque toujours et la "Terre de Chez Nous" est contrainte de publier les pages strictement nécessaires. Ce qui explique une fois de plus qu'il faut remettre au prochain numéro un certain nombre d'articles, dont quelques comptes rendus de M. François Fleury, des lettres d'abonnés, des communiqués, etc. Que nos correspondants bataillent avec nous pour maintenir un ferme espoir dans la publication prochaine.

Les réclamations ne cessent pas

Les prix trop bas des produits laitiers continuent à propager le mécontentement d'une paroisse à l'autre comme d'inciter à d'incessantes réclamations. Nous avons en mains un grand nombre de résolutions provenant des syndicats et cercles de l'U.C.C. de même que des groupements organisés de producteurs.

Ici et là, les cultivateurs insistent d'abord sur la hausse des frais de production; ils rappellent les sacrifices endurés pendant la guerre au nom d'un patriotisme de qualité douteuse; ils montrent que les prix du lait, du beurre et du fromage ne peuvent se comparer à ceux des autres produits et l'on songe que la Commission des Prix a toujours soin de laisser aux autres fabricants leur intouchable profit; enfin les cultivateurs soutiennent avec infiniment de raison que l'industrie laitière, pilier de l'agriculture québécoise est indispensable au pays. Tout cela étant, les syndicats et cercles de l'U.C.C. réclament unanimement que les gouvernements, fédéral et provincial, fixent de justes prix. Ils précisent que, pour laisser un profit raisonnable, le prix du lait, qu'il soit vendu à l'état nature ou qu'il soit converti en beurre, en fromage, en concentrés, devrait rapporter aux

(Suite à la page 19)

Les coopérateurs de la province en congrès pendant trois jours à Québec

Thème du congrès de la coopération: "La finance des coopératives". — M. Gérard Fillion au nombre des conférenciers. — La taxation sera étudiée et discutée. — M. H.-C. Bois présidera.

Le Conseil supérieur de la Coopération convoque les coopérateurs de la province à un congrès qui sera tenu à la fin de la semaine à Québec. On sait que, depuis un certain temps, un congrès général de la coopération se tient chaque année. Le sujet d'étude général des journées du 8, du 9 et du 10 novembre sera "la finance des coopératives".

Vendredi soir, se tiendra la séance d'ouverture sous la présidence de M. H.-C. Bois. Le conférencier de la veillée sera M. Gérard Fillion, secrétaire général de l'Union catholique des Cultivateurs et vice-président du conseil supérieur de la Coopération. On attend des allocutions de Son Excellence Monseigneur G.-L. Pelletier, évêque auxiliaire de Québec et de l'hon. M. Duplessis, premier ministre de la province.

Le programme du samedi comprend des conférences de M. Roméo Martin, secrétaire de la Coopération Fédérée, de M. François

Jobin, de M. P.-E. Charron, de M. le Dr Jacques Tremblay. Ce dernier traitera de l'organisation des soins médicaux en coopération. M. Martin dira comment il faut concevoir de nos jours l'organisation financière des coopératives. L'intervention du fisc dans le domaine coopératif amènera bien des questions et bien des commentaires. C'est l'un des points qui sera longuement étudié. Pour des raisons qui sont évidentes, les coopérateurs qui le peuvent devraient se faire un devoir d'assister à ce congrès. Il n'y a personne de plus intéressé qu'eux.

Le retour de la Saint-Martin

Mentionner la Saint-Martin, c'est porter les cultivateurs des vieilles paroisses à mettre la main à leur porte-monnaie. Ils savent, en effet, que revient à cette date le paiement des rentes seigneuriales. L'habitude formelle sera remplie comme d'habitude cette année sans bruit et sans tapage. Les rentes seigneuriales capitalisées s'élèvent encore à plus de deux millions et demi. On sait qu'elles s'éteindront avec le temps. C'est l'un des mérites du gouvernement provincial d'avoir songé à débarrasser les cultivateurs de cette servitude du passé. On estime à 60,000 le nombre de ceux qui doivent encore acquitter les rentes seigneuriales dans Québec.

Une conférence agricole au début de décembre sur les objectifs de 1947

Elle réunira les représentants des ministères provinciaux de l'agriculture, du ministère fédéral et des organismes agricoles.

Pendant la guerre, alors que les besoins étaient grands et la main-d'œuvre rare, il a paru nécessaire d'orienter la production agricole pour le mieux en tenant compte des besoins estimés. C'est ce qui a donné naissance à des conférences annuelles entre hauts fonctionnaires de l'Agriculture canadienne. La prochaine conférence de genre se tiendra à Ottawa les 2, 3 et 4 décembre prochains.

A ces séances assisteront des représentants du ministère fédéral de l'Agriculture, des ministères provinciaux de l'Agriculture et des principaux organismes agricoles. La Fédération canadienne d'Agriculture est d'habitude représentée et M. Abel Marion, président général de l'U.C.C., a pris part aux dernières conférences tenues.

L'objectif de la conférence, c'est de déterminer le programme agricole de l'année 1947. Munis de statistiques, possédant des données

(Suite à la page 2)

Les obligations du gouvernement

Le ministre des Finances annonce que les obligations d'Épargne, émises par le gouvernement fédéral, resteront en vente jusqu'à nouvel ordre. Le montant vendu à date se rapproche de \$300,000,000. Ce résultat paraît très satisfaisant aux autorités. Les obligations d'Épargne représentent un placement de tout repos; elles ont l'avantage d'être négociables en tout temps; elles rapportent un intérêt qui, sans être très élevé, reste convenable. Elles se recommandent à ceux qui ont des sommes inutilisées et qui ne prévoient pas les dépenses d'ici peu. L'avantage personnel peut ainsi coïncider très bien avec le bien du Canada.

Une situation inquiétante

Les difficultés de l'approvisionnement en grains et en moulées ne semblent pas vouloir s'atténuer.

La crise avait de bons côtés: les entrepôts regorgeaient partout et tout le monde avait quelque chose à vendre. On souhaiterait que cet avantage revienne... mais sans la crise.

Actuellement les cultivateurs éprouvent des difficultés sérieuses à s'approvisionner en grains et en moulées. L'espoir d'une amélioration qui se fondait sur les récoltes de l'année semble se dissiper dans les nuages. Dans l'Ouest, les conditions de température ont été généralement bonnes et la production forte. Mais l'exportation aux États-Unis, en Angleterre et ailleurs, après avoir épuisé les réserves, réclame ce qui se produit au jour le jour. Lorsqu'il s'agit d'exportation ailleurs qu'en Angleterre, les prix payés sont plus élevés que ceux du marché canadien et il faut comprendre le penchant très naturel du fermier et du commerçant à vendre au plus haut enchérisseur.

Cette année, la récolte de blé a été bonne. Mais tandis que le blé abonde, les sous-produits n'abondent pas. La récolte est de haute qualité et les déchets, peu considérables. En un temps où le monde réclame du pain, les bêtes ne seront servies qu'au deuxième plat.

Cette situation cause des maux de tête aux producteurs. Rien ne servirait de s'alarmer, mais il faut envisager le problème tel qu'il se pose et tâcher de le résoudre pour le mieux en ne laissant rien perdre de ce qui peut prolonger la vie jusqu'aux jours meilleurs.



Cette photographie a été prise non pas sur le temps, mais au temps des pommes. Elle raconte que le verger est proche, que la journée est belle et qu'on attend des acheteurs... (Photo J.-E. Stucker)

Par le trou de la serrure

Le Curé, en ouvrant la porte du presbytère, vit sur le seuil un homme dans la cinquantaine, un peu voûté, les épaules larges, le front barré de plis et portant sous un nez régulier une moustache grisonnante dont les deux extrémités étaient légèrement recourbées vers le menton.



— Bonjour, M. le Curé, murmura le cultivateur.
— Bonjour, M. Grumot, entrez donc...
Philibert ferma doucement la porte et se dirigea vers une chaise droite à côté du bureau de travail du pasteur.

— Je suis venu payer ma dime de patates, expliqua l'habitant en plaçant sa casquette sur ses genoux.

— La récolte n'a pas été aussi bonne que de coutume...

— Non, on a manqué de pluie au cours de l'été et les patates sont restées petites... Là où je les ai plantées cette année, j'ai déjà récolté 600 poches et, cette fois-ci, j'en ai eu seulement 200. Ça fait une différence.

— Elles vont peut-être se vendre plus cher au printemps...

— Ça devrait...

Le prêtre sortit d'un compartiment de son coffre-fort un gros cahier relié en cuir. Il le déposa sur la table en face de lui. Dans l'index, il chercha le nom Grumot et retourna ensuite à la page 57.

— Les avez-vous apportées les patates, demanda le curé. Il regardait le cultivateur pardessus ses lunettes.

— Non, j'aime mieux vous les payer en argent.

— Tu dois 20 poches de pommes de terre à l'église... Est-ce que vingt piastres t'iraient, affaire?

— C'est vous qui connaissez ça, M. le Curé.

Grumot sortit deux billets de dix dollars de son porte-monnaie et les tendit au curé. Ce dernier inscrivit l'entrée dans son livre et, ayant étanché l'encre avec un buvard, ferma d'un coup brusque de la main le cahier épais qui résonna sur la table. Philibert s'était levé et s'approchait de la porte.

— J'ai appris que votre garçon Jean-Pierre partait cette année pour l'Ecole Moyenne d'Agriculture...

— Oui, il est en train de gréyer sa valise... les cours commencent dans deux jours...

— Je vous félicite de cette initiative, M. Grumot.

— Ça me coûtait un peu de le voir s'en aller pour six mois, mon garçon... j'en aurais bien besoin sur la ferme cet hiver... Mais j'sais qu'il y aura pas son temps à l'Ecole et que l'instruction qu'il va recevoir lui rendra de grands services...

— Vous avez raison. L'agriculture est la profession qui demande le plus de connaissances pour bien réussir. Et quand les jeunes ont la chance de bénéficier d'un cours complémentaire agricole de deux ans, ça ne peut que les aider à vivre et à progresser sur la ferme.

Philibert eut un signe affirmatif de la tête. Il prit congé du chef spirituel de la paroisse qui l'accompagna jusqu'au trottoir.

Jean BLANCHET.

Une conférence...

(Suite de la 1ère page)

sur les demandes prévues, les assistants fixent du mieux qu'ils peuvent les quantités qui devraient être produites en viandes, en produits laitiers, en grains, en volailles, etc. Tâche évidemment difficile! Il saute aux yeux que des conférences de ce genre peuvent être utiles aux consommateurs comme aux producteurs. L'agriculteur averti peut se guider quelque peu sur elles pour établir son propre programme de culture et d'élevage.

Les propos mystérieux de la revue "Agriculture"

Un auteur a écrit ce bout de phrase péremptoire: "Or ne se pose qu'en s'opposant". L'heure de "se poser" a-t-elle sonné pour la revue "Agriculture"? En tout cas, elle s'oppose, en son numéro de septembre, à l'attitude de certains cultivateurs que rien ne désigne clairement et qui auraient le tort grave d'ignorer systématiquement les techniciens. A l'encontre de cette conduite néfaste, elle proclame hautement la "nécessaire solidarité des cultivateurs et des agronomes".

Nos lecteurs savent que la revue "Agriculture" est éditée par la Corporation des Agronomes de la province de Québec. Pour fin de publicité, de collaboration et de justification, nous rappelons que la "Terre de Chez Nous" publie d'ordinaire le sommaire de chaque numéro et que chaque édition est en vente au Service de Librairie de l'U.C.C. Cela, dans le style de Péguy, c'est le commencement d'une solidarité. Nous le notons immédiatement pour que les "mal pensants" n'aillent pas s'aviser que l'U.C.C. se sent atteinte par des flèches sans destinataires et pour qu'il soit loisible de discuter la question à son seul mérite.

La revue "Agriculture" contient donc un texte de M. Ls de G. Fortin, agronome et professeur à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Il s'agit d'une cause-rie dont les auditeurs du Réveil Rural ont eu la primeur. Le titre se décline ainsi: "Le climat du travail agronomique dans le Québec".

M. Ls de G. Fortin, agronome, rappelle que le technicien a dû frayer son chemin, depuis les débuts, sous un "vent froid" et sous "un ciel plein de nuages". "La poitrine au feu, les pieds dans la neige", comme a dit un imitateur du poète Dérouté. Après avoir interrogé le passé, l'auteur porte ce jugement: "A distance, lorsqu'on établit le bilan de ce qui a été fait, il faut bien convenir que, s'il y a eu quelques succès de détail, dans l'ensemble, l'enseignement agricole a été une grande réussite". Les témoignages ne manquent pas. Il y a celui du géographe français Raoul Blanchard qui dépasse ce qu'humblement on pouvait attendre: "... les agronomes ont été pour la province de l'or en barre". Il y a ceux des lauréats du Mérite agricole qui ont toujours lu sans broncher les textes qui leur avaient été assignés.

C'est le bon côté de la médaille: la face ou la tête. Il y a la pile... Mais c'est à la décharge et même à la louange de l'agronome. D'un côté, il y a l'indifférence d'une partie de la population agricole trop pauvre ou pas assez rapprochée du progrès pour tirer parti des conseils techniques et d'un dévouement toujours prodigué. De l'autre, il y a une hostilité vague et mal définie. Mais il vaut mieux ici citer M. Ls de G. Fortin, agronome:

"Ceci nous amène à considérer un deuxième point faible. Il ne s'agit plus ici d'un manque de confiance causé par ce qu'on peut appeler "trop d'isolement" ou trop de repli sur sa propre misère. Si ce n'était que cela, encore, la chose n'inquiéterait personne, puisque le temps finit toujours par amener la disparition des obstacles d'ordre matériel ou moral. Mais il s'agit d'un manque de confiance, et même d'une attitude hostile, qui se manifestent d'une façon très habile, mais très inquiétante aussi.

"Et qu'est-ce que c'est?"

"En soi, c'est peu de chose; mais les conséquences peuvent devenir assez compliquées. Voici d'abord de quoi il s'agit:

"En 1945, il y eut dans une localité que je connais bien un grand congrès agricole, pendant lequel plusieurs orateurs venus de loin ont parlé d'agriculture sous toutes ses formes, d'enseignement agricole, de recherches, de marchés, etc. Fort bien! Mais, pendant les quatre heures qu'ont duré ces discours, personne n'a même employé une fois le mot "agronome".

"Huit mois plus tard; même scène, même rassemblement, mêmes invités. Pendant des heures encore, on parle d'agriculture, de collaboration, de science agricole, d'associations, de coopération, et de tout ce que vous pouvez deviner, mais sans encore trouver le moyen de placer le mot "agronome".

"L'agronome serait-il si loin de l'agriculture et des agriculteurs?"

Après avoir signalé le danger de "la scission impliquée par cette tactique nouvelle", M. Ls de G. Fortin, agronome, lance un appel en faveur de "l'amélioration des recherches et de l'enseignement supérieur agricole". Tous devraient, conclut-il, s'inspirer de la devise "servir" et du conseil de l'apôtre saint Jean: "Aimez-vous les uns les autres".

M. Roland Lespérance, agronome, rédacteur en chef de la revue "Agriculture", confère à l'un des congrès généraux de l'U.C.C., reprend le même thème. Il s'appuie sur le texte de M. Ls de G. Fortin, agronome, et sur un article de M. P. Jason, ingénieur-agronome de France. Ce dernier a écrit notamment: "Exploiteurs et techniciens sont étroitement et solidement associés dans cette oeuvre vitale (l'organisation professionnelle agricole). Le divorce ou même seulement le relâchement de cette solidarité constitue un non-sens impensable..."

M. Roland Lespérance, agronome, démontre ensuite avec surabondance que les agronomes ont mis toute leur énergie à l'amélioration et à la bonne orientation de l'agriculture québécoise; qu'ils ont diffusé rapidement les données techniques; qu'ils ont été "les moniteurs de notre évolution agricole"; qu'ils ont inspiré "les directives les mieux avisées du Ministère provincial de l'Agriculture"; qu'ils ont organisé un "très grand nombre de coopératives agricoles actives et prospères"; qu'ils ont guidé les lauréats du Mérite agricole; qu'ils ont démontré "leur propre attitude à "voir rural" et à penser "paysan";

qu'on leur doit une large tranche des progrès réalisés par l'agriculture québécoise de 1915 à 1946. M. Lespérance, agronome, termine cet éloge en invoquant le témoignage de l'histoire: "Qui écrira l'histoire de notre agriculture récoltera une ample provision de faits indéniables pour établir une étroite relation de cause à effet entre les progrès agricoles de la première moitié du vingtième siècle et la collaboration des cultivateurs et des agronomes".

La conclusion revient, comme à un point central, sur un refus imprécis de collaboration et sur de vagues dangers, pressentis plutôt qu'aperçus, qui menaceraient la solidarité. Il faut la citer au complet:

"Il importe maintenant que cette collaboration (des cultivateurs et des agronomes) se généralise sans cesse davantage, puisque la tendance de notre agriculture est manifeste vers la diversification des cultures et des élevages, puisque nous pouvons prévoir la multiplication des problèmes d'interprétation et de vulgarisation des données scientifiques que nous proposeront en nombre toujours croissant les centres de recherches agricoles... Mais cela présuppose la manifestation quotidienne, et non pas seulement occasionnelle, entre cultivateurs et agronomes, de cette estime et de cette confiance réciproques qui sont les bases premières d'une collaboration efficace.

"Si l'on admet tout cela, ne faut-il pas conclure que tout ce qui tend à diminuer ou à saper cette estime et cette confiance réciproques joue en définitive contre les meilleurs intérêts des cultivateurs, des agronomes et de l'agriculture?"

"Et ne faut-il pas espérer que se dissipent les nuages et que s'atténuent les vents froids qui ont parfois rendu si mélancolique, voire sévère, l'ambiance de l'enseignement et de la propagande agronomiques dans la province de Québec et retardé la reconnaissance pleine et entière de la solidarité des cultivateurs et des agronomes?"

Ainsi, sans allusion à l'automne, reparaittent "les nuages" et "les vents froids". Il s'agit toujours du "climat agronomique". A la collaboration entre cultivateurs et agronomes, s'oppose une hostilité imprécise mais jugée certaine, mystérieuse mais donnée pour réelle. A qui s'adressent les remontrances? On ne sait pas bien. Où les ténébreux ennemis de la solidarité ont-ils posé leur camp volant? Aucun renseignement là-dessus. On aimerait mieux des précisions hardies.

Car les principes eux-mêmes sont à peu près hors de cause. "La nécessaire solidarité des cultivateurs et des agronomes" est facilement admissible et nul, à notre connaissance, n'y contredit. Sur "l'amélioration des recherches et de l'enseignement supérieur agricole", entente parfaite. Voilà quelques mois, la "Terre de Chez Nous" donnait une abondante publicité à une causerie de M. Ls de G. Fortin, agronome, sur ce sujet. Sur la compréhension, sur l'entente mutuelle, sur la charité pour le prochain, pas de discussion.

Mais il faudrait tout de même savoir d'où viennent "les vents froids" et de quelle direction viennent "les nuages". Les almanachs ne vous renseignent pas là-dessus. Si on parlait uniquement de 1915, ce serait bien différent. Mais on parle aussi de 1946. Les débuts du travail agronomique ont été rendus difficiles par la politique et le cultivateur a été la victime des préjugés implantés par les politiciens. Il a pu croire alors que les agronomes étaient les agents du parti au pouvoir. Y a-t-il lieu de le lui reprocher bien vivement? En 1946, ce mal, fort heureusement, est à peu près passé. Bien plus, l'oeuvre commune accomplie par les agronomes en des temps difficiles représente une réussite digne de tout éloge. Cette réussite même semble fournir la preuve que les cultivateurs ont prêté une certaine collaboration, fût-ce celle du marbre dans lequel l'artiste sculpte son oeuvre d'art. Il n'y a nulle part de conflit connu entre les grandes entreprises agricoles et la Corporation des Agronomes. Il semble même que le technicien est partout accueilli avec cordialité et respect. A son égard, l'attitude du cultivateur n'a jamais été plus sympathique. D'où viennent donc les menaces à la solidarité? Si on peut les préciser, il n'y faudrait pas manquer. Si on laisse simplement planer des soupçons, la chose est de nature à gêner l'agronome dans son travail et il perdra une partie de son temps à rechercher des ennemis imaginaires.

Les passages cités des textes de M. Ls de G. Fortin, agronome, et de M. Roland Lespérance, agronome, laissent flotter une impression de malaise. Une revue sérieuse, porte-parole de la Corporation, laisse à entendre que, quelque part, l'agriculture est desservie par les agriculteurs. Il vaudrait mieux parler nettement ou éviter ces attaques qui peuvent frapper n'importe qui.

L'oeuvre accomplie par les agronomes, on l'a vu, est d'une telle portée qu'ils peuvent se consoler en tout temps dans la contemplation de leurs mérites comme dans l'exercice du bien. Qu'ils soient comme le soleil qui luit d'une même ardeur pour les méchants et pour les justes. Ce que le poète Le Franc de Pompignan a paraphrasé en cette belle strophe:

"Le Nil a vu sur ses rivages
De noirs habitants des déserts
Insulter par leurs cris sauvages
L'astre éclatant de l'univers.
Cris impuissants! fureurs bizarres!
Tandis que ces monstres barbares
Poussaient d'insolentes clameurs,
Le dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs..."

Dominique BEAUDIN

Journaux et Rebues

Jardinier pour

Kapuskasing.

Ottawa demande un jardinier pour Kapuskasing. C'est pour seconder le travail du régisseur qui n'est pas nommé... "Le DEVOIR" dans un bloc-note, commente toute l'affaire dans les termes suivants.

La Commission fédérale de fonctionnarisme annonçait récemment un concours en vue de l'engagement d'un premier jardinier, classe 2, bilingue, pour la ferme d'expérimentation de Kapuskasing en Ontario. L'inscription des candidats est close depuis mardi de la semaine dernière, 22 octobre. Le jardinier qui sera choisi, si l'on en juge par l'énumération des compétences qui sont exigées par la Commission, devrait avoir une instruction équivalente à celle que comporte un diplôme d'école secondaire; au moins cinq ans de formation sous la surveillance directe d'un premier jardinier entièrement qualifié sur une propriété privée ou au service d'un établissement public, soit indépendamment, soit sous la surveillance d'un premier jardinier entièrement qualifié; des aptitudes pour la surveillance; un bon état de santé; une connaissance suffisante du français et de l'anglais pour pouvoir remplir avec compétence les fonctions dont il s'agit.

Le traitement prévu pour le candidat pourvu de tout cela et qui aura l'heur d'être embauché, est de \$1824 annuellement (c.à.d. \$152 par mois), pour commencer, avec augmentation stipulée de \$60 par an, jusqu'à concurrence de \$2124, ce qui représente \$177 par mois. Les déductions de l'impôt sur le revenu restent comme de raison à faire.

La Commission du fonctionnarisme va-t-elle trouver le premier jardinier bilingue dont la ferme de Kapuskasing a besoin? On peut se le demander tout en entretenant à ce sujet un doute gros et fort.

Si le ministère fédéral de l'Agriculture, dont relèvent les fermes d'expérimentation, sait faire preuve d'une si munificente générosité chaque fois qu'il s'agit de recruter du personnel bilingue, il n'est pas étonnant qu'il ne soit pas encore parvenu, après des mois et des mois, à trouver un régisseur bilingue et compétent pour la ferme précisément de Kapuskasing.

Car cette ferme, qui se cherche un premier jardinier bilingue, est toujours veuve de son régisseur.

C'est à se demander si le ministre, M. Gardiner, ne préférera pas fermer l'établissement, plutôt que de lui désigner le régisseur bilingue qu'il lui faudrait et que les intéressés réclament en vain.

A moins que le ministre n'ait entrepris de démontrer — ab uno disce omnes — que les fermes d'expérimentation se peuvent régir sans régisseur.

On nous admire

Les cultivateurs seront peut-être surpris de savoir qu'on les admire et pas n'importe où. "Notre Temps" journal de l'élite montréalaise, reconnaît qu'ils ont créé une association professionnelle qui peut servir de modèle. Voici comment il s'exprime dans un article dont nous détachons ce passage:

La classe agricole a fait chez nous des progrès étonnants depuis quelques années. Elle a étudié ses problèmes avec acharnement, renouvelé ses méthodes, pris tous les moyens pour abaisser autant que possible son coût de production. Elle a aussi appris à coopérer et créé une organisation professionnelle qui est un modèle du genre. Il suffit d'assister à une

(Suite à la page dix-sept)

La Terre

Hebdomadaire
Agricole
Fondée en 1929

Journal hebdomadaire, organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs et de la Cooperative Fédérée.
GERARD FILION, L.S.C., administrateur
DOMINIQUE BEAUDIN, directeur
BERNARD BERUBE, rédacteur
Abonnement: Tous les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs qui paient une cotisation annuelle de \$3.00 reçoivent le journal. Les personnes qui pour différentes raisons ne peuvent être membres de l'U.C.C. peuvent s'abonner au tarif suivant:
\$1.00 par année, \$2.50 pour trois ans; \$1.50 par année à l'étranger.
Publicité: Toute annonce ou tout avis d'annulation doit arriver huit jours avant la date de la publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est certifié par l'Audit Bureau et Circulations.
Correspondence: Pour toute question touchant la rédaction, l'administration ou la publicité, adressez vos lettres à

LA "TERRE DE CHEZ NOUS"

515, ave. Viger, Montréal — Tél. LANCaster 6272
Imprimé au "Syndicat d'Ouvrages Sociaux Limitée" Ottawa.
"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe."
Ministère des Postes Ottawa"

Des chiffres, non des grèves

Les derniers congrès généraux et régionaux de l'U.C.C. ont insisté pour que le Secrétariat général de l'Union mette sur pied un service de recherches économiques ou un office de comptabilité agricole ou tout organisme capable de renseigner les dirigeants de l'Union sur les conditions économiques de la production et des échanges agricoles. Les raisons invoquées sont nombreuses et pressantes.

A la faveur de la guerre, l'Etat s'est arrogé le droit de diriger l'économie agricole en fixant les prix, en rationnant la consommation, en créant des organismes chargés d'acheter, d'entreposer, de vendre, d'exporter pour son propre compte. En 1945, le Gouvernement d'Ottawa fit voter une loi créant l'Office de soutien des prix agricoles. Cet office, comme son nom l'indique, aura précisément pour fonction de soutenir les prix quand l'abondance aura succédé à la disette. Bref, le Gouvernement canadien est engagé dans une politique d'économie agricole dirigée. C'est lui qui décidera à l'avenir des prix minimums qui devront être payés pour le lait, le beurre, le fromage, les viandes et le reste.

Or le danger d'une telle politique, c'est que le sort des cultivateurs tombe uniquement entre les mains des politiciens et des fonctionnaires. Les politiciens, c'est connu, ont l'habitude de se faire porter au pouvoir par l'argent des gros plus que par les votes des petits et d'obéir plus docilement à ceux qui les financent qu'à ceux qui les élisent. Les fonctionnaires, surtout à Ottawa, se sentent suffisamment protégés par leur irresponsabilité collective pour ne pas s'alarmer indûment des revendications plus ou moins prouvées des producteurs agricoles.

Un régime d'économie dirigée a aussi pour défaut de mettre la classe agricole dans un état d'infériorité vis-à-vis de la classe commerçante et industrielle. Les cultivateurs, individuellement et collectivement, ne connaissent généralement pas leur coût de production, tandis que la très grande majorité des commerçants et des industriels peuvent établir par leur propre comptabilité le prix de revient des articles qu'ils vendent ou qu'ils fabriquent. Quand un organisme d'Etat fixe, comme il l'a fait durant la guerre, les prix d'un produit au producteur, au grossiste, au détaillant, au consommateur, on peut être certain que les intermédiaires sont là, chiffres en mains, pour défendre leur marge de bénéfice, tandis que les représentants des cultivateurs doivent presque toujours se contenter d'à peu près, de réclamations générales, quand ce n'est pas de simples lamentations.

Il importe donc que la classe agricole s'organise pour défendre ses intérêts sur une base scientifique, que ses représentants attirés soient prêts en n'importe quelle circonstance à soutenir, sans que personne ne soit capable de les démentir, que produire cent livres de lait, une livre de beurre, une livre de fromage, une douzaine d'œufs, un minot de pommes de terre, une livre de porc ou de boeuf, ça coûte tant pour la moyenne des cultivateurs; que par conséquent, l'on est en droit d'exiger un prix de vente de tant.

Pour arriver à cela, il n'y a qu'un moyen: la création d'un office de comptabilité agricole. Un tel office aurait pour fonction de faire tenir une comptabilité analytique par cinq cents ou mille cultivateurs gros, moyens et petits, répartis dans toutes les régions de la Province et intéressés dans les principales productions animales et végétales. En fin d'année, l'office établirait le coût de revient par produit et par cultivateur, puis ferait des moyennes pour toute la province, de sorte qu'on serait en mesure d'affirmer, avec chiffres à l'appui, que produire cent livres de lait ou une douzaine d'œufs ou un minot de pommes de terre, ça coûte dans la province de Québec, tant et tant et tant.

Une semblable initiative paraît s'imposer à tel point que plusieurs lecteurs seront tentés de nous écrire pour nous dire: mais pourquoi l'U.C.C. ne fait-elle pas cela tout de suite? Ça presse! Eh! oui, ça presse. Mais encore faut-il songer aux dépenses qu'une telle institution entraînera. Nous les estimons aux environs de \$25,000. Ce qui veut dire que, si l'on veut bien non pas nous promettre, mais nous donner 10,000 membres de plus cette année, l'Office de comptabilité agricole de l'U.C.C. sera sur pied avant Pâques.

En Alberta, 20,000 cultivateurs ont fait la grève pour obtenir ce qu'ils pouvaient se donner à eux-mêmes.

Les cultivateurs du Québec seront-ils plus fins que ceux de l'Alberta? Nous le croyons. En tout cas, l'avenir le dira.

GERARD FILION

CRIBLURES

Etudiez-vous?

Vous croyez peut-être que vous avez depuis longtemps complété vos études. Ce n'est pas si sûr que cela. Evidemment vous ne retournerez pas aux écoles. C'est définitif. Vous avez de la barbe au menton; plus grave encore, vous avez des cheveux gris. Mademoiselle songe à se marier et c'est légitime. Madame s'occupe du foyer et la tâche suffit. Mais, cependant, la science se promène sur le chemin du Roi comme le courrier. Elle prend place dans sa voiture et s'arrête chez vous. Vous ne la reconnaissez pas. C'est qu'elle est sans prétention et qu'elle a une modeste figure. La science est enveloppée dans le Cours à Domicile de l'U.C.C. que publie chaque année la "Terre de Chez Nous". Le prochain cours porte sur "la terre et la famille". Un sujet d'étude qui vous concerne de très près. Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs!... Quoi? Vous n'avez pas de loisirs? Allez donc! c'est la vieille excuse qui n'empêche personne de mourir tout en empêchant beaucoup de gens de donner du sens et de la valeur à leur vie. La première leçon du Cours à Domicile paraît en ce numéro. Inscrivez-vous dès maintenant comme élève fidèle au secrétariat général de l'U.C.C. Vous étudiez; vous aurez votre diplôme. Que vaut ce diplôme? Il proclame que ceux qui l'ont mérité se rangent parmi les personnes décidées à vivre utilement leur vie et à bien servir toute la classe agricole. Ne dites pas que cela n'en vaut pas la peine. Vous connaissez mieux et souffrez qu'on vous estime plus que vous le demandez!...

D. BEAUDIN.

Une brochure à consulter

Le ministère provincial de l'Agriculture vient de publier une brochure sur la culture de la betterave à sucre. L'auteur en est M. Gilbert Dionne, agronome et instructeur en betterave à sucre pour la raffinerie de St-Hilaire. Personne ne conteste plus les possibilités de réussite de cette culture dans Québec. Les résultats obtenus jusqu'à date, quoique les conditions culturales et climatiques n'aient pas été à leur mieux, prouvent que cette racine peut pousser dans Québec et contribuer à l'augmentation de nos revenus agricoles. Mais, il faut que les cultivateurs fassent leur part, d'abord en cultivant de la betterave et, ensuite, en la cultivant bien. Autrement, les rendements décevront. C'est de là que vient la nécessité et l'utilité de la brochure de M. Dionne. Tout y est expliqué simplement et clairement. Le producteur peut y trouver tous les renseignements dont il a besoin pour réussir sa culture. Nous signalons en passant l'opinion de l'auteur sur la transplantation. Il affirme qu'elle "paraît être une formule intéressante pour améliorer les conditions de travail et permettre la production plus économique des betteraves sous notre climat". Les expériences semblent bien lui donner raison. Aussi, les cultivateurs doivent-ils prendre la peine de connaître davantage cette méthode pour mieux apprécier les avantages qu'ils peuvent en retirer. En résumé, les producteurs de betteraves doivent tous lire ce petit travail et le garder pour le consulter au besoin. Pour l'obtenir, on s'adresse au Service des Publications, ministère de l'Agriculture, Québec, et l'on demande le bulletin numéro 12.

L.P. POULIN.

Kapuskasing

Si la nomination du régisseur de Kapuskasing est faite, elle n'est connue jusqu'ici que des initiés. Il faut donc tant de mois au ministère fédéral de l'Agriculture pour trouver un seul homme? Les cultivateurs ont bien raison de se plaindre de la rareté de la main-d'œuvre...

Advenant une hausse de prix

La "Terre de Chez Nous" faisait écho la semaine dernière à des rumeurs sur la hausse du prix du beurre. Nous persistons à croire que ces rumeurs ont de solides fondements. La situation dans laquelle se débattent les producteurs est, en effet, trop injuste pour durer. D'autre part, si les autorités veulent les produits de l'industrie laitière, ils savent à quel secret recourir: c'est de mieux traiter les cultivateurs. Prenons donc pour acquis que la hausse du prix du beurre viendra, qu'elle est nécessaire et inévitable. Que sera-t-elle à la livre? Cinq sous? Dix sous? On ne sait. Mais on pense qu'il y a une assez forte quantité de beurre en entrepôts. Pour prendre un chiffre conservateur, calculons sur 40 millions de livres. Advenant la hausse, elle sera payée sur ce beurre comme sur celui qui sera livré au marché par la suite. Or, 40 millions de livre de beurre à 5 sous chacune rapporteraient deux millions en argent. Les entreposeurs qui avaient déjà eu soin de prévoir un profit normal ont-ils droit à cette aubaine? Non. Peut-on retracer le producteur et lui rendre l'argent qu'il a perdu? Non plus. Peut-on donner un bon emploi à ces deux millions? Sûrement. Qu'ils servent à constituer un fond qui pourra supporter le prix du beurre et dédommager le producteur lorsque viendra la nouvelle saison de pleine production. D'un côté, parce qu'on ne peut retracer l'origine du produit, il est impossible de rendre aux producteurs ce qui aurait dû normalement leur revenir. De l'autre, il serait souverainement injuste de faire profiter les entreposeurs d'un coup de bourse. Que le gouvernement constitue un fond de stabilisation et de cette façon indirecte, l'argent auquel les producteurs avaient droit finira par leur revenir.

D. BEAUDIN.

La criée pour les âmes

C'était, une belle tradition de foi et de charité que la "criée pour les âmes". Pourquoi le passé? Parce qu'elle tend à disparaître. Il reste des îlots de résistance. Récemment, par exemple, la "Triune", de Sherbrooke, notait qu'à St-Jacques-le-Majeur la tradition conserve une belle vigueur. On a "collecté" dans la paroisse les articles à mettre aux enchères: produits des champs, du jardin, de la basse-cour, de la broche à tricoter et de l'aiguille... On a fait l'encan. Les morts ont eu leurs messes et leurs prières. Le moyen de garder la vie à nos traditions, c'est de faire comprendre au peuple le grand sens qu'elles contiennent. La criée pour les morts rappelle d'exaltantes vérités. Elle dit que nous demeurons unis, par-delà les tombeaux, aux parents et aux amis qui ont quitté la terre. Elle proclame l'unité des trois églises, militante, souffrante et triomphante. Elle est fondée sur la foi et elle reprend implicitement la profession de Louis Veuillot: "J'ai cru; je vois". Immédiatement cette foi s'exprime par une manifestation de charité. C'est la pratique de l'aumône, d'une part; de l'autre, c'est le soulagement des âmes qui attendent la purification dans les dernières souffrances. Quand nous aurons réfléchi à tout cela, nous saurons que la tradition de la "criée pour les morts" ne doit périr. C'est encore la tâche du syndicat de l'U.C.C., après s'être occupé de tous les soucis matériels, de s'occuper de la survivance de nos grandes traditions. Et voici une dernière question: qu'en est-il dans votre paroisse?

D. BEAUDIN.

(Suite à la page 7)

CHARDONS SECS

Par ce temps de vie chère, on constate que même la qualité des chardons secs a baissé...

Voilà bientôt huit mois que le ministère fédéral de l'Agriculture consacre tout son temps à la nomination du régisseur de Kapuskasing. On rapporte progrès.

Bataillant pour l'autonomie, la province de Québec devrait être favorable à l'abolition des appels au Conseil Privé. Elle ne l'est pas. Il faut, de temps en temps, payer un voyage à Londres aux avocats du parti.

Les cultivateurs n'ont qu'une chose à reprocher à la Commission de l'industrie laitière: c'est de ne pas faire leurs commissions.

Quand le président de la Commission scolaire a deux filles à faire la classe, il est pour la hausse des salaires. S'il n'en a pas, il est probable qu'il s'y opposera. La cause publique suscite de ces ostensibles dévouements!

La Police a découvert qu'il faut mettre l'insuccès de la colonisation sur le compte de ceux qui ne colonisent pas.

Il est probable que le beurre manquera cet hiver, mais on ne s'étonnera pas que les vaches s'en moquent...

Le dernier rapport du M. de l'Agriculture n'a jamais eu tant de mérite: il est bilingue!

La situation des cultivateurs suscite tellement de plaintes que le temps doit être venu pour eux de lancer un appel à la charité de l'Angleterre...

Le FAUCHILLEUR

EPHÉMÉRIDES

Des numéros publiés par la "Terre de Chez Nous" le 4 novembre 1931 — il y a quinze ans — et le 4 novembre 1936, — il y a dix ans, — nous tirons les quelques notes qui suivent.

Voilà quinze ans...

En page éditoriale, le rédacteur rappelle la nécessité des congrès qui vient de l'importance des sujets qui y sont toujours discutés. Vérité toujours nouvelle qui se prouve tous les ans.

Le congrès de l'Union diocésaine de Rimouski vient de se tenir à Trois-Pistoles. Mgr Courchesne en profite pour rappeler aux cultivateurs qu'ils doivent tous faire partie de l'U.C.C.

Un communiqué révèle que l'Association catholique des voyageurs de commerce demande la libération des limites forestières comme moyen de favoriser la colonisation.

Voilà dix ans...

"La Terre de Chez Nous" revêt une toilette neuve. Les paroles du rédacteur: "Nous avons essayé de la rendre plus attrayante à l'oeil et plus digestible pour l'esprit". On peut aujourd'hui constater que ce n'était qu'un commencement.

L'article principal annonce la votation, le jeudi précédent, de la loi provinciale créant l'Office du Crédit agricole. M. Filion souligne que l'U.C.C. a dû lutter pendant douze ans pour l'obtenir.

Le gouvernement vient de publier une ordonnance réduisant les droits de coupe. Elle contient plusieurs injustices que s'empresse de souligner M. Louis-Philippe Côté, entre autres celle qui affirme que le rendement réel des billes s'établit d'après le petit diamètre seulement.

Le 11 novembre

Le lundi 11 novembre, jour du Souvenir, nos bureaux et entrepôts, à Montréal et à Québec seront fermés toute la journée.

Une fête à M. J.-E. Montreuil

Samedi le 26 octobre, quelques centaines de personnes, dont une cinquantaine d'agronomes et un nombre plus grand de cultivateurs, étaient, à L'Assomption, M. J.-E. Montreuil, qui, après trente-trois ans de service au Ministère fédéral de l'Agriculture, vient de prendre une retraite méritée.

M. Montreuil a d'abord été à l'emploi de la Station expérimentale de Cap-Rouge, aujourd'hui fermée. Il a organisé la Station de Farnham, également fermée, et celle de L'Assomption où, comme on le sait, se poursuivent depuis les tout-débuts, soit depuis une quinzaine d'années, des expériences sur le tabac en particulier. D'autres expériences de grande culture et de culture maraîchère ont été ajoutées aux premières et l'on peut dire sans restriction aucune que la Station de L'Assomption, organisée sous la direction de M. Montreuil et dirigée par lui pendant quinze ans, a grandement profité et profite encore à l'agriculture de toute la région.

Les amis de M. Montreuil lui ont témoigné, d'une façon tangible, leur appréciation pour ses états de service. Les cultivateurs étaient nombreux à la fête et, par la voix de M. François Godfrind, cultivateur de L'Assomption, ils ont rendu à M. Montreuil un témoignage spontané: "M. Montreuil a dépensé sans compter son temps et ses énergies au bénéfice de la classe agricole, et il a mis ses vastes connaissances au service de tous. Il a servi sincèrement et de façon désintéressée. Les cultivateurs lui disent un sincère merci, font des vœux pour sa santé et l'assurent de leur meilleur souvenir. Madame Montreuil, qui a partagé les labeurs de son mari, mérite sa part de notre gratitude".

Dans ses remerciements, M. Montreuil a souligné que la coopération pour les cultivateurs reste un instrument de progrès et un excellent moyen de défense, même s'il n'est pas populaire auprès de ceux qui de tout temps ont essayé de conduire l'agriculture suivant leurs désirs ou leurs intérêts plutôt que dans l'intérêt de l'agriculture et des agriculteurs.

R. MARTIN, Agronome.

Calcul de l'impôt

La semaine prochaine, vous trouverez dans cette page des exemples du calcul de l'impôt. Nous vous indiquerons comment peut se faire la distribution du trop-perçu, avec des moyens de déterminer quel montant restera disponible pour payer des ristournes après que le montant de l'impôt aura été déterminé.

Tous les coopérateurs sont priés de ne pas manquer cet article qui pourra leur devenir très utile dans l'avenir.

R.H.

Questionnaire T-2

Certaines coopératives agricoles ont reçu la formule T-2 Questionnaire du Ministère du Revenu National, Division de l'impôt sur le revenu.

Nous ne savons pas pourquoi cette formule leur fut envoyée, mais chose certaine on n'a pas besoin d'y répondre cette année.

Toutes les coopératives qui l'ont reçue peuvent s'adresser à la Coopérative Fédérée, Service de l'impôt, avec la lettre qui l'accompagne, ou du moins une copie de cette lettre. Il nous fera plaisir d'éclaircir cette affaire auprès des autorités, si les coopératives veulent bien nous faire parvenir ces documents.

R.H.



La Coopérative Fédérée de Québec

SIÈGE SOCIAL, 130 EST, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

La taxation des coopératives

Mise au point

On nous rapporte qu'il circule actuellement dans nos campagnes une rumeur à l'effet que si la Coopérative Fédérée entreprend la révision des bilans antérieurs des coopératives agricoles, par l'entremise de son Service de l'impôt qu'elle vient de mettre sur pied, ce serait pour corriger des erreurs commises dans le passé par les inspecteurs des coopératives.

Nous tenons à affirmer que la révision des bilans est entreprise non pas pour "corriger des erreurs", mais bien dans le but, soit de faire bénéficier les coopératives de certains avantages en regard de la loi de l'impôt, soit de mettre les coopératives en règle avec cette loi.

Avant que les coopératives ne soient assujetties à la taxation, rien ne les aurait justifiées de se plier aux exigences d'une loi qui ne les concernait pas. Les inspecteurs appliquaient alors chez les coopératives des principes logiques, particulièrement en matière de dépréciation. Qu'ils aient recommandé de prendre plus de dépréciation durant les bonnes années que durant les mauvaises, c'est conforme à un principe admis par une foule de comptables professionnels réputés. Seulement, on comprendra que le Ministère du Revenu National ne veuille pas permettre aux contribuables de réduire à volonté leur revenu imposable, en passant dans les dépenses un montant de dépréciation calculé sur une base variable d'année en année. Un bon principe est rejeté pour la raison que sa mise en pratique ne tarderait pas à faire naître des abus qui profiteraient à quelques-uns aux dépens des autres puisqu'on s'éloignerait de plus en plus de la justice, laquelle est déjà très relative ici-bas.

Et si l'on s'arrête un instant à considérer que la valeur de l'actif total dépend de la dépréciation accumulée dans les années passées, on admettra la nécessité de faire certains rajustements; car, pour fins d'impôt, on devra calculer le revenu minimum imposable en prenant comme point de départ cette valeur totale de l'actif.

Sans la taxation des coopératives, il n'y aurait probablement jamais eu lieu de reviser les bilans antérieurs. Il ne saurait donc être question d'adresser un blâme aux inspecteurs, simplement parce que des circonstances particulières exigent un retour en arrière.

Le besoin d'un Service de l'impôt est vite apparu, et il n'était que juste de lui faire absorber une part aussi large que possible du travail énorme qu'entraînera cette révision. Les inspecteurs, comme tout le monde, sont limités par le temps dont ils disposent. Loin de songer à prendre leur place, notre Service de l'impôt demande leur collaboration, sans laquelle il ne pourrait sûrement pas rendre aux coopératives

tous les services que ces dernières attendent. Aussi, le Service de l'impôt attache-t-il une grande importance à l'empressement avec lequel la direction du Service de l'Economie Rurale du Ministère provincial de l'Agriculture et les inspecteurs qui en dépendent ont accepté de collaborer. Ainsi ils ont montré une fois de plus tout le dévouement dont ils sont capables. Ils n'étaient aucunement forcés d'ajouter à leur tâche, déjà lourde, une somme considérable de travail supplémentaire, mais ils ont voulu contribuer à permettre aux coopératives d'aller de l'avant avec sûreté en ce qui a trait à l'impôt. Le Service de l'impôt est fier de leur appui et reconnaît que, sans le bénéfice de leur expérience et de leur compétence, il serait impuissant.

Donc, en fondant le Service de l'impôt au profit des coopératives agricoles locales, la Coopérative Fédérée n'a pas eu en vue de "corriger des erreurs", nous le répétons, mais bien de faciliter un rajustement nécessaire des bilans des coopératives en raison de la législation fiscale les concernant; puis, ensuite, de centraliser tout le travail relatif à l'impôt, permettant ainsi aux coopératives d'économiser des sommes considérables par le fait que le travail sera exécuté en série, et d'avoir la garantie la plus sûre que leurs intérêts à toutes seront défendus par un même organisme capable de comprendre leurs problèmes et travaillant de concert avec les inspecteurs. Le Service de l'impôt ne se rendra pas ridicule au point de vouloir supplanter les inspecteurs des coopératives agricoles, car il réalise parfaitement que personne mieux qu'eux-mêmes n'est qualifié pour faire le travail qui leur est confié.

A la conviction, que nous avons déjà, de la compétence des inspecteurs, nous sommes heureux d'ajouter maintenant le témoignage éloquent des comptables agréés attachés à notre Service, lesquels ont manifesté sans hésiter leur admiration en constatant avec quel soin les bilans des coopératives locales sont préparés. Ils ne prévoyaient pas pouvoir y trouver des renseignements aussi élaborés, renseignements qui dénotent d'une façon évidente que les inspecteurs connaissent leur affaire.

Le dévouement et la compétence des inspecteurs ne sauraient être mis en doute que par les gens qui veulent nuire à la coopération sous toutes ses formes, ceux-là mêmes qui sont responsables de la taxation des coopératives. Qu'on ne leur fasse donc pas l'honneur de donner prise à leurs critiques et de les répandre.

Les inspecteurs des coopératives agricoles méritent la confiance des coopérateurs et ils ont sûrement la nôtre.

Raymond HOUDE, Agronome, L.S.C.

Programme radiophonique de la Société d'Éducation des Adultes de Québec

Nous reproduisons ici un communiqué préparé par la Société d'Éducation des Adultes de Québec, qui, à Radio-Canada, dirige le programme PREPARONS L'AVENIR.

Pour vous inviter à suivre les émissions, nous y ajoutons le programme qui débutera le 10 novembre courant, pour se continuer tous les dimanches, de deux heures trente de l'après-midi, jusqu'au 31 mars 1947.

R. M.

PREPARONS L'AVENIR

C'est surtout après avoir quitté l'école pour entrer dans une carrière active, que le citoyen fait face à de grandes responsabilités. L'éducation des adultes, est donc une chose qui s'impose tout aussi bien dans le domaine familial que dans le domaine social ou économique. Il ne faut pas oublier non plus la valeur de l'éducation culturelle pour les adultes et le rôle bienfaisant qu'elle peut jouer dans l'occupation des loisirs.

La Société d'Éducation des Adultes est un organisme coordinateur qui réunit un grand nombre d'organismes et de groupements de notre province dont le but est l'éducation, comme le Service éducatif de la Coopérative Fédérée et l'Union Catholique des Cultivateurs.

Cette année, la Société s'est particulièrement intéressée à la vul-

garisation de la technique de l'enseignement des adultes et à la formation de chefs d'équipes d'étude au moyen d'une école d'action sociale installée au camp Memphrémagog.

Les succès remportés par cette école semblent prouver qu'elle répond à un besoin nouveau, mais urgent d'un grand nombre de travailleurs sociaux, de moniteurs de terrains de jeux, de professeurs de classes du soir, de directeurs de cercles d'étude, etc. Le service extérieur d'éducation sociale de l'Université Laval et celui de l'Université McGill, de même que l'Aide à la Jeunesse, ont collaboré activement à cette oeuvre.

Comme par le passé, la Société d'Éducation des Adultes dirigera, cette année, un programme radiophonique intitulé PREPARONS L'AVENIR. Ce programme, qui s'adresse spécialement aux équipes d'auditeurs, a pour but de les renseigner sur les problèmes sociaux et économiques actuels, de leur donner des faits susceptibles de les éclairer dans leurs discussions. Les auditeurs sont invités à étudier plus spécialement, cette année, l'alimentation, le logement, l'éducation, la santé, l'hygiène à l'école et les loisirs.

Participeront à ces programmes,

des spécialistes bien au courant de chacun des sujets. Chaque sujet à l'étude sera illustré au moyen de sketches et donnera lieu à une discussion publique (forum).

La première émission aura lieu le dimanche 10 novembre, à deux heures de l'après-midi, et ensuite régulièrement tous les dimanches à la même heure.

La valeur d'un tel programme dépend surtout de l'étude que les membres des équipes font de chaque sujet et de la discussion qui suit chaque émission. On sait que les cercles d'étude prennent de plus en plus de vogue. Un peu partout, les gens se réunissent pour discuter en commun de leurs problèmes sous la direction d'un chef. Un programme comme PREPARONS L'AVENIR est organisé spécialement pour animer les discussions en équipes. Alors, pourquoi ne feriez-vous pas comme les autres? Pourquoi pas un cercle d'étude chez vous avec vos voisins? Adressez votre demande à PREPARONS L'AVENIR, Radio-Canada, Montréal. La Société d'Éducation des Adultes vous adressera une circulaire fournissant les conseils pratiques pour les cercles d'étude et aussi toute la documentation nécessaire pour participer avec profit à PREPARONS L'AVENIR.

M. Jean Lachapelle, agronome

Nous apprenons le décès de M. Jean Lachapelle, agronome, au service de la Ferme expérimentale de L'Assomption, et que nous avons eu comme compagnon de travail.

M. Lachapelle était natif de St-Esprit, comté de Montcalm, et le fils de M. Damien Lachapelle, cultivateur du même endroit.

Nous désirons offrir à sa famille, nos plus sincères et doléances.

R. MARTIN, Secrétaire.

Les réunions de novembre

Sujet: l'application de l'impôt aux coopératives

Avec la collaboration du Service de l'Economie Rurale et celle des agronomes, nous continuons la série des réunions inaugurées il y a quelque temps déjà pour informer les coopérateurs de la portée des amendements à la loi de l'impôt sur le revenu amendements qui concernent au plus haut point toutes les coopératives agricoles.

Déjà deux réunions ont été tenues: à Victoriaville au début d'octobre, et à Ste-Martine le 31 octobre.

Dans la semaine du 3 novembre, des réunions du même genre ont lieu à Québec, le 5; à Ste-Anne-de-la-Pocatière, le 6; à Rimouski et à Hébertville Station, le 7.

Dans la semaine du 10 novembre, les coopérateurs se rencontreront aux Trois-Rivières et à l'Annunciation le 12 novembre, à Joliette et à Nicolet le 13, à St-Hyacinthe le 14, et à Sherbrooke le 15.

Chaque coopérative a été ou sera définitivement avisée dès que les arrangements nécessaires auront été conclus. Nous donnons immédiatement cette information pour permettre à tous les intéressés de s'organiser pour être présents.

Les réunions ne durent qu'une journée, et ce n'est pas trop.

R. MARTIN, Agronome.

PREPARONS L'AVENIR

Il faut manger pour vivre... mais l'homme ne vit pas que de pain.

Le 10 novembre: Pourquoi faut-il manger?

Le 17 novembre: Que faut-il manger?

Le 24 novembre: La table et la vie familiale.

Le 1er décembre: Forum.

Un vrai chez soi bien à soi.

Le 8 décembre: Qu'est-ce qu'être bien logé?

Le 15 décembre: Faut-il aspirer à devenir propriétaire?

Le 22 décembre: Que faut-il penser du crédit urbain?

Le 29 décembre: Forum.

L'éducation est la clé de voûte de tout l'édifice social.

Le 5 janvier: Qu'est-ce que le droit à l'éducation?

Le 12 janvier: Est-ce un devoir de s'éduquer?

Le 19 janvier: Que faut-il penser de la gratuité de l'enseignement?

Le 26 décembre: Forum.

L'école n'est pas que l'esprit mais aussi le corps.

Le 2 février: Pour prêcher d'exemple — Ecole salubre.

Le 7 février: L'esprit sait — Atmosphère mentale.

Le 14 février: Démonstration et correction — Inspection médicale.

Le 23 février: Habitudes et mentalité — Programme d'enseignement.

Le 2 mars: Forum.

Les saines distractions sont une source de santé et de moralisation.

Le 9 mars: Quelle est la fonction des loisirs?

Le 16 mars: Comment organiser les loisirs?

Le 23 mars: L'Etat a-t-il un rôle à jouer dans l'organisation des loisirs?

Le 30 mars: Forum.

La chronique des malades

Le R. P. Léon Lebel, s.j., aumônier général de l'U.C.C. — Notre collaborateur, M. Armand Létourneau, — M. Bernard Bérubé, rédacteur de la "Terre de Chez Nous".

L'U.C.C. et la "Terre de Chez Nous" ont leurs épreuves. Mais c'est par répercussion, parce que ceux qui s'occupent de l'une et de l'autre sont affligés les premiers par la maladie.

Le R. P. Lebel

Le nom de l'aumônier général est familier à tous les anciens de l'association professionnelle comme aux vieux abonnés du journal. Ceux qui l'ont approché ont reconnu en lui un ami dont la bonté et la jovialité partent de l'âme. Le Père Lebel est aimé des cultivateurs parce qu'il les a aimés le premier et depuis qu'il existe. Il veut leur bien; il prie pour eux, il se dévoue pour eux. Il n'est pas commandeur du Mérite agricole; mais il a dix fois gagné la décoration qu'il n'a pas. On croit que la modestie explique tout et, dans un cas comme celui-là, il faut garder le silence. Le R. P. Lebel est affecté des yeux depuis de longs mois déjà; il lutte pour conserver la vue. Il a subi une nouvelle opération à un oeil la semaine dernière. On laisse entendre que les résultats sont bons. Nos lecteurs prient pour lui. Ils le lui doivent bien. On sait que sainte Bernadette Soubirous mourante disait que la grotte de Lourdes n'était pas pour elle. Nous n'avons heureusement pas entendu dire à l'aumônier de l'U.C.C. qui a tant répandu la dévotion à saint Isidore que le patron des laboureurs ne lui viendrait pas en aide. Ceux qui ont déjà obtenu des faveurs par l'intercession de ce grand saint peuvent manifester leur gratitude en priant pour l'aumônier général de l'U.C.C.

M. Armand Létourneau

On a rarement vu le portrait de M. Armand Létourneau dans les journaux. C'est un signe qu'il fuit la publicité. Agronome, journaliste, ancien directeur du "Journal d'Agriculture", ancien directeur du Service de la Publicité au ministère de l'Agriculture, il a eu ses heures de célébrité. Il en a usé fort modestement. Voilà quelques années, il s'est laissé guider par la maladie qui lui conseillait la retraite. Il a pris du repos, puis se sentant souffler l'inspiration, il a mis sa plume au service de la "Terre de Chez Nous". Une plume connue et ensorcelée! Elle sait tourner les choses pour qu'elles soient intéressantes. Avec elle, n'importe quel sujet est vivant et le plus misérable fait divers devient pittoresque. C'est vu du bon oeil et dit de la bonne façon; la différence est là. Repris par la maladie, M. Armand Létourneau ne peut présentement fournir sa charmante chronique des "Travaux et des jours" à la "Terre de Chez Nous". Nos lecteurs espèrent que cette rechute sera bénigne, très brève, très passagère. La direction le souhaite avec la même ardeur sympathique. Elle avoue avec désespoir que le vide fait par la temporaire absence de M. Armand Létourneau ne se comble pas.

M. Bernard Bérubé

M. Bernard Bérubé, licencié en sciences sociales de Laval, est passé au service de la "Terre de Chez Nous" en juillet 1943. Fils de cultivateur, ayant besogné sur la ferme paternelle, y occupant volontiers ses rares loisirs, il a toujours gardé la mentalité rurale et il s'est voué tout entier à la défense de la classe agricole et à la cause de l'agriculture. Depuis plus de trois ans, il a mis tout son talent et tout son cœur à la rédaction de la "Terre de Chez Nous".

Samedi après-midi, le 19 octobre alors que les bureaux chômaient, M. Bérubé travaillait encore au secrétariat. Quelques jours plus tard, il devait prendre la route de l'hôpital du Sacré-Cœur à Cartierville. Un souffle oppressé; un poumon d'atteint. Le médecin a dit à mi-voix: "Tuberculose"! Rien de trop grave fort heureusement. Mais il faudra du repos. Deux mois; trois mois, peut-être davantage. Une lourde épreuve chrétiennement acceptée! M. Bérubé reviendra — et



D'une tournée dans le district de Clova et au lac Granet, M. Samuel Audette, directeur du Service forestier de l'U.C.C., a rapporté cette photographie qui montre les campements bien ordonnés de M. W. Mercier.

A l'emploi du "Foyer Rural"

M. Armand Lemonde, déjà bien connu de la classe agricole, dirigera l'équipe des abonnés.

Un nom de revue est déjà de plus en plus connu à la campagne: c'est celui du "Foyer Rural". Ce n'est pourtant qu'un début, car le jour viendra où cette revue mensuelle sera accueillie partout avec sa publication-soeur "La Terre de Chez Nous". La revue et le journal ont cet avantage sans pareil d'appartenir à l'U.C.C., c'est-à-dire d'être la stricte propriété des cultivateurs et fermiers de la province.

Le "Foyer Rural" rénové date



M. Armand LEMONDE
(Studio Albert Dumas, Montréal)

d'avril 1946. En quelques mois, grâce au concours empressé des membres et des amis de l'Union, il est passé à 10,000 abonnés. C'est un succès dont se vanteraient des éditeurs moins officiels que les dirigeants de l'U.C.C. — Ces derniers ne se lassent pas d'aspirer à de perpétuels progrès. Sur un point seulement, ils prennent un conseil de Mahomet.

Car ce pseudo-prophète a dit: "Puisque la montagne ne vient pas à nous, allons à la montagne". En tout cas, on le lui a fait dire... Les dirigeants de l'U.C.C. veulent donc aller au-devant des futurs abonnés du "Foyer Rural". C'est une tâche qui exige de la

(Suite à la page 7)

Autres congrès de colonisation

A Boucherville les 11, 12 et 13 novembre. — M. Paul Gouin, président de l'Aide à la Colonisation.

La colonisation obtient plus de sympathie que de succès. Il se trouve, cependant, des idéalistes pour se consacrer à cette œuvre essentielle. On annonce donc qu'un congrès de colonisation sera tenu à La Villa La Broquerie de Boucherville, les 11, 12 et 13 novembre prochain. Le 13 au soir, à Montréal, aura lieu une réunion publique à laquelle prendront part des personnalités bien connues. Cette soirée et ces journées sont organisées par l'"Aide à la Colonisation". Ce groupe, sachant bien que la colonisation, pour réussir, doit être tirée de l'ornière politique, s'est choisi un nouveau président indépendant en la personne de M. Paul Gouin. Ce dernier ne manquera pas d'apporter à l'œuvre l'élan et l'énergie qu'il a mis dans ses entreprises précédentes et c'est un présage certain de succès.

Des visiteurs aux bureaux de l'U.C.C.

Il arrive assez fréquemment que des cultivateurs viennent visiter les bureaux de l'U.C.C. — C'est d'ailleurs leur droit, puisque l'immuable et les services de leur association professionnelle leur appartiennent en propre. Nous avions le plaisir récemment de recevoir un groupe de la région de Joliette. Ces cultivateurs étaient M. Roger Rondeau, maire de la paroisse de St-Zénon, M. René Rondeau et H. Paul-Émile Lamontagne, du même endroit, et M. Alfred Mousseau, de Berthier. Ils étaient accompagnés de M. l'abbé F. Mousseau, aumônier de l'U.C.C. pour le diocèse de Joliette. Ces visiteurs avaient profité de leur passage à Montréal pour demander au Ministère des Terres et Forêts des droits de coupe au nom du Chantier coopératif de Saint-Zénon. Ils étaient confiants que leur demande serait exaucée.

La transformation en syndicats

Conformément au vœu exprimé par le Congrès général, les derniers cercles de l'U.C.C. continuent de se transformer en syndicats professionnels. Les derniers numéros de la "Gazette officielle" montrent que plusieurs d'entre eux viennent de remplir les dernières formalités. Ces cercles sont les suivants: le Syndicat de l'U.C.C. de Saint-Jean-de-Cherbourg, le Syndicat de l'U.C.C. de Belcourt, le Syndicat de l'U.C.C. de Colombourg, le Syndicat de l'U.C.C. de l'ancienne Lorette, le Syndicat de l'U.C.C. de Sainte-Monique et le Syndicat de l'U.C.C. de Saint-Edouard.

D. BEAUDIN

L'information politique

Des élections partielles à la veille de Noël en deux comités de la province de Québec.

La province de Québec sera prochainement le théâtre de deux élections partielles.

Le comté de Richelieu-Verchères est sans représentant à Ottawa depuis la mort de l'honorable P.-J.-A. Cardin. Les autorités fédérales ont annoncé qu'une élection partielle y sera tenue le 23 décembre. Déjà les partis s'agitent et annoncent qu'ils auront des candidats. C'est le cas des progressistes-conservateurs. Il paraît que le bloc populaire entrera aussi dans la mêlée. Le crédit social voudra peut-être renouveler son succès de Pontiac. Enfin les libéraux, défaits dans les dernières élections partielles tenues au Canada récemment, voudront donner une démonstration de force reconquise. Ceux que la politique intéresse en auront pour leur argent.

L'autre comté qui devra se choisir un député est celui de Bagot. Il s'agit, cette fois, d'une élection partielle provinciale. Le décès de l'honorable Cyrille Dumaine, libéral, a rendu cette circonscription vacante. Là aussi, les partis font leur jeu. Le candidat de l'Union Nationale serait M. Daniel Johnson, avocat. On parle, en certains milieux, d'une élection par acclamation. La chose semble néanmoins bien douteuse. Dans des cas de ce genre, il n'y a rien de mieux que de s'en remettre à l'avenir pour savoir à quoi s'en tenir.

Les nôtres au congrès de Toronto

Cinq équipes représenteront la province de Québec au concours national des Jeunes Agriculteurs qui se tiendra à Toronto, les 11 et 12 novembre prochain. L'événement coïncide cette année avec l'Exposition Royale qui reprend ses activités interrompues durant la guerre.

Les délégués de Québec qui concourront pour le championnat des jeunes juges dans l'expertise des animaux sont les membres des équipes victorieuses au tournoi provincial de Sherbrooke. Ce sont: pour les bovins laitiers, MM. Donald McQuaig et Eric McCartney, d'Ormstown; pour les porcs, MM. A. Dumais et M. Dion, de l'oufle; pour les bovins de boucherie, MM. J. Kirkpatrick et H. Harrison, de Bury. Ces membres de cercles de Jeunes Éleveurs seront accompagnés de leur entraîneur respectif et de M. J.-P. Fleury, chef de la propagande en production animale au ministère fédéral de l'Agriculture.

Les équipes du Québec inscrites au concours d'expertise sur les pommes de terre et les céréales sont, dans le premier cas, MM. Roger Drolet et Maxime Plamondon, de St-Raymond, et dans le second cas, Mlles Marie-Paule Desrosiers et Alice Blouin, de St-Louis de Blandford. Ces membres de cercles de Jeunes Agriculteurs se sont accompagnés de M. Jean-Charles Magnan, directeur du Service de l'Enseignement agricole, de M. J.-Vincent Lanouette et L.-A. Paquet, leurs entraîneurs.

Un congrès de maraîchers

M. Léo-Paul Bourque, secrétaire de l'Association des Jardiniers-maraîchers de la région de Montréal, nous apprend que le congrès annuel de cette association sera tenu le 28 novembre à l'hôtel Mont-Royal. La première séance s'ouvrira à neuf heures de l'avant-midi. Les assistants étudieront les problèmes qui les concernent plus spécialement et notamment ceux qui relèvent de la mise des produits sur le marché. La journée se terminera par un banquet auquel prendront part quelques invités de marque. On compte sur une assistance plus nombreuse que jamais.

Pourquoi Souffrir de

- Maux de Tête
- Nervosité
- Dérangements d'Estomac
- Gas et Gonflements
- Perte de Sommeil
- Indigestion

Causés par la

- Constipation Fonctionnelle?

Procurez-vous le Novoro qui a fait ses preuves. Plus qu'un laxatif, c'est aussi une médecine tonique-stomachique, préparée avec 18 plantes et racines médicinales de la Nature. Le Novoro fait fonctionner les intestins paresseux et les aide à évacuer doucement et agréablement les matières qui obstruent; aide à expulser les gaz de constipation, donne à l'estomac cette agréable sensation de chaleur. Si vous voulez connaître à nouveau la joie d'un heureux soulagement des douleurs de la constipation et reconforter en même temps votre estomac, procurez-vous aujourd'hui le Novoro du Dr. Pierre. Précaution: lisez le seulement comme indiqué.

Si vous ne pouvez l'acheter dans votre voisinage, envoyez pour notre offre de Novoro "Pour Faire Connaissance" et recevez—

Extra Une Valeur de 60c en Bouteilles d'Essai de

LINIMENT OLÉO-OLÉO DU DR. PIERRE — antiseptique — procure un soulagement aux douleurs rhumatismales et névralgiques, maux de dos musculaires, muscles raides et endoloris, entorses et foulures.

MAGOLU DU DR. PIERRE — alcalin — soulage certains dérangements temporaires de l'estomac tels que: indigestion et aigreurs.

Envoyez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

☐ Incluez vous trouverez \$1.00. Envoyez-moi en port payé une bouteille régulière de 11 onces de Novoro de \$1.60 et extra, une bouteille d'essai de Liniment et une de Magolu (une valeur de 60c).

☐ C. O. D. (contre remboursement) frais additionnels.

Nom.....

Adresse.....

Bureau Postal.....

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

Dept.....

2501 Washington Blvd., Chicago 12, Ill.

252 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

PEINTURE GARANTIE

directement du manufacturier

\$3.00

le gallon

Préparée intérieur et extérieur

Demandez notre liste de prix

Cie de Peinture et Vernis

"E N O"

2551, rue St-Zotique-Est, Appt. 2

MONTREAL



Imitation de brique en rouleau

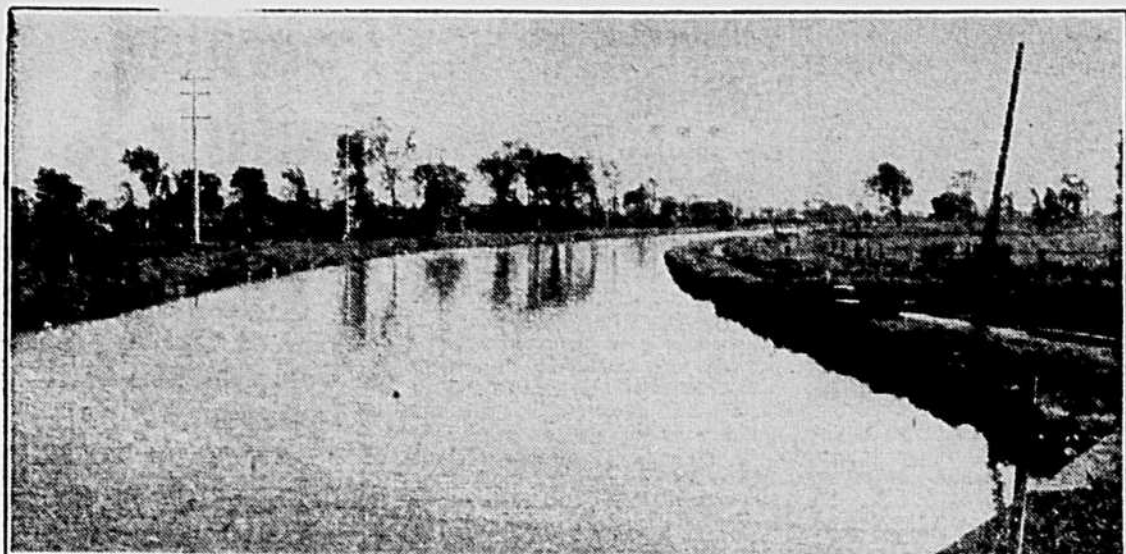
Tôle gaufrée à couverture en feuilles de 5, 6, 7, 8, 9 et 10 pieds de longueur. Nous sommes en mesure de faire expédition immédiate.

Prix et échantillons envoyés sur demande ainsi que papier à couvertures et à lambris Bardeaux d'asphalte.

A. L. GONNEVILLE Mfg

Charette Co.

St-Maurice Québec



Voici l'un des paysages typiques de Chambly-Bassin. Le canal traverse les belles terres fertiles et fait passer les barges à travers les champs d'avoine, ce qui ajoute au pittoresque de ce charmant coin de terre.

La paroisse de Chambly-Bassin

Il y a un commencement partout. — Quelques notes historiques. — Agriculture et industrie laitière à Chambly-Bassin. — Un syndicat de l'U.C.C. actif. — Caisse populaire et coopérative agricole prospère.

Par Louis-Philippe Poulin

Depuis que nous nous promenons dans les paroisses agricoles du Québec avec un appareil photographique et un carnet de notes, nous avons surtout tenté de mettre à l'affiche des paroisses dotées de plusieurs institutions coopératives. Mais cela ne veut pas dire que notre intention est de laisser de côté les centres qui ne font que débiter dans le champ de l'organisation. Ne doit-il pas y avoir un commencement partout qui mérite d'être encouragé, stimulé? Les premiers efforts couronnés de succès d'un Syndicat de l'U.C.C. valent toujours la peine qu'on s'y arrête. L'organisation professionnelle ne se fait pas avec la même facilité partout. Il est certaines situations ou facteurs particuliers qui rendent la tâche plus ardue, mais qui grandissent les succès.

Réalisations neuves

La paroisse que nous vous présentons cette semaine est l'une de celles où les réalisations sont neuves, mais débordantes de bon esprit. Et en définitive c'est ce qui compte.

Quelle est la "découverte" qui a déclenché un regain de vie du cercle de l'U.C.C. de Chambly-Bassin? Nous ne le savons pas. Mais nous ne serions pas surpris d'apprendre que les cultivateurs de Chambly ont constaté que leur voisinage d'un grand marché peut leur susciter des problèmes et des difficultés tout aussi grands que ceux dans lesquels se débattaient les cultivateurs des régions plus éloignées.

Et nous vous amenons avec nous visiter ce charmant coin de terre. Car il faut ajouter que Chambly n'a pas été ignoré par la déesse Beauté. La baguette de la Fée n'a pas été avare et une lente randonnée dans la paroisse nous révèle de jolis coups d'oeil que la route nationale ne nous livre pas.

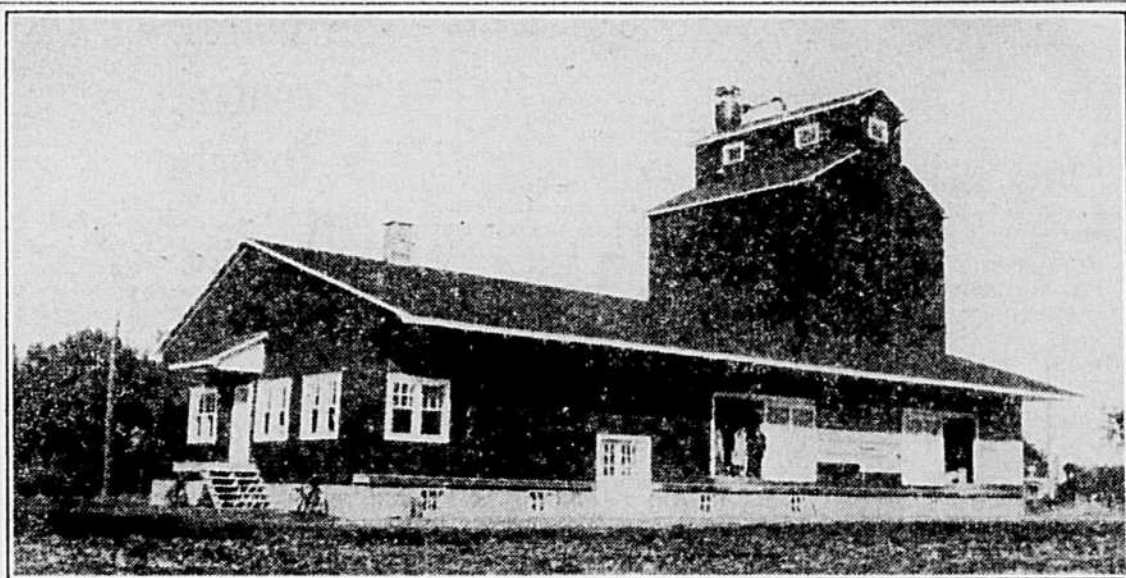
Organisation religieuse et municipale

Tout le Chambly agricole comprend trois municipalités et deux paroisses. Il y a d'abord la paroisse St-Joseph, la principale et la plus vieille. Depuis 910, la paroisse de Chambly-Canton est venue s'y ajouter. Les trois mu-

nicipalités sont Chambly, Chambly-Bassin et Chambly-Canton. Le Syndicat de l'U.C.C. de Chambly-Bassin groupe les cultivateurs des deux paroisses. La majorité d'entre eux se trouvent dans la municipalité de Chambly.

La population canadienne-française totale des deux paroisses est d'environ 3,800 âmes. On y compte 175 familles agricoles.

première érection canonique de Chambly date de 1721. Saint Louis fut d'abord le patron de la paroisse mais il céda sa place à St-Joseph lors de la deuxième érection canonique, en 1739. En plus du fort, aujourd'hui converti en musée, Chambly renferme le lieu de retraite du colonel de Salaberry, le vainqueur de Chateauguay, qui y est mort en 1829.

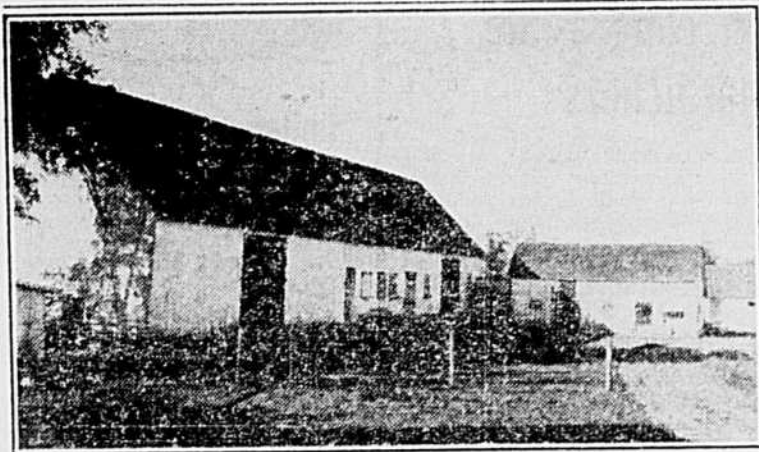


La Société coopérative de Chambly-Bassin est une oeuvre du cercle local de l'U.C.C. Elle ne fait que débiter et elle promet déjà de donner beaucoup. On y vend des grains et moulées et on y opère un poste de criblage. Voici le magnifique entrepôt de la coopérative dont la construction n'est pas encore complètement terminée.

La paroisse St-Joseph est desservie par M. l'abbé Sylvio Laporte depuis le mois de mai 1941, tandis que M. l'abbé Charles Boyer est en charge de la cure de Chambly-Canton (Saint-Coeur de Marie).

Centre historique

Chambly est aussi un centre historique. Son origine remonte à 1665, date de la construction du fort par Jacques de Chambly, un capitaine du régiment de Carignan venu au Canada pour combattre les Iroquois. La vie religieuse remonte aussi à la même époque puisqu'une chapelle, attenante au fort, servit de temple paroissiale jusqu'à 1739. La



Généralement, l'état des bâtiments de la ferme révèle les qualités de l'exploitant. Et, ici, les bâtisses sont bien entretenues et l'ordre et la propreté règnent partout. Nous sommes chez M. Olier Perreault, directeur du cercle de l'U.C.C. de Chambly-Bassin.

Le Chambly agricole

Le recensement agricole de 1941 nous dit que Chambly compte 177 fermes, dont 90 sont de 100 à 200 acres, 48 de 51 à 100 acres et 25, de 200 acres et plus. Les fermes sont grandes. Cette constatation nous surprend toujours lorsque nous sommes près d'un grand marché comme celui de Montréal. Mais passons.

Le sol est argileux et d'une excellente qualité-moyenne. Comme partout ailleurs, la chaux ne lui ferait pas de tort, pourvu qu'elle ne se perde pas dans les terres qui souffrent de mauvais égouttement. Nous avons déjà étudié le problème d'égouttement qui se pose dans le comté de Chambly. Nous n'y reviendrons pas. Rappelons tout simplement qu'il est sérieux et qu'il y a là de l'excellente besogne à faire pour tous ceux de la région qui desiront l'avancement de l'agriculture.

L'industrie laitière

Nous sommes ici dans un centre d'industrie laitière orientée vers la production du lait en nature pour le marché de Montréal. L'on trouve une moyenne d'environ quinze vaches par ferme. Mais nous croyons que le sol de Chambly pourrait porter plus que ça. Encore de la besogne pour le Syndicat local de l'U.C.C. Pour ce qui est de l'industrie laitière, aucun problème plus particulier qu'ailleurs ne se pose. Nous nous demandons, toutefois, si le Syndicat ne pourrait pas étudier avec avantage les possibilités d'organiser une coopérative de

transport de lait qui vendrait compléter la coopérative déjà mise sur pied. Ce n'est pas un travail facile, mais nous sommes persuadés que l'organisation de ces coopératives est le premier pas à faire en vue de l'amélioration permanente de la situation des producteurs de lait en nature.

Le Syndicat de l'U.C.C.

Le Syndicat de l'U.C.C. de Chambly-Bassin existe depuis 1931. Le nombre des membres est d'abord élevé, mais, peu à peu, il diminue pour atteindre son plus bas niveau en 1940-41, avec seulement douze membres cotisants. Et c'est là que survient le réveil, à la suite de la tenue d'équipes d'étude. Les équipes se réunissent régulièrement, au cours des hivers 1942-43 et 1943-44, pour assurer définitivement le succès du cercle. L'on s'attaque à l'étude de la coopération. Le premier résultat est la fondation de la caisse populaire dès la deuxième année d'étude. Il va sans dire que M. le curé Laporte soutient l'enthousiasme en prenant part lui-même aux équipes.

Aujourd'hui, le Syndicat groupe quatre-vingt-deux membres. L'on a bien l'intention d'activer davantage le recrutement en tenant plusieurs assemblées dans les rangs. Le président et le secrétaire du Syndicat sont des jeunes, très actifs et qui ne mesurent pas leur dévouement. Alors pourquoi ne réussiraient-ils pas, puisqu'ils semblent appuyés par la bonne majorité des cultivateurs de l'endroit? Bon succès!

Voici les membres du président bureau de direction: M. Maurice Bastien, président; M. Leopold Mercille, vice-président; MM. Albert Monty, Gilbert Martel, Alphonse L'Ecuyer, Paul Bigonnesse

et Olier Perreault directeurs; M. le curé Laporte, aumônier, et M. Gérard Ducloux, secrétaire.

La Caisse populaire

C'est la première réalisation du Syndicat. Sa date d'incorporation est le 23 mars 1943. Son jeune âge s'ajoute à sa vitalité, puisque son actif s'élève déjà à \$84,530.82. Elle groupe 301 sociétaires dont quarante-huit dépo-

(suite à la page 17)

GRATIS ! MALAISES STOMACALES

(dus à l'acidité gastrique)



Pourquoi continuez-vous à souffrir de troubles de l'estomac ? Parce que vous souffrez de l'acidité gastrique. Vous pouvez être soulagés par le traitement CANADIAN VON.

Ce fameux traitement a soulagé des centaines de gens qui souffraient depuis de nombreuses années. Les TABLETTES CANADIAN VON combattent l'acidité gastrique, soulagent le gonflement de l'estomac, irrité par l'acidité. Vous n'avez pas à vous soumettre à une diète stricte, à un régime liquide. Si vous souffrez d'acidité, de troubles de l'estomac, de gonflement de l'estomac, de douleurs, essayez les VON GRATIS. Demandez immédiatement l'échantillon sans intérêt. Écrivez à :

CANADIAN VON CO.,
Dépt 765-E — WINDSOR, Ontario.

AIDEZ LES MISSIONS "FRANCISCAINES"

Hommes et femmes, offrez dans tous les foyers de votre localité le "Calendrier Christ-Roi" (1947). Un des plus beaux calendriers religieux sur le marché, un magnifique document en six tableaux sur la "Mission franciscaine du Pérou", un tableau artistique pour votre mur, non moins qu'une bonne oeuvre à encourager.

\$0.35 l'unité — \$3.00 la douzaine.
Adressez vos commandes à
Calendrier du Christ-Roi,
case postale 15,
St-Roch, ville de Québec, P. Q.

ON EST BIEN MIS dans un

COMPLET

MARQUE FORTIEREISSIE



Synonyme de durée et de qualité

Une fabrication de chez nous

ELZ. FORTIER, Limitée

117, rue St-Dominique, Québec

LINIMENT SLOAN

BON POUR

ENTORSES

TAPOTEZ-EN SIMPLEMENT !

Essayez ce remède à Double-Action qui SOULAGE la CONSTIPATION

Vous vous sentez lourd? Vous souffrez d'agréments, des gaz et de la réplétion causés par la constipation? Maintenant—prenez du Lait de Magnésie Phillips, le remède à double-action sur lequel vous pouvez compter. Prenez-en de 2 à 4 cuillerées à soupe avec de l'eau. Vous serez enchanté de la façon dont le Lait de Magnésie Phillips soulage les malaises causés par l'hyperchlorhydrie—et vous aide à commencer la journée alerte et dispos. Demandez le véritable Lait de Magnésie Phillips aujourd'hui chez votre pharmacien. Rappelez-vous que...

Cela ne vous coûte que 25¢ POUR AVOIR CE QU'IL Y A DE MEILLEUR ! FABRICATION CANADIENNE



Chez le lauréat de la médaille d'argent

Sur la ferme de M. Raoul Poitras de Ste-Hélène de Bagot.

Reportage de M. Jean-Baptiste Roy, agronome, chef de la section de la presse au Service de l'Information agricole.

L'heureux lauréat de la médaille d'argent du Mérite Agricole de 1946 est un cultivateur de Ste-Hélène, comté de Bagot, M. Raoul Poitras, qui devança son plus proche concurrent par une marge de deux points et demi. Il conserva un pointage de 905 sur une possibilité de mille. Il est bon de mentionner au début de ce reportage que le comté de Bagot fournit cette année un apport considérable de concurrents, dont le plus en vedette fut M. Roland Chagnon, qui disputa la médaille d'or à M. Philibert Audet de Compton. Quant à M. Poitras, son succès n'est pas moins significatif, puisqu'il prenait part au concours pour la première fois. Il est vrai que son père, M. Euclide Poitras, avait concouru en 1921; mais les conditions ont tellement changé en ce dernier quart de siècle que cette participation ne peut entrer en ligne de compte dans l'appréciation de la réussite du fils.

Le fait fut quand même exploité par l'agronome de Bagot, monsieur Raphaël Rouseau, qui en tira un argument majeur quand il s'agit de décider Raoul Poitras à s'inscrire au nombre des aspirants du Mérite Agricole 1946. Aujourd'hui, le lauréat de la Médaille d'argent n'a pas à se repentir d'avoir suivi les conseils de son agronome puisqu'il se voit décerner le titre d'Officier du Mérite Agricole honneur conféré à son père voilà déjà 25 ans. Il est à espérer, toutefois, que Raoul Poitras n'en demeure pas là. Il nous semble que la médaille de Commandeur brillerait d'un éclat particulier sur la poitrine de ce cultivateur modeste et méritant. Sera-ce pour dans cinq ans?... Ne divulguons pas ses intentions, car d'autres aspirants fourbissent déjà leurs armes.

La ferme

D'une superficie de 90 arpents cultivables, la ferme de M. Poitras est sise à un mille environ du village de Ste-Hélène, à quelques arpents du nouveau boulevard Laurier. Ce domaine revêt la forme d'un rectangle régulier de 30 arpents de longueur par 3 de largeur. Le sol est éminemment propre à la culture du foin et des céréales. Il est bien drainé grâce aux travaux d'amélioration apportés par le propriétaire, qui a creusé des fossés, tracé des rigoles et soumis tous ses champs au labour Richard. Cette ferme est la propriété des Poitras depuis plusieurs générations. Ce sont eux qui l'ont déboisée, épierrée et aménagée. Une maison de belle apparence a remplacé l'habitation du défendeur et la famille Poitras y coule une existence heureuse.

Les champs

Le système de culture du lauréat de la médaille d'argent est organisé en vue d'une forte production de fourrages et de céréales pour la vente et l'alimentation d'un nombreux cheptel. L'assolement suivi est de 5 ans. Les cultures se répartissent comme suit: 52 arpents de foin mil et trèfle, 22 arpents de céréales, 1 arpent de pommes de terre, trois quarts d'arpent de choux de siam et une quinzaine d'arpents en pâturage. M. Poitras vend annuellement de 20 à 25 tonnes de foin de mil, pressé, et garde sa récolte de trèfle pour son bétail laitier. La sole des céréales comprend une douzaine d'arpents d'avoine Vanguard, 2 arpents d'orge préparés pour le concours national et 6 arpents de grains mélangés: avoine, orge, blé.

On trouve également sur cette ferme un beau verger d'une vingtaine de pommiers et un planétaire potager, dont les légumes sont en grande partie mis en conserve par les soins de Mme Poitras et de ses filles. On ne proclamera jamais assez les avantages qu'offre au cultivateur et à sa famille un beau jardin bien entretenu qui fournit des légumes et des fruits variés. Les Poitras se sont taillé, près de la maison, un jardin aux dimensions convenables. Ils ont pris l'initiative

de cultiver de nombreux produits végétaux, sans oublier les fleurs et les fruits. C'est un exemple pour les cultivateurs qui mésestiment l'agriculture qui représente pour eux un potager bien entretenu. Sans ce coin de terre, une ferme n'est jamais complète, ni parfaitement organisée.

Le cheptel

M. Poitras est un éleveur de bovins Ayrshire, de porcs Yorkshire et de moutons Oxford et Leicester. Tous ces animaux sont de race pure. Il entretient aussi un troupeau de volailles de 200 poules, où l'on trouve des spéci-

Nom	Age	Livres de lait	Pourcentage de gras	Nombre de jours
Idéale	9	9040	4.69	305
Puce	8	9524	4.23	275
Céline	2	3847	4.66	305
Championne	2	6255	4.30	305
Francine	3	8171	4.66	305
Rita 2ème	2	5834	4.95	305

Deux vaches, achetées récemment de l'école de laiterie de St-Hyacinthe, ne figurent pas dans ce tableau. Ce sont Maska Ward Josette, achetée l'an passé, et Maska Liberté Favorite, dont M. Poitras venait de faire l'acquisition lors de notre visite.

A la tête du troupeau, il y a actuellement un bel animal de fière allure âgé de 16 mois, Maska Maréchal de l'Air, fils de Burnside Flagship et de Deschambault Précieuse, vache classée excellente, avec un record de 15,117 livres de lait et 605 livres de gras.

M. Poitras livre sa crème à la beurrierie locale. La vacherie rapporte plus de \$3,000 annuellement.

La porcherie est aussi un département prospère sur la ferme du lauréat. Elle rapporte \$500 par année, somme provenant de la vente des porcs d'élevage et de boucherie. M. Poitras garde deux truies de race pure et enregistrées.

La bergerie abrite une vingtaine de moutons Oxford et Leicester. La plus grande partie de la laine est utilisée à la maison et les mains expertes de Mme Poitras savent en tirer de chauds tissus.

La basse-cour n'est pas quant à elle négligeable sur cette ferme puisque l'an passé, elle a rapporté \$577.00 de revenus. On y voit évoluer des volailles d'au moins quatre ou cinq races. Le coup d'œil est magnifique et, paraît-il, l'émulation est grande chez les poules de différentes couleurs.

Les bâtisses

Les bâtisses, commodément groupées, sont dans un état de propreté parfaite. La maison est spacieuse, confortable, gaie. Elle est encadrée de pelouse d'arbres et de fleurs. Une résidence qui pare une campagne, quoi! et que le voyageur aime à regarder pour se reposer de celles, hélas! trop nombreuses qui sombrent dans la grisaille.

La grange-étable n'est pas une construction moderne. C'est une bâtisse remodelée où les animaux sont confortablement logés. La propreté et l'ordre y règnent partout. Le bon entretien lui permet de porter allègrement le poids des ans.

La famille

M. et Mme Poitras ont trois jeunes filles, dont les deux aînées secondent le père dans les travaux des champs. A l'occasion, le lauréat peut aussi compter sur le concours de son père, coulant une heureuse vieillesse au village et qui, en dépit de ses 74 ans, donne encore un solide coup de main à son fils.

Mme Poitras est une intelligente ménagère, qui contribue à assurer le succès de l'exploitation agricole. Avec sa fille aînée, elle s'adonne à la tenue de la maison et du jardin et confectionne de beaux et utiles ouvrages de toutes sortes.

mens de 4 ou 5 races. Il a en outre, trois chevaux: deux croisés et une jument Canadienne pure sang.

Son troupeau laitier, d'une très bonne qualité, compte 16 têtes: 8 vaches, 7 génisses et un boeuf. Vaches massives et bonnes productrices: jeune stock bien développé et assez uniforme; excellent jeune taureau classé A. Ce troupeau a rafli 31 prix à l'exposition du comté de Bagot, en août dernier.

On pratique le contrôle laitier depuis trois ans et voici le palmarès de ce troupeau, tel qu'on pouvait le lire en août dernier.

Le lauréat est un homme de 44 ans, délicat, apparemment timide, certainement fort modeste, aimant son travail et satisfait de son sort. Il est directeur du cercle agricole et du club d'éleveurs d'Ayrshires de St-Hyacinthe, membre de la coopérative agricole et de la caisse populaire.

Nous souhaitons que M. Poitras ait l'occasion de prendre part sous peu à un concours de fermes, ce qui lui faciliterait la conquête de la médaille d'or. Nous espérons qu'il tentera sa chance dans cinq ans.

Criblures...

(Suite de la page 3)

Les débuts d'une revue nouvelle

Une revue nouvelle a fait son apparition; elle s'appelle "La belle Province". Elle est éditée par Le Club des Habitants de Québec, un groupe qui veut fournir aux cultivateurs du métier l'appui des cultivateurs amateurs et de tous ceux qui aiment la terre. "La belle Province" a droit à mieux que des éloges de circonstance. Elle est brillamment illustrée. Plusieurs de ses collaborateurs jouissent déjà d'une enviable notoriété. Les articles offrent une grande variété de sujets. Ils proclament la nécessité constante de l'embellissement. Nous concluons par un banal compliment qui a l'avantage d'être fondé sur l'examen des premiers numéros: notre belle province a une belle revue de plus.

D. BEAUDIN.

A l'emploi...

(Suite de la page 5)

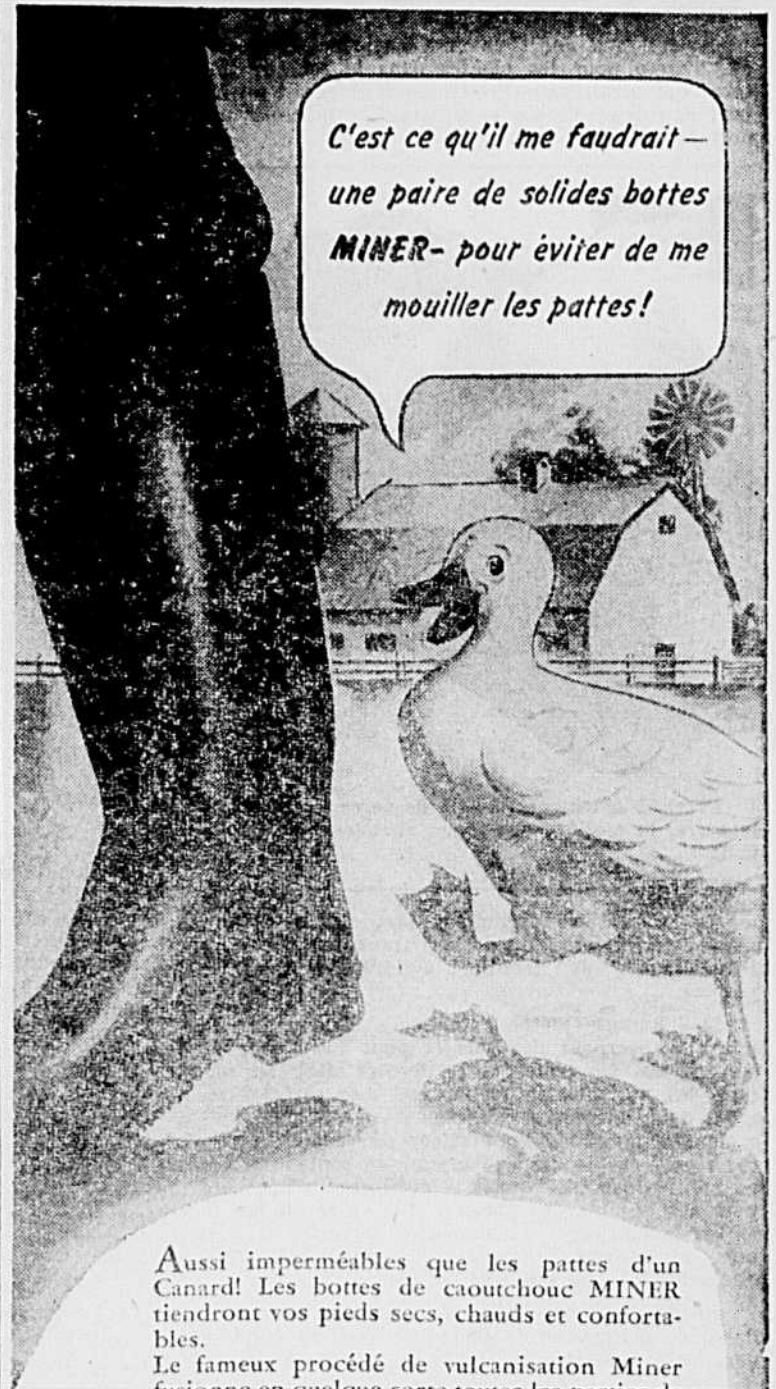
diplomatie et du savoir-faire. Ils l'ont confiée à M. Armand Lemonde, dont la réputation et sa sphère, est déjà toute faite et fondée sur de remarquables réussites.

M. Lemonde est à l'emploi de la "Terre de Chez Nous" depuis près de huit ans. Il est gérant des vendeurs d'abonnement. Il remplira désormais le même emploi au "Foyer Rural". Ne en 1911 à Ste-Rosalie de Bagot, il a fait ses études au collège St-Romuald de Farnham et au collège St-Frédéric de Drummondville où des générations d'élèves ont pas fini de se raconter ses exploits. Il a travaillé un temps pour la "Canada Steamship" et la navigation même en des circonstances difficiles, n'a pas de secret pour lui. Passé au service de la "Terre de Chez Nous" après un stage en des publications moins connues, il n'a pas tardé à faire reconnaître ses mérites et on lui doit, dans une bonne mesure, l'expansion prise par le journal de l'U.C.C. depuis un certain nombre d'années. Publier qu'il dirigera désormais l'équipe "d'abonnés" du "Foyer Rural", c'est annoncer déjà la pénétration rapide de cette revue et c'est aussi une bonne nouvelle dont il convenait de faire part aux lecteurs.

LE TABAC À CIGARETTES

British Consols
DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

Il n'y a que le bien qui soit "payant" et il paye éternellement... Aidez donc vos frères, les cultivateurs de la province, en faisant partie de l'union agricole. Si vous croyez que vous n'avez pas besoin d'eux, ayez la charité de penser qu'ils ont besoin de vous...



Aussi imperméables que les pattes d'un Canard! Les bottes de caoutchouc MINER tiendront vos pieds secs, chauds et confortables.

Le fameux procédé de vulcanisation Miner fusionne en quelque sorte toutes les parties de la botte en une seule pièce... rend le caoutchouc résistant aux déchirures, aux fissures et à l'usure du va et vient du travail de la ferme. En outre, toute la surface du caoutchouc est protégée par un fini lustré qui résiste aux acides de la grange et à l'oxydation de l'air.

Les bottes Miner sont fabriquées sur des formes conçues pour le confort de ceux qui sont sur leurs pieds de l'aube au crépuscule.

MINER à l'avant dans la fabrication des chaussures de caoutchouc synthétique.

Miner ont été les premiers à fabriquer et offrir les bottes en caoutchouc synthétique. Aujourd'hui, l'expérience de leurs artisans est une garantie de la solidité, de la durabilité de vos chaussures pour la ferme.

On peut se procurer les bottes MINER pour la ferme et pour les chantiers dans les grandes villes pour dames, messieurs et jeunes garçons.

THE MINER RUBBER COMPANY LIMITED
Bureau central et usines Granby, Que.

Manufacturiers de chaussures en caoutchouc et en toile, de vêtements et de gants en caoutchouc, de talons, semelles et doublures en caoutchouc, imperméabilisateurs de tissus et vendeurs en gros de chaussures en cuir.



Conseils de la semaine

Propos divers

Par Jean Blanchet, agronome

I—MATIÈRE ORGANIQUE

L'humus qui provient de la décomposition des matières végétales joue dans le sol des rôles très importants. Voici quelques effets de cette matière organique.

1.—L'humus constitue une des principales sources d'azote pour les plantes dans le sol. Or une terre qui serait pauvre en humus exigerait un apport extérieur d'azote pour favoriser la croissance normale des végétaux.



Et voilà comment ça sort de terre quand, dans la terre, la matière organique abonde et se renouvelle...

2.—La matière organique sert de nourriture aux bactéries utiles du sol qui travaillent à rendre les éléments de fertilité assimilables par les plantes.

3.—L'humus a pour tendance d'augmenter le pouvoir absorbant des sols et pour l'eau et pour les engrais. On remarque ce dernier effet surtout dans les périodes de sécheresse. Les céréales semées dans une terre humifiée se développent normalement au cours d'une saison de végétation plutôt sèche car la matière organique contenue dans ce sol retient une quantité suffisante d'humidité pour les besoins des plantes. Tel ne serait pas le cas pour les terres sablonneuses, ouvertes et friables qui, manquant d'humus, retiennent plus difficilement l'eau de pluie et les engrais.

4.—Mais un autre rôle de la matière organique dans le sol, et non le moindre, c'est de corriger certaines propriétés physiques de la terre arable.

a) Elle a pour effet de rendre les terres argileuses plus perméables, plus ouvertes. Elles s'aèrent, se drainent et se travaillent donc plus facilement.

b) Elle cimentte ensemble les grains de sable dans les terres légères et augmente leur cohésion.

Sources de matière organique

Les deux principales sources de matière organique sur la ferme sont:

- 1—Le fumier.
- 2—Les engrais verts.

De ce fait découlent deux problèmes importants:

Premièrement, pour restituer au sol une partie de la matière organique qui lui a été enlevée par des cultures, la méthode la plus économique à suivre pour le cultivateur soucieux du progrès de sa ferme, c'est d'utiliser au maximum toute la richesse du fumier en conservant l'engrais d'étable dans une remise convenable et en employant ce fumier sur sa terre d'une manière rationnelle.

Deuxièmement, suivre dans les cultures un système de rotation adapté à la forme d'agriculture que l'on pratique, à la disposition de la ferme, et au genre de sol. En enfouissant chaque année des engrais verts et tout particulièrement des regains de foin légumineux, on conserve au sol non seulement une quantité raisonnable de matière organique mais on lui restitue aussi une bonne partie de sa richesse en azote et en bactéries utiles.

Quand on parle de la conservation et de l'assainissement de nos terres arables, nous ne devons pas perdre de vue l'important problème de la matière organique.

II—PETITS CONSEILS

Le moyen ordinaire de faire tarir les vaches est de diminuer la qualité de la ration, en retranchant les aliments qui ont pour effet de stimuler la production du lait tels que les concentrés, les succulents, les légumineuses. Et ensuite on diminue graduellement le nombre de traites jusqu'à ce que la vache ne donne qu'une très faible quantité de lait par jour. Cependant si une vache ne donne déjà qu'une petite production de lait, il suffira de diminuer tout simplement le nombre des traites pour la faire tarir. La période de repos est nécessaire à la vache pour lui permettre de refaire ses tissus, de bien nourrir son fœtus et d'emmagasiner des matières de réserve avant le vêlage.

La longueur de la période de repos dépend de la quantité de lait qu'une vache a donnée et de son état d'engorgement. Il faut que l'animal ait une période de repos suffisante pour demeurer en bonne condition de chair au moment du vêlage. Une bonne vache qui donne beaucoup de lait a droit à un repos de deux à trois mois; une vache de production moyenne se contentera d'un repos de cinq à six semaines.

On a tout à gagner à conduire les animaux avec douceur. Il peut se rencontrer une exception de temps à autre. Mais, de façon générale, toute manœuvre brusque, rend les animaux nerveux, affecte leur santé, et il en résulte toujours une diminution dans leur production et leur travail.

À l'automne, c'est toujours une bonne pratique de tondre les cuisses et la région du pis des vaches en lactation. Si l'étable est assez chaude, on conseille même de leur tondre tout le corps. N'oublions pas aussi d'utiliser l'étrille et la brosse une couple de fois par semaine au cours de l'hiver. La propreté des animaux est un facteur qui influence sur la production.

Une litière abondante et renouvelée chaque jour permet d'abord à l'animal de se tenir plus propre et constitue ensuite un moyen de recueillir toute la valeur fertilisante, toute la richesse du fumier.

Les commissaires.. (Suite de la page 9)

leur nom une convention avec les institutrices.

4—Que le principe de préférence syndicale et de la retenue syndicale soit reconnu et adopté en principe.

Plusieurs autres clauses sont discutées et adoptées pour être soumises aux représentants de l'A.C.I.R. À l'unanimité, les Commissaires scolaires insistent sur la solidarité professionnelle même en dehors de toute obligation légale et sans extension juridique. Elles prient l'Association de hâter la formation d'un comité mixte permanent pour le règlement de questions courantes.

M. LOUIS PERRON

M. Louis Perron, inspecteur et propagandiste des écoles rurales spéciales, adresse la parole aux congressistes: "Il faut, dit-il, hâter rapidement l'éducation des fils de cultivateurs, particulièrement les plus âgés qui ont pour tout

partage, la petite école du rang. Il faudrait des écoles avec professeurs et programmes spéciaux, à caractère agricole qui constituent un centre d'intérêt et foyer de culture pour nos gars de 12 à 16 ans. Le jeune rural doit avoir l'équivalent du jeune de la ville. Des expériences faites en particulier dans votre région démontrent l'opportunité et l'exacte adaptation de ces écoles au goût, à la mentalité aux aptitudes et aux besoins des jeunes ruraux eux-mêmes, de leur milieu social et de leur institutions agricoles."

S. EXC. MGR MELANÇON

Son Excellence a bien voulu faire aux congressistes, l'honneur de sa visite. Il exprime sa joie de saluer les représentants de toutes les familles: "Vous faites un travail de fond, dit-il, parce que vous avez compris la primordiale importance de l'éducation. L'avenir

des peuples dépend de l'éducation de sa jeunesse. Il y a une personnalité commune à tout homme et une personnalité propre à chacun; c'est l'éducation qui parfait cette dernière personnalité et fait les hommes de caractère. On peut avoir un homme très instruit et très vide. Nos ancêtres étaient peu instruits mais comme ils étaient distingués et de belle éducation!... On peut être éducateur par inclination, pour savoir; par intérêt, pour l'argent; par idéal, pour faire grandir une âme. Vous devez être éducateur par idéal. Une bonne éducation tend à établir l'équilibre de la religion, de la santé et de la raison dans la personne de l'enfant. Il faut favoriser une bonne orientation pour exploiter à plein notre capital humain. Ce ne sont pas les systèmes qui manquent mais la coopération, entre les différents systèmes. Donnons-nous la main pour défendre et favoriser les intérêts supérieurs de l'éducation."

Comment êtes-vous aujourd'hui?



Moyen sûr d'aider la "nature!"

"Une association professionnelle est l'union de personnes exerçant un même métier ou une même profession en vue de défendre et de promouvoir les intérêts généraux de ses membres."

Léon LEBEL, s.j., aumônier général de l'U.C.C.



RAPPORTEZ-VOUS

- Au Bureau de Placement National le plus près
- À votre Comité local de Production Agricole
- À votre représentant Agricole Provincial
- À un représentant autorisé d'une compagnie de pulpe et de papier

Voici, en réalité, l'une des meilleures offres d'emplois de la saison... du travail au grand air, avec ce qu'il a de mieux en fait de nourriture, de logement confortable, et une occasion superbe de gagner et d'épargner beaucoup d'argent. De nombreux emplois disponibles pour les hommes d'expérience... et une occasion excellente pour les cultivateurs et hommes de ferme qui veulent gagner de l'argent au cours de la saison tranquille.

Engagez-vous dès aujourd'hui... pour une saison entière de travail.



EMPLOIS POUR Coupeurs — Charretiers — Constructeurs de camps — Conducteurs de camions et de tracteurs — Forgerons — Cuisiniers — et autres.

L'INDUSTRIE de la PULPE et du PAPIER du CANADA

Les commissaires de Chicoutimi

Ceux qui ont la garde des écoles en ce diocèse donnent un bel exemple d'organisation.

Jeu le 24 octobre, l'Association des Commissions Scolaires du diocèse de Chicoutimi, tenait son premier congrès annuel. Quarante-huit commissions scolaires étaient représentées. Environ 130 commissaires assistaient. M. Simon Maltais, président diocésain, MM. Guillaume Tremblay et C.-A. Dufour, vice-présidents, ainsi que les autres membres du conseil d'administration étaient présents. Parmi les invités d'honneur, on remarquait: le R. P. Beaudoin, s.j., M. l'abbé Alphonse Tremblay, visiteur d'écoles de villes, M. J.-E. Boily, inspecteur régional, MM. Louis-Philippe Poulin, Lorenzo Côté, Florent Fréchette et Odilon Ouellet, inspecteurs d'écoles; assistaient également, M. Louis Perron, inspecteur et propagandiste des écoles rurales spéciales, M. l'abbé Médéric Gravel, curé de Port-Alfred, M. l'abbé Mathieu, curé de Grande Baie, M. l'abbé Antoine Perron, curé de Petit Saguenay, M. l'abbé Roland Dufour, vicaire à St-Joseph d'Alma, M. J.-Augustin Girard, professeur, M. l'abbé Gérard Bouchard, aumônier diocésain de l'Association. Les commissions scolaires de la région avaient délégué des représentants officiels.

L'AVANT-MIDI

Après l'inscription des délégués, M. Simon Maltais, président, souhaite la bienvenue à l'assistance: "Notre Association, dit-il, a été fondée le 12 octobre 1945, en vue de grouper toutes les Commissions scolaires et d'assurer la plus étroite collaboration entre les institutrices et les représentants des parents, pour le succès de l'éducation. Vous verrez par le rapport de Monsieur le secrétaire, que les Commissions scolaires de notre région ont répondu généreusement à notre attente. Leur empressement est une preuve que l'Association n'est pas une simple question monétaire et que l'Association entend bien poursuivre des buts plus larges. Le Congrès annuel est un examen général de nos activités comme commissions et comme association; nous étudierons ensemble les moyens de résoudre les problèmes scolaires en conformité avec l'idéal canadien-français catolique."

RAPPORT DES ACTIVITES

M. Jean-Marie Corvet, secrétaire diocésain de l'Association, lit le rapport des activités de l'année, dont voici les points importants: L'Association a été fondée le 12 octobre 1945, en présence de deux cents délégués. Les constitutions ont été adoptées; M. l'abbé Bouchard, que Monseigneur avait nommé aumônier diocésain, en prépara une audition qu'il fit imprimer au mois de février et dont le texte fut envoyé à toutes les Commissions scolaires et accepté comme texte de base de par toute la province. L'exécutif a tenu une réunion le 13 mai 1946. A ce moment, 37 commissions scolaires étaient membres; toutes les questions d'administration interne et d'organisation de secrétariat furent étudiées et réglées.

M. l'abbé GERARD BOUCHARD

M. l'abbé Bouchard, aumônier diocésain, félicite les Commissions scolaires pour être venues en si grand nombre. Il exprime sa joie de voir la rapidité avec laquelle l'Association s'organise. "Dans deux ans, dit-il, nous aurons groupé presque les deux tiers des Commissions scolaires; il faudrait les atteindre toutes dès cette année. Chaque Commission a un rôle à remplir dans l'Association, et toutes, participant aux avantages, doivent participer au maintien de ses effectifs et son soutien fi-

Servante demandée

Pour travail général dans maison privée. Salaire convenable et bonnes conditions de travail. Ecrire à M. Gérard FILION, secrétaire général de l'U.C.C., St-Bruno, comté de Chambly, P. Q.

Les champions de la Compagnie Price Brothers



M. Damien BEAUDOIN

nancier. Votre association est arrivée juste à temps pour empêcher une catastrophe tout à fait inexplicable dans une province catholique comme la nôtre: une grève dans l'enseignement. C'est une honte pour le Québec aussi bien pour les Commissions scolaires que pour les instituteurs et institutrices de ne pas réussir à trouver un terrain commun d'entente et à s'y rencontrer dans une franche atmosphère de collaboration et d'entraide. S'il y a un domaine où la paix et l'ordre sont nécessaires, c'est bien celui de l'éducation. L'Association des Commissions scolaires ne veut prendre la place de personne, ni du Département, ni du Conseil de l'Instruction publique, ni des instituteurs et des institutrices, mais elle veut donner aux Commissions scolaires toute leur place dans notre système d'éducation. Il faut vous donner la main, vous serrez les coudes, et tendre une main de franche amitié aux institutrices. Dieu veuille que la question des salaires se règle d'ici un an pour qu'on puisse parler d'éducation, et être entendu.

L'APRES-MIDI

Etude de la Convention collective.

M. l'abbé Pouchard, préside la discussion sur les conditions de salaire et de travail à inclure dans le projet de Convention collective qui sera bientôt proposé. La discussion s'anime et se prolonge sur des points principaux qui amènent les solutions suivantes résolues à l'unanimité:

1—Que le salaire minimum des institutrices soit fixé à \$600.00 pour les diplômées du cours élémentaire, \$625.00 pour les diplômées du cours complémentaire, et \$650.00 pour les diplômées du cours supérieur;

2—Qu'à partir de ce minimum, une augmentation de \$25.00 soit accordée pour chaque année d'expérience jusqu'à un maximum n'excédant pas \$750.00;

3—Que toutes les Commissions scolaires de notre district adoptent et représentent les mêmes propositions de contrat pour l'année 1946-1947, et autorisent leurs officiers de district à négocier en

(Suite à la page 8)



M. Denis Ferland, de Ste-Cécile de Frontenac, qui a reçu une montre en or de la compagnie Price Brothers en attestation de ses exploits forestiers.

Prix décerner aux gagnants pour la saison de coupe 1945-46.

La direction de la Compagnie Price Brothers, Division de Chicoutimi, éprouve un vif plaisir à honorer publiquement le mérite obscur, mais non moins digne de mention, des travailleurs de la forêt qui se sont signalés à l'attention de tous par leur ardeur infatigable au travail et leur beau record dont elle est heureuse de publier ici les détails.

Pour la Sous-Division de Kénogami-Sud, M. Alphonse Paquet, de St-Simon, Comté de Bonaventure, a atteint ce beau record: 359.04 en 256 jours d'ouvrage, ce qui fait une coupe moyenne de 2.18 cordes, tandis que pour la Sous-Division de Dolbeau, M. Damien Beaudoin, de St-Ephrem-Station, comté de Beauce, avait à son crédit 428.40 cordes coupées en 169½ jours d'ouvrage: une moyenne de 2.53 cordes par jour.

Pour la Sous-Division de Shipshaw, nous citerons à l'honneur M. Wellie Thibault, de Jonquière qui s'est classé bon premier pour la deuxième année consécutive, pour avoir, en 316 jours d'ouvrage, coupé 730.54 cordes de bois de pulpe, une moyenne de 2.31 cordes par jour. Pour le même championnat l'an dernier, M. Thibault avait reçu une montre en or de la Compagnie qui, cette année lui a fait cadeau d'une magnifique horloge portant l'inscription de son nom.

Pour assurer une répartition plus équitable des prix aux concurrents et ne pas priver les émeules du Champion de Shipshaw du droit à la récompense de leur travail, la Compagnie a voulu décerner cette année un deuxième prix pour couronner le mérite de celui qui s'est classé second de cette sous-division. Ce prix, qui consistait en une très belle montre en or, fut attribué à M. Denis Ferland, de Ste-Cécile, comté de Frontenac.

Ces travailleurs remarquables font honneur à la Compagnie Price Brothers qui était heureuse de leur marquer son appréciation à l'occasion d'une fête champêtre qu'elle donnait à tous ses employés le 2 septembre dernier, en présentant, devant tout le personnel, au premier, une superbe horloge, et à chacun des trois autres une montre en or portant l'inscription de leur nom.

Le concours national d'orge

Le comité des juges du concours national d'orge nous prie de publier le communiqué suivant:

Les cultivateurs qui prennent part au concours national d'orge doivent être prêts à recevoir la visite des juges vers le 4 novembre. Seuls seront visités ceux qui ont conservé plus de 60% des points lors du jugement d'été. On demande à chaque concurrent d'avoir au moins 40 minots d'orge provenant de la récolte inspectée au cours de l'été. Les juges ont instruction de ne pas prélever d'échantillons chez les concurrents qui auront moins de 40 minots.

"Il va sans dire que dans un concours de ce genre l'orge doit être non seulement battue, mais bien criblée. Les prix offerts sont assez alléchants pour qu'on se donne la peine de préparer du très bon grain. Deux échantillons de 2 livres chacun seront prélevés chez chaque concurrent. En cas d'absence des propriétaires, lors du passage des juges, les membres de leur famille devront être en mesure de fournir aux visiteurs les renseignements nécessaires. D'ailleurs l'échantillon devra être prélevé en présence du cultivateur ou de son représentant. Qu'on se tienne donc prêt pour le 4 novembre."

On sait que le concours national d'orge a été lancé le printemps dernier pour encourager la culture de cette céréale. Les cultivateurs d'une vingtaine de comtés de la région de Montréal ont été appelés à y participer.



M. W. THIBAUT

A Sainte-Croix de Lotbinière

La Coopérative d'engrais alimentaires vogue en sécurité vers de nouveaux succès.

La coopérative d'Engrais Alimentaires de Ste-Croix Cte, Lotbinière, a tenu son assemblée annuelle le 11 octobre. Elle a vendu du 1er septembre 1945 au 31 août 1946, pour \$236,703.35 soit 108,328 poches dont 71,013 sacs de moulées balancées.

Les profits bruts de l'année se sont chiffrés par \$39,993.15 les frais d'opérations ont été de \$21,395.37, le profit net avant dépréciation est donc de \$18,597.78, à déduire \$2,573.01 de dépréciation sur camions, outillage, immeubles, ce qui laisse un profit net de \$16,024.77.

La Coopérative d'Engrais Alimentaires, a été fondée en 1942, avec quatre-vingt membres de la paroisse et des environs, elle compte maintenant 179 sociétaires.

Les profits réalisés depuis sa fondation s'élèvent à \$51,136.28. Cette meunerie est entièrement payée, et de plus elle a distribué à date des ristournes pour un montant de \$15,967.51.

Le bureau de direction de cette Coopérative prospère est composé comme suit: M. Luc Boisvert, président, M. Adolphe Lemay vice-président, directeurs, MM. Gerasime Desrochers, Séverin Hébert, Philémon Boucher, M. H. Paul Hamel, secrétaire-gérant.

Les prix qui montent toujours

La Commission des Prix et du Commerce annonce que les fabricants et les grossistes pourront demander des prix plus élevés pour les bardeaux en cèdre rouge de la Colombie canadienne. Les prix maxima de détail seront d'environ 20 à 25 cents plus élevés pour chaque ballot.

La Commission explique qu'on a pris cette mesure en vue de contrebalancer en partie l'effet des récentes hausses de salaires et les coûts plus élevés des billes.

Une vente qui rapporte bien

Une vente à l'enchère de bovins de boucherie de race à rapporté récemment à Sherbrooke, la jolie somme de \$8,310. 28 jeunes taureaux et génisses des races Shorthorn, Hereford et Aberdeen-Angus furent mis en vente. Le prix moyen obtenu pour les génisses a été de \$330, tandis qu'il s'établit à \$267 pour les mâles. L'enchère maximum de \$700 a été mise sur un sujet de race Shorthorn, les sujets de cette race obtenant la plus haute moyenne. Deux animaux Aberdeen-Angus ont obtenu \$240 et une tête de race Hereford \$145.

Cette vente est organisée par l'Association provinciale des éleveurs de bovins de boucherie en coopération avec la Commission de l'Exposition de Sherbrooke. Elle a été tenue sous la présidence de M. F. G. Bennett, président réélu de l'Association, assisté de M. L. H. Hamilton, professeur au Collège Macdonald, réélu secrétaire de cet organisme pour le prochain exercice.

Chaque RAT TUE par le

RAT-NIP

Représente 100 lbs de grain par année. Aidez-vous... aidez ceux qui ont faim. Faites LA GUERRE aux rats immédiatement! Il n'y a rien de plus facile à utiliser, de plus rapide ou de plus mortel que le RAT-NIP. Les rats ne peuvent y résister... ils meurent rapidement. Dans les pharmacies, les quincailleries et les magasins généraux, 5c. Liquid Veneer Corp., Ft. Erie North, Ont.



TONDEZ VOS VACHES

Les poils courts sont beaucoup plus faciles à nettoyer

Des vaches plus propres donnent un lait plus propre. Moins de bactéries. Meilleurs testés de sédimentation. La Tonte élimine les poils, fait disparaître la couverture chaude sous laquelle ils se multiplient. Tondeuse à main

STEWART

Illustrée ci-bas

Construction solide, simple, roulement doux sur coussinets. Tond rapidement. Engrenages en acier durable dans une boîte à l'épreuve de la poussière. Complète telle qu'illustrée avec la tête de tondeuse Stewart D1 la plus récente.

CLIPMASTER

électrique STEWART

Une machine à un seul homme. La tondeuse la plus rapide jamais fabriquée. Moteur puissant refroidi par un éventail, dans la poignée. Se branche aux prises légères, pas de fil de terre. 110-120 volts. CD ou CA. Autres voltages à prix un peu plus élevés.

ACCESSOIRES POUR TONDER LES MOUTONS

Peut s'attacher à la machine ci-dessus.

Voyez votre vendeur local

Sunbeam Corporation (Canada) Ltd.

(autrefois Flexible Shaft Co. Ltd.)

Usine: 321 Weston Rd. S., Toronto 9.

IL S'ATTAQUE DIRECTEMENT

AUX SOUFFRANCES ET AUX MALAISES DE LA



RAPIDEMENT, un soulagement agréable se fait sentir, quand vous vous mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine. Il aide à réduire l'enflure, aide à dissiper la congestion, et aide ainsi les sinus à se vider. Essayez le Va-tro-nol!

VICKS VA-TRO-NOL



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières.

La vie de chaque jour

Il y a de petites ritournelles qui sont sans cesse sur les lèvres de certaines femmes et qui sonnent faux, énervant tout le monde, surtout ceux qu'elles concernent directement... Imaginez entendre à chaque fois que passent le seuil pour entrer au foyer le mari et les grands garçons, ces quelques mots pas flatteurs du tout: "Ah! Que vous sentez donc l'étable!" Et une grimace significative souligne la phrase. Certains hommes intelligents subiront la dou-



Il y a des fermières qui ne redoutent pas les odeurs de la ferme et qui secondent admirablement le travail des hommes... Mettons que l'exception confirme la règle!

che sans mot dire. D'autres, plus prompts à la riposte, continueront un débat fort ennuyeux et pas édifiant pour les enfants qui se demandent pourquoi leur père s'est fait cultivateur et pourquoi leur mère l'a marié...

Les enfants qui raisonnent ainsi partagent notre opinion. Mais oui! Pourquoi cette femme mariée un cultivateur? Ne savait-elle pas ses conditions de vie? N'était-elle jamais entrée dans une étable? Ignorait-elle que la tenue, sur la ferme ne peut être celle du professionnel? Une femme qui épouse un cultivateur doit être au fait de tout cela et se résigner à endurer ces ennemis après tout insignifiants. Pourquoi toujours renouer d'insipides paroles qui, à la longue, fatiguent, découragent, peuvent dégoûter, surtout les grands garçons, de la profession agricole. Souvent ces détails paraissent insignifiants mais ils peuvent avoir une influence désastreuse sur toute une vie de jeune homme et sur la paix familiale.

Il y a toujours assez de causes de mécontentement même dans les familles les plus unies. Pourquoi en faire naître sans cesse surtout quand on sait qu'il n'y a aucune correction à apporter. S'il s'agit:

(suite à la page 17)

L'agriculture et l'institutrice

Lors du congrès de l'enseignement agricole à Québec tout récemment, on a émis l'idée qu'il serait opportun de donner l'an prochain des cours d'agriculture et de pédagogie aux institutrices rurales. Une résolution des congressistes en formule expressément la demande.

Il a été question aussi des écoles rurales spéciales pour garçons et on a affirmé que celles qui existent déjà répondent bien aux fins qu'on s'était proposées.

Les plus belles prières

Le "Confiteor"

Cette prière remonte à la plus haute antiquité chrétienne et l'auteur en est inconnu. Elle nous est familière depuis notre enfance, et la plupart des fidèles la récitent machinalement, sans se douter que c'est un petit chef-d'œuvre d'oraison. Une analyse sommaire suffira pour nous en convaincre.

Disons d'abord que le "Confiteor" est une formule de contrition et c'est un acte qui possède toute l'efficacité de la contrition parfaite. C'est d'abord un acte de contrition.

La Contrition, en effet, est l'acte par lequel, le pécheur, conscient de sa culpabilité, se détourne du péché et se retourne vers Dieu, pour lui demander pardon. Il n'est pas besoin d'insister pour prouver que cette définition s'applique d'une façon parfaite au "Confiteor".

C'est aussi un acte qui équivaut en efficacité à l'acte de contrition parfaite, puisqu'il contient un acte de charité parfaite envers le prochain. En effet, nous n'y demandons pas pardon uniquement pour nous-mêmes, mais aussi pour les autres hommes et nous y prions pour leur salut éternel: "Que le Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde et que, nous ayant pardonné nos péchés, Il nous conduise à la vie éternelle."

En second lieu, le "Confiteor" est la formule officielle de contrition que l'Eglise a consacrée par l'emploi qu'elle en fait dans la liturgie. Elle en prescrit la récitation avant la réception de plusieurs sacrements, et elle l'a introduite dans la liturgie de la messe. Avant de monter à l'autel, le célébrant — simple prêtre, évêque ou Souverain Pontife — doit se prosterner profondément pour réciter cette prière d'humilité. Après quoi, le serviteur la récite à son tour au nom des assistants; puis, quand vient le temps de la communion, les fidèles qui désirent s'approcher de la sainte table la récitent de nouveau en même temps que le serviteur.

Si nous faisons maintenant l'analyse du texte, nous trouvons que le "Confiteor" est composé de quatre parties. Les deux premières constituent chacune un bref résumé des grandes litanies, cette prière sublime et grandiose dans laquelle l'Eglise nous fait implorer tour à tour les différentes catégories des habitants du ciel, en commençant par la Sainte Trinité et en passant successivement par la Sainte Vierge, les anges, les saints de l'Ancien Testament et les différents groupes de Saints du Nouveau Testament.

La première partie du "Confiteor" n'est cependant pas une prière de demande: c'est une confession. Le pécheur confesse d'abord à Dieu tout-puissant qu'il a grandement péché en pensée, en parole et en oeuvre. Le texte latin porte le mot "Nimis" ce qui signifie trop. En effet pour un chrétien et un catholique, que Dieu a traité avec un amour de prédilection, en faisant de lui son enfant et en se donnant à lui, ce serait encore trop de commettre même un seul péché véniel. Voilà pourquoi les plus grands saints ont pu réciter le "Confiteor" avec des sentiments de sincère contrition. Comme les plus grands pécheurs, ils ont pu s'avouer coupables sans invoquer aucune excuse: "Par ma faute, par ma très grande faute".

La même confession se fait ensuite à la Bienheureuse Marie toujours Vierge, à "Saint Michel Archange" et par lui à tous les saints anges, à "Saint Jean-Baptiste" et par lui à tous les saints de l'Ancien Testament, aux Apôtres saint Pierre et saint Paul et par eux à tous les saints apôtres et disciples du Christ en enfin à "tous les saints" qui peuplent actuellement le paradis. Parmi ces saints, il y en a plusieurs qui s'intéressent à nous d'une façon particulière: sans compter Marie, qui est notre mère et la Médiatrice universelle, ainsi que notre Ange gardien; il y a aussi nos ascendants: aïeux et aïeules, grand-pères et grand-mères, peut-être un père ou une mère, des frères ou des soeurs et des amis. Ces milliards de bienheureux qui ont la vision béatifique nous voient en Dieu d'une façon plus claire que nous nous connaissons nous-mêmes. La vue de notre culpabilité et de notre repentir est de nature à déterminer en eux un sentiment de profonde compassion; et, comme ils ont accepté d'être les témoins de notre humiliation, ils sont, pour ainsi dire, obligés d'intercéder pour nous.

C'est alors que commence la seconde litanie qui est une prière d'imploration par laquelle nous supplions Marie, les anges et toutes les catégories de saints auxquels nous avons fait l'aveu de nos faiblesses et de notre déchéance de vouloir bien "prier pour nous le Seigneur notre Dieu".

Peut-on attribuer cette anomalie apparente à une distraction de tout leurs cœurs, de toute leur âme, de toutes leurs forces et de tout leur esprit, qui ont pour leur prochain un amour de même degré, pourraient faire la sourde oreille à cette supplication d'un pécheur repentant? Et peut-on s'imaginer alors la somme de grâces obtenues par les prières de ces milliards de Saints qui sont les amis de Dieu et auxquels Celui-ci ne peut rien refuser, parce qu'il les aime d'un amour infini?

Voilà pourquoi, fort de cette masse surabondante d'intercessions, le pécheur peut maintenant envisager sans crainte, le "Dieu tout-puissant" et, animé d'une sainte audace, demander pardon, non seulement pour ses propres péchés, mais aussi pour ceux de tous les hommes, et Le prier à son tour de les "conduire à la vie éternelle".

Enfin, dans un dernier élan de confiance, le pécheur demande au "Dieu tout-puissant et miséricordieux" pour lui-même et pour tous les hommes le pardon, l'absolution et la rémission des péchés commis.

Ces simples considérations suffisent à nous montrer que le "Confiteor" n'est pas une prière banale, et qu'elle a été conçue par quelqu'un qui devait être un maître dans la pratique de l'ascétisme. Il reste cependant une difficulté qui mérite quelques instants d'examen:

Le pardon des péchés est l'oeuvre de la Miséricorde divine. On pourrait donc naturellement s'attendre à ce que l'Eglise nous fasse invoquer cet attribut de Dieu au cours de toute cette prière. Or, c'est à la Toute-Puissance surtout que le "Confiteor" paraît s'adresser: "Je confesse à Dieu Tout-Puissant"; "Que le Dieu Tout-Puissant nous fasse miséricorde..."

C'est dans la dernière partie seulement que le texte fait allusion à la Miséricorde de Dieu après la Toute-Puissance: "Que le Dieu Tout-Puissant et Miséricordieux".

Peut-on attribuer cette anomalie apparente à une distraction de l'auteur?

Nous croyons au contraire que la phraséologie qu'il a adoptée a été voulue expressément et qu'elle est justifiée par une raison théologique bien fondée. En effet, quand Dieu pardonne le péché, il produit toujours dans l'âme un effet d'une valeur incomparable: un degré de grâce sanctifiante. Or la grâce sanctifiante est une réalité d'ordre divin qui dépasse en perfection toutes les natures créées, même celle du plus parfait des anges. Pour produire dans

(Suite à la page 19)

"Enseignez-nous à prier"

C'est un fait qui nous laisse dans l'étonnement, quand nous entendons des institutrices de l'école rurale affirmer que des enfants de six ans leur arrivent sans savoir aucune prière pas même le Signe de la Croix. Comment expliquer cette négligence de la part de mères certainement très chrétiennes et qui, elles-mêmes, doivent réciter leurs prières du matin et du soir avec ponctualité? D'ailleurs, nos foyers ruraux ne sont-ils pas les gardiens de cette belle tradition de la prière en famille, comment les petits ignorent-ils, à ce point, les éléments de notre culte religieux? Sans doute qu'à l'heure de la prière familiale, ces petits sont déjà couchés, il vaudrait le peine de retarder l'heure du repos afin que dès qu'ils comprennent, ils puissent prendre part à cette prière, une part distraite vous direz, mais l'audition, distraite si vous voulez, des formules les aidera à les retenir peu à peu. Un jour, ils saisiront quelques mots, un autre jour, d'autres passages et quand l'âge de savoir les principales prières sonnera, un grand travail de la mémoire sera déjà fait, la maman n'aura qu'à mettre de la liaison et de l'ordre dans ces trésors.

Un bébé de deux à trois ans peut commencer à tracer le Signe de la Croix en prononçant les paroles, plus ou moins distinctement mais qu'il importe! Ce n'est pas une grosse perte de temps pour la maman. Avant de dormir et en s'éveillant, le bébé sent sa menotte

(Suite à la page dix-sept)

Pour succès dans l'enseignement

Une gratification de \$20.00 vient d'être accordée à Mlle Marie-Anne Gagné, institutrice enseignant à East-Broughton, en récompense des succès qu'elle a obtenus dans la conduite de sa classe. C'est la troisième année consécutive que cet honneur lui échoit. La prime a été remise par l'entremise de M. l'inspecteur de district G. Royer.



"Je vous écris pour vous dire tout le bien que votre remède a fait à mes deux enfants contre la mauvaise habitude de mouiller leur lit. Ils ne mouillent plus leur lit maintenant et ils sont si heureux. Je me souviendrai sûrement de votre remède et si aucun de mes jeunes enfants était affligé de la même manière, je demanderais une autre quantité de votre remède et je le dirai aux autres".
Mme David H. Johnson, Canterbury Station, N.B. Essayez le traitement VANDERHOOF à la maison, il renforce les organes et aide à corriger cet état nerveux qui cause cette habitude. \$1.25 pour une boîte ou 15c pour un traitement d'essai.

Vanderhoof & Co., Ltd.
Boîte 247, Dépt. 71-K-2,
Windsor, Ontario.

COMMENCE À AGIR EN 2 SECONDES

ASPIRIN

SOULAGE LES DOULEURS CAUSÉES PAR LES RHUMES

NOUVEAUX BAS PRIX

12 comprimés	18c
24 comprimés	29c
100 comprimés	79c

LE VÉRITABLE "ASPIRIN" EST MARQUÉ DE CETTE FAÇON

TU FAIS LE MEILLEUR PAIN!

J'EMPLOIE LA MEILLEURE LEVURE!

Fait du pain délicieux et SOUTENANT!

Pas d'yeux grossiers!

Pas de grumeaux pâteux!

Pas de goût sur!

7 MÉNAGÈRES CANADIENNES SUR 8 QUI EMPLOIENT DE LA LEVURE SÈCHE EMPLOIENT LA "ROYAL"

Fabrication canadienne

Pour égayer vos soirées, vos fêtes

le bon vieux "Passe-Temps" vous offre un beau choix de musique et de chansons!

Embelli, augmenté, illustré, "Le Passe-Temps" contient chaque mois de 7 à 10 pages de musique et de nombreuses pages de lecture très intéressante... Les nouvelles chansons françaises, les belles mélodies d'autrefois, etc.

Pour être dans la note, il faut lire

"Passe-Temps"

COUPON D'ABONNEMENT

Le Passe-Temps, 627 ouest, rue Dorchester, Montréal, 2. Ci-joint \$2.00 pour 12 mois d'abonnement.

Nom

Adresse

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

Pour la
ménagère

PATRON 4725

par Anne Adams

Vous, qui désirez un joli tablier, pour protéger vos jolies toilettes des fêtes, vous pourrez vous confectionner celui-ci en rien de temps et à très peu de frais, car seulement une verge de tissu n'est requise pour ce patron. Confectionné dans une cotonna-
de imprimée ou carreautee comme nous le présentons ci-haut, il pourra faire un très joli cadeau de Noël.

Le patron No. 4725 est présenté dans les grandeurs petites (14-16); moyennes (18-20); larges (40-42). La grandeur 14 ans ne requiert qu'une verge de tissu de 35 pouces.

4725
S. 14, 16
M. 18, 20
L. 40, 42

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs. Ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

Très simple
et
très jolie

PATRON 4588

par Anne Adams

est bien l'expression que nous pouvons employer pour présenter cette belle petite robe. Votre petite fille sera jolie à ravir dans ce petit patron. Très facile à confectionner cette robe est montée sur un "yoke" ce qui fait tellement jeune. Vous avez deux paires de jolies manches au choix. Le patron No. 4588 est présenté dans les grandeurs 2, 4, 6, 8, et 10 ans. La grandeur 6 ans requiert 2 verges d'un tissu de 35 pouces, et 1-8 de verge d'un tissu contrastant.

4588
SIZES
2-10

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs. Ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

211, avenue Viger

Montréal



On croirait qu'un peintre a brossé ce tableau champêtre. Il n'en est rien; c'est de l'humble photographie d'amateur comme chacun peut en faire sur sa propre ferme. Le jeune Gilles Bélisle prend conscience de sa valeur d'homme en tenant d'une main ferme le licou d'un veau de l'année. L'enfant Bélisle est le petit-fils de M. G. Quevillon, de St-Henri de Mascouche.

Pour la couturière

Guide pour le fil et les aiguilles

Grosceur fil et soie	Fil mercerisé de couleur	Aiguilles à la main	Aiguilles à la machine
Lainage pesant pour costume, manteaux..... D, C		Moyennes	Moyennes
Lainage de pesanteur moyenne..... E	Grosceur moyenne	Grosses	Grosses
Couture générale, soies, rayonnées, semi-transparents, lainages légers..... A		Moyennes	Moyennes
Chiffon, tulle de soie, crêpe georgette, dentelles..... 0	Grosceur pour tissu fin	Fines	Fines
00			

TISSUS DE COTON

Fil noir ou blanc			
Tissus lourds pour costumes, coutil épais, toile à baches, grosse toile..... 8, 10, 12		Très grosses	Les plus grosses
Toile à matelas, croisé de coton, toile à store. Pour boutons, boutonniers sur tissu lourd..... 4, 5		Grosses	Grosses
Grosse cretonne, kaki, madras. Pour boutons sur pesanteur moyenne..... 30, 36, 40	Grosceur moyenne	Moyennes	Moyennes
Percalé, batiste, guingan, cotons, couture générale de ménage..... 50, 60, 70	Grosceur moyenne	Moyennes	Moyennes
Voile, linon, basin, tous tissus légers..... 80, 90	Pour tissu très fins	Fines	Fines
Organdi, batiste de fil, tissus très fins..... 100, 120	Pour tissu très fins	Fines	Fines
Dentelles, tulle, tous tissus délicats..... 150, 200	Pour tissu très fins	Très fines	Les plus fines

Raccordez en réparant
avec du ruban gommé

La bonne adhérence de ce ruban dépend de la force avec laquelle on appuie sur le fer. Un fer est considéré être chaud dès qu'il grésille au contact d'un doigt humide. N'oubliez pas qu'il ne faut pas repasser mais appuyer avec beaucoup de force! Il faut accorder suffisamment de temps pour que la chaleur pénètre. Sur les percales et les guingans ordinaires, six secondes suffisent. Les tissus épais demandent quelques secondes de plus que les tissus légers. Coupez le ruban assez long et assez large pour bien dépasser la surface à raccorder. Arrondissez les coins... ceci est important. Placez toujours le côté luisant en-dessous. Pour les draps, les tissus bien usés ou autres articles devant subir de nombreux lavages, il vaut mieux appliquer du ruban gommé des deux côtés. Pour les tissus à poil, appliquez-le du côté lisse.

Pour raccorder un accroc ou renforcer un endroit usé, coupez tous les bords effilochés ou brûlés du tissu afin que le contour de l'accroc soit uni. Coupez un rond de papier de la grosseur du trou. Servez-vous de ce patron en papier pour tailler une pièce dans un morceau de tissu assorti. Lisez les bords du trou avec le fer chaud afin qu'aucun fil lâche ne se voie. La pièce doit aller parfaitement dans le trou. Tournez jusqu'à ce que la texture du tissu et de la pièce correspondent. Coupez un morceau de ruban gommé de couleur assortie; arrondissez les bords soigneusement. La pièce doit dépasser largement les bords du trou. Placez le côté luisant du ruban gommé contre l'envers du tissu. Appuyez avec le fer chaud, ne repassez pas. Laissez refroidir, car l'adhérence se produit pendant ce temps-là. Ce raccordez est propre, uni et presque invisible. Plus solide que jamais et pouvant supporter le blanchissage.

Activez vos travaux de couture et d'ornement. Pour tenir les plis, formez les plis, puis assujettissez-les en y posant un ruban gommé. Ils resteront bien en place.

(Suite à la page 16)



"Notre Régulateur
de Famille est
Les PILULES"
du DR CHASE
pour les Reins et le Foie

Voici un laxatif qui

CONVIENT AUX
ENFANTS

Ex-Lax est réellement efficace... mais sans violence. Il n'affaiblit pas les enfants, n'occasionne pas de dérangement interne ou autre effet désagréable.

— Il n'est pas trop fort!

Ex-Lax peut être donné aux enfants en toute confiance. Quoi qu'il ait la saveur d'un bon chocolat, il produit invariablement l'effet désiré.

— Il n'est pas trop doux!

Ex-Lax est un laxatif qui évite les extrêmes. Il agit sans violence mais avec efficacité. En d'autres mots, Ex-Lax est

— le juste milieu!

EX-LAX le laxatif idéal.
Seulement 15c. ou 25c.

Comme fermière, je dois ma collaboration à toute la classe agricole. Je fournis cette collaboration et je remplis ce devoir social en étant membre de l'Union Catholique des Fermières.

- Le seul hebdomadaire français du Manitoba.
- Le journal que doivent lire ceux qui veulent se tenir en contact avec la population française de l'Ouest.
- A le tirage le plus élevé de tous les journaux qui font partie de la "Canadian Weekly Newspaper Association".
- Est membre de l'"Audit Bureau of Circulations".

La LIBERTE et
le PATRIOTE

619, ave. McDermot
Winnipeg, Man.

Numéro spécimen sur demande
— Abonnement \$2.00 par
année.

Voici Pourquoi Plus de Femmes Emploient
GLO-COAT
de Préférence à Toute Autre Cire à Plancher!

Le Self Polishing Glo-Coat Johnson vous assure tout ce que vous pouvez exiger d'un poli à plancher: Beauté, Protection, Propreté. Appliquez simplement et laissez sécher... brille sans frotage. Faites-en l'essai.

S. C. JOHNSON & SON, LTD.
Brantford, Canada





Assemblée annuelle du chapitre des Caisses populaires du comté de Kent à Rogersville

Le Chapitre des Caisses Populaires du Comté de Kent se réunissait dans la Salle Paroissiale de Rogersville, dimanche, le 27 octobre. Plus de 65 délégués, représentant 14 Caisses Populaires sur 17, assistaient à cette réunion.

En l'absence de M. Hervé Michaud, président, M. Gérald Arseneau, de St-Paul-de-Kent, présidait. Après l'ouverture d'usage, M. Martin Légère, gérant de la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes, donna un magnifique rapport. "A l'assemblée annuelle de la Fédération", dit-il, "sur 85 Caisses membres, 75 étaient représentées. Il faut s'organiser et faire de la propagande. L'organisation de la Caisse Centrale marche bien. Il n'y a qu'une Caisse dans le district qui n'a pas payé sa cotisation à la Centrale qui est la vôtre". M. Légère parla des activités des Caisses dans la province. Il énuméra les principales Caisses, avec l'actif de chacune: St-André, \$112,000; St-François, \$108,000; Caraquet, \$104,000; Paquetville, \$83,000; Shippagan, \$80,000.

Il y eut des discussions sur plusieurs questions importantes: remboursement des prêts en retard, moyens à prendre pour augmenter le nombre de membres, comment intéresser les membres, l'engagement d'autres propagandistes, etc. La Caisse scolaire fut encouragée.

Il fut proposé de donner \$25.00 à l'Association Acadienne des Etudiants et \$25.00 au Rév. P. Léon.

pold, pour les Cours d'été à St-Joseph.

Il fut aussi proposé que le lieu de la prochaine réunion soit St-Paul-de-Kent.

Un Comité de résolutions composé de M. Adelin LeBlanc, Emile Blanchard et Thomas Perry fut nommé.

Il y eut étude sur la Société d'assurance des Caisses Populaires et présentation d'un cours rapport par le gérant de chaque Caisse.

Séance publique

Plus de 200 personnes assistaient à la réunion du soir. Après l'ouverture par le Vice-Président, le Révérend Père R. Gaudet souhaita la bienvenue à tous les délégués et, en cette journée de la fête du Christ-Roi, il demanda que le mouvement coopératif continue à se développer.

Le premier orateur fut M. Martin Légère qui donna une causerie intitulée: "Ou allons-nous?" Avec l'éloquence qu'on lui connaît, M. Légère souligna les causes du laisser-aller dans nos organisations. "Le mouvement coopératif est un mouvement populaire", dit-il, "c'est un travail qui se fait avec le peuple. Il nous manque l'esprit de continuité. Avons-nous accompli ce que nous aurions dû faire? Il faut nous organiser et être convaincus. Quoique nous constatons qu'il y ait un changement merveilleux qui s'opère, car nous comptons dans la province 84 Caisses Populaires avec 2 1/2 à 3 millions d'actif, nous devons économiser plus que cela, car la jeunesse gaspil-

le. Il nous faut déposer des 25 sous et des 50 sous régulièrement et là nous verrons nos Caisses progresser". M. Légère, en employant plusieurs comparaisons, donna des conseils pratiques et il a laissé ses auditeurs bien convaincus d'être de vrais coopérateurs au sein de la Caisse Populaire.

Le second orateur fut M. Jean Brideau, propagandiste du mouvement coopératif, qui parla sur l'éducation par les Caisses Populaires. "La question d'éducation", dit-il, "a été comprise dans les Caisses dès le commencement". Il expliqua la fondation de la première Caisse jusqu'à présent.

"Tous les progrès sont dus à la nécessité", dit-il, "et c'est en 1934, dans la nécessité que le mouvement coopératif a le plus grandi. Il faut s'habituer à épargner systématiquement et la Caisse est un moyen d'y arriver". Il insiste pour que la Jeunesse et surtout les enfants sachent économiser et se sacrifier afin de faire des économies et quand viendra la crise, on aura des réserves.

M. François Blanchard, technicien-aviseur des Cooperatives, prononça ensuite une allocution en faveur du mouvement coopératif et appuya surtout sur la production. "Il ne faut pas seulement penser à servir", dit-il, "mais aussi à produire. On construit des maisons, des magasins, des garages et même des cinémas, mais pense-t-on à construire des moyens de production. Le sol s'appauvrit, les plantes sont malades, et on fait peu pour les

Témoignage d'un lecteur acadien

Dupuis Corner,
le 2 octobre 1946.

"La Terre de Chez Nous".

Cher Monsieur,

Ci-inclus, vous trouverez un bon de poste au montant de \$2.50 pour 3 ans d'abonnement à la "Terre de Chez Nous". Les renseignements que la "Terre de Chez Nous" fournit aux cultivateurs sont à la fois pratiques et intéressants. Je savoure la lecture de ses nombreuses pages lorsque me parvient cet hebdomadaire et je ne voudrais en être privé à aucun prix. Je vous remercie d'avoir attiré mon attention sur l'occasion de mon abonnement.

Bien à

Charles-E. Leblanc,
Dupuis Corner,
Westmorland, N.B.

améliorer; la forêt se déboise, mais on brûle et on brûle sans s'en soucier; la pêche diminue, mais on n'observe pas les lois de la protection. Afin de faire prospérer, il faut absolument améliorer notre production".

M. Hudulph Savoie, M.L.A., fut ensuite invité à adresser la parole. Il encouragea les gens à mettre leurs épargnes à la Caisse Populaire, "car", dit-il, "Plusieurs jeunes gens n'ont pas connu la dernière crise et les misères qu'elle a apportées dans nos paroisses. Il faut s'attendre à ce qu'il y en ait d'autres et économiser pour pouvoir les traverser sans trop en souffrir.

M. Emile Blanchard lut ensuite les résolutions suivantes:

1^{re}—Attendu l'importance toujours grandissante du mouvement des Caisses Populaires dans les centres acadiens, il est résolu que le Ministère de l'Agriculture augmente le nombre de vérificateurs dans la partie française de la province.

2^{de}—Attendu le besoin urgent de l'organisation d'une Caisse Cen-

Pour défendre les intérêts communs

Plus de soixante délégués des différentes organisations coopératives de la province se sont réunis à Chatham dernièrement pour jeter les bases de l'Union Coopérative du Nouveau-Brunswick. Cet organisme servira de lien entre les différents mouvements, et agira pour eux chaque fois qu'une action provinciale sera requise.

L'Union est composée de deux sections, française et anglaise, qui tout en s'occupant du travail particulier de leurs membres, mettront leurs ressources en commun chaque fois que la chose sera nécessaire.

M. W.-H. McEwen de Moncton, gérant de la Maritime Cooperative Service, a été nommé président de l'Union, pour un terme de deux ans. Il sera remplacé par un président de langue française. Les directeurs sont: Gérald Arseneau de St-Paul, vice-président; M. Martin Légère, M. Alexis Duguay, M. Péa Daigle, M. George Stevenson de Fredericton, M. E.-A. Power de River Glade, M. John Young de Dalhousie et Mlle Marie Hubbard de Woodstock. M. l'agronome François Blanchard a été nommé secrétaire.

trale, il est résolu que le Chapitre de Kent recommande son organisation dans le plus bref délai possible.

3—Attendu la belle réception que nous a accordée la paroisse de Rogersville, il est résolu qu'un vote de remerciements soit offert aux paroissiens de Rogersville.

4—Attendu la bienveillance du Curé en nous prêtant la salle paroissiale, il est résolu qu'un vote de remerciement soit offert à M. l'Abbé Bourgeois.

Après l'Ave Maris Stella, quelques films sur les Caisses Populaires et autres furent présentés sur l'écran.

On remarquait plus de 25 personnes venues en camion de Baie-St-Anne et un autobus rempli venue d'Acadieville.

M. l'abbé A.-J. Babineau, Curé de Ste-Anne de Kent, assistait aussi à ces réunions.



L'Union agricole franco-ontarienne compte sur le concours de tous les cultivateurs de la province

Parlant au congrès régional de l'U.C.C.F.O. à Chelmsford, Ontario, M. Jacques Towner, agronome et secrétaire-adjoint, a invité tous les cultivateurs franco-ontariens à soutenir leur association professionnelle. Il s'est exprimé dans les termes suivants:

C'est parce que je sais que vos âmes de robustes travailleurs ne cèdent en rien à celles de vos ancêtres que je suis venu vous demander votre coopération dans l'oeuvre de rénovation économique sociale que votre association professionnelle poursuit depuis les premiers temps de son existence.

Cette tâche d'unir les membres de la profession agricole, elle est pénible, elle est harassante quelquefois même. Nous devons nous aussi labourer et herser pour pouvoir semer en vos esprits l'appel de la coopération. Mais comme vous, nous ne faillirons pas à notre devoir parce que nous savons que vous nous donnerez l'exemple.

D'ailleurs, nos pères ont-ils failli à la tâche? ont-ils refusé de coopérer à l'érection de la paroisse? Ce sont eux qui ont étendu notre pays depuis les côtes de la Nouvelle-Ecosse jusqu'à celles de la Colombie canadienne. Y a-t-il en ce Canada un lac qui n'a pas entendu une voix française? Y a-t-il une forêt qui n'a pas connu un pas français? Y a-t-il une montagne où n'a pas flotté le drapeau français si majestueux? Même la puritaine Toronto doit son

existence à une main française.

Nos pères sont venus dans cette région porter la semence d'un sang français immortelle. Ils ont défriché, ils ont labouré une terre vierge, ils ont récolté non sans peine le blé qui demain sera le pain. Nos pères ont répondu à l'appel des missionnaires dont le nom est gravé dans le coeur de Dieu, ils ont bâti des chapelles, ils ont érigé des églises. Puis, ils n'ont pas voulu s'arrêter en chemin. Convaincus que la langue sauvegarderait la foi, ils ont maintenu des écoles au prix de grands sacrifices. Nos pères n'ont pas failli à la tâche et leurs oeuvres sont dignes de notre admiration.

Mais nous, écouterons-nous la voix de ceux qui dorment dans nos petits cimetières? saurons-nous porter très haut la dignité de nos noms qui remontent d'un passé héroïque? Ah! il aurait fallu mieux que nous ne fussions jamais nés ou que la flèche cruelle d'un sauvage nous frappât en plein coeur que de ne pas remplir notre rôle. Nos pères ont protégé notre foi et ils ont sauvegardé notre langue. A nous ils ont laissé comme héritage la conquête du domaine économique, à nous ils ont demandé de construire des entreprises commerciales comme eux: ont bâti des fermes, des écoles et des églises.

Est-ce que nous répondrons à cette voix du passé? est-ce que nous assurerons à nos fils un avenir digne de nous? Certes, la tâche

semble immense mais elle n'est pas plus difficile que la conquête des continents. Il suffit pour y arriver de grouper nos forces éparpillées, de les enrôler dans notre association professionnelle et ainsi d'aller de l'avant à la conquête du domaine économique. Mais quels moyens prendrons-nous pour lutter sur ce terrain? Quelles armes nous faudra-t-il pour gagner la victoire? Messieurs, j'irai chercher la réponse dans la lettre pastorale collective des évêques sur le problème rural:

"A titre d'oeuvre de portée économique, l'association professionnelle doit tendre à organiser, comme Nous l'avons dit, la coopération sous toutes ses formes: coopération du crédit, de la production, de la vente; caisses populaires, coopératives locales, affiliation à une coopérative centrale ayant ses constitutions et s'offrant aux membres de l'association professionnelle comme le moyen de mettre en oeuvre les notions et les principes acquis au cercle d'études."

Votre association a fidèlement suivi ces directives émanant de l'autorité religieuse et aujourd'hui, elle est heureuse de vous signaler son oeuvre dans le domaine de la coopération. Actuellement, votre Union compte 9 cercles actifs dans ce diocèse; sur ce total il y a 6 clubs coopératifs et 2 coopératives agricoles: ce qui veut dire qu'un organisme

Plus nécessaire encore qu'ailleurs

C'est précisément là où les cultivateurs de langue française forment une minorité que l'union agricole leur est le plus nécessaire. Car l'association offre cet avantage de ne pas se borner à défendre les intérêts strictement matériels. En plus de pousser vers le progrès, elle a ses membres à défendre toutes les causes sacrées de la collectivité. C'est pourquoi chaque cultivateur franco-ontarien devrait faire partie de son association non seulement pour des raisons professionnelles qui sont évidentes, mais aussi pour des motifs religieux et nationaux.

D. B.

coopératif existe dans 8 des 9 centres où les cultivateurs coopèrent, où les cultivateurs veulent devenir les maîtres de leurs affaires et où les cultivateurs préparent à leurs enfants un brillant avenir. C'est là un véritable succès mais ce n'est pas le dernier mot. Il faut aller plus loin, il faut progresser davantage et former une coopérative agricole dans chaque paroisse de ce diocèse. Ici je vous citerai en exemple les vieilles paroisses du diocèse d'Ottawa. L'Union y compte 21 cercles actifs et il y a 4 clubs coopératifs et 16 coopératives légalement constituées. Vous remarquerez donc que l'état du mouvement coopératif est à l'inverse du vôtre. Dans votre région, ce sont les clubs coopératifs qui prédominent tandis que dans l'autre ce sont les coopératives. Messieurs, vous constatez par là quel sera votre but cette année; vous avez devant votre objectif qui sera: une coopérative agricole dans chaque paroisse.

Et rappelez-vous bien que là où l'Union existe, il y a une or-

ganisation coopérative. C'est elle qui l'a enfantée et c'est encore elle qui la conduira au succès. En Ontario, l'avancement du mouvement coopératif repose sur l'Union.

Nous vous avons parlé jusqu'ici de votre rôle, nous vous avons indiqué votre objectif, nous vous avons fixé votre but et en cela, nous nous croyons justifiés parce que tout mouvement de rénovation économique, pour être solide, doit commencer par la base. C'est à vous de coopérer, c'est à vous d'étudier et c'est encore à vous de bâtir des coopératives qui seront le début d'une période de prospérité pour la classe agricole.

Mais il y a aussi notre part, celle de votre Exécutif central qui se dévoue sans compter pour assurer la marche progressive de votre Union. Ici je m'arrête pour rendre un sincère hommage à ces hommes d'élite qui, comme vous messieurs, pris par leurs travaux, n'hésitent pas pour gratuitement venir servir vos intérêts. Non, eux là-bas ne failliront pas à la tâche et ils tiendront bon. Leurs oeuvres se comptent nombreuses. Cette année, ils ont lancé comme thème général des congrès: l'étude de la coopération parce qu'ils sont convaincus de l'importance de ce mouvement. De plus, positifs que l'étude est à la base des grandes réussites et que très nécessaire au succès de la coopération, votre Exécutif central annonce la publication de son 1er cours à domicile qui sera une continuation des congrès. Il portera sur la coopération partant. Vous pourrez étudier attentivement dans vos équipes d'étude les douze leçons qui paraîtront dans la publication officielle de l'Union; elles seront ensuite publiées en une brochure attrayante qui portera le titre de: Cours populaire de Coopération.

Ceci fait, votre Exécutif central ne se croiera pas les bras; il veut produire davantage. Il a encore pour objectif d'organiser une coopérative centrale. Déjà, les coopératives et les clubs coo-

(Suite à la page 14)



Le vingt et unième Cours à Domicile de l'U.C.C.

La famille et la terre

Première leçon

GÉNÉRALITÉS

Par Gérard Fillion, secrétaire général de l'U.C.C.

Plusieurs raisons ont poussé les dirigeants de l'U.C.C. à choisir comme sujet du cours à domicile 1946-1947 la famille et la terre. Il convient d'exposer brièvement les principales.

Raisons du cours.

a) La famille est considérée comme la cellule première de la Société. Il y a une grande ressemblance entre le corps social et les êtres vivants. Ceux-ci se composent, nous disent les savants, d'une infinité de cellules qui sont des organismes ayant une vie propre. Le corps humain, par exemple, se compose de millions et de millions de cellules qui ont une vie plus ou moins indépendante les unes des autres, mais qui toutes concourent à la vie harmonieuse de l'être humain. Chaque cellule a sa fonction propre, mais elle est subordonnée au bien général de l'organe dont elle fait partie, celui-ci étant ordonné à son tour au bien général de tout l'être.

Il en va de même dans la Société. Celle-ci se compose de cellules qu'on appelle les familles. Quand, dans un être vivant, les cellules sont malades, tout l'organisme s'en ressent. Quand, dans la Société, les familles sont affaiblies, le corps social est languissant. En d'autres termes, quand la famille se désagrège, la Société se corrompt.

La famille étant la cellule-mère de la Société, il est d'une extrême importance que la classe agricole sache ce qu'est la famille, connaisse les maux qui la menacent et les remèdes qu'il y faut appliquer.

b) C'est qu'en effet la famille est, de nos jours comme à toutes les époques, en butte à des attaques. C'est la condition normale de tout organisme vivant. Pour vivre, il faut lutter. C'est vrai dans l'ordre physique, c'est vrai dans l'ordre moral, c'est vrai dans l'ordre social. La famille n'est probablement pas plus en danger aujourd'hui qu'elle le fut autrefois, par exemple au temps de l'esclavage. Mais elle l'est autant. Ce qui a permis à la famille chrétienne de s'établir et de consolider ses positions, c'est la lutte constante que le christianisme a livrée à toutes les erreurs païennes qui se sont attaquées à la famille: esclavage, polygamie, divorce, union libre, etc. C'est en luttant contre les maux actuels que notre peuple restera fidèle en esprit et en fait à la conception chrétienne que nous nous faisons de la société familiale.

Il y a des maux qui, de nos jours, s'attaquent à la famille: il y a l'individualisme qui, à la suite des révolutionnaires de 1789, cherche à substituer l'individu à la famille comme fondement de la Société; il y a l'étatisme, qu'il soit fasciste, communiste ou tout simplement démocratique, qui cherche à remplacer l'autorité du père par la tyrannie envahissante de la bureaucratie; il y a le capitalisme qui substitue l'argent aux valeurs humaines et qui, pour mieux récompenser le capital, réduit les familles de salariés à un état de pauvreté voisin de la misère. C'est précisément pour mieux combattre ces maux et pour

essayer de démontrer que la terre est matériellement et moralement la plus sûre sauvegarde des familles, que les dirigeants de l'U.C.C. ont voulu qu'il soit donné un cours sur la famille rurale.

Caractères particuliers de la famille canadienne-française.

La famille canadienne-française offre quelques particularités qu'il importe de signaler et d'expliquer.

a) Ce qui frappe les étrangers qui pénètrent dans les milieux ruraux de langue française c'est l'union intime qui existe dans les foyers, union non seulement entre les époux mais surtout entre les parents et les enfants même après que ceux-ci ont atteint l'âge de l'émancipation. Nous avons conservé chez nous ce que les sociologues appellent la famille du type communautaire. Dans cette famille, tous les membres en état de le faire, travaillent pour la communauté. Les enfants, toujours très nombreux, habitent au foyer jusqu'à un âge assez avancé et donnent leur travail gratuitement. Le père de famille a la propriété absolue de tous les biens et en dispose à son gré. En revanche, la communauté donne à chacun de ses membres ce qui est nécessaire à la satisfaction de ses besoins et même lui prépare un établissement si elle en a les moyens.

b) Ce qui caractérise encore la famille rurale, c'est que la ferme est à la fois foyer et atelier de travail. Elle est foyer en cela qu'elle est le lieu où évolue la société familiale; elle est atelier de travail parce que les membres ne sont pas obligés d'en sortir pour exercer leur métier, comme c'est le cas dans les familles de salariés. Ce caractère est de nature à resserrer davantage les liens qui unissent les membres de la société familiale.

Deux explications.

Il existe, à notre avis, deux raisons historiques pour lesquelles la famille a gardé chez nous une si forte cohésion, alors que dans la plupart des autres pays elle a si lamentablement relâché ses liens.

a) La famille canadienne-française n'a pas été touchée par le protestantisme. Il est à noter à ce sujet que la population qui a émigré de France en Canada venait principalement des provinces situées entre la Seine et la Loire, soit la partie de la France, avec le Nord, qui a pratiquement échappé aux ravages des guerres de religion qui ont sévi durant la plus grande partie du seizième siècle. A l'heure actuelle, l'on constate que c'est encore dans cette partie de la France que la famille est le mieux conservée, alors que dans le Sud et le Sud-Ouest la dénatalité et le divorce sévissent à un degré désespérant.

C'est que le protestantisme, avec le libre examen, est une révolte contre les règles immuables du dogme et de la morale; il est aussi une révolte contre les lois naturelles qui régissent la société. Ce n'est pas par pur hasard que ce soit dans un pays protestant, l'Angleterre, que l'on ait imaginé

un système économique basé sur la limitation des naissances; ce n'est pas non plus accidentel que le divorce fleurisse principalement dans les pays protestants. Question de morale à part, il y a dans le protestantisme une conception de la vie individuelle et sociale contraire à l'idée chrétienne que nous nous faisons de la famille.

b) La famille canadienne-française a également échappé au rationalisme qui a fait loi en France durant le dix-huitième siècle et qui s'est exprimé par la révolution de 1789. Jean-Jacques Rousseau, le père du rationalisme, est allé jusqu'à nier la nécessité sociale de la famille. Rien d'étonnant que ses fils spirituels, les Conventionnels de 1791, aient eu la prétention d'abolir la famille pour la remplacer par l'union libre.

Que la famille canadienne-française ait échappé, pour des raisons géographiques et providentielles, à ces deux sources de corruption, explique qu'elle apparaisse aujourd'hui comme un phénomène d'une prenante originalité.

Il faut défendre la famille.

Les périls qui menacent la famille étant nombreux et imminents, il est nécessaire de la protéger. Inutile de s'imaginer qu'on peut revenir au bon vieux temps alors que la famille était protégée par son isolement, par son absence presque complète de rapports sociaux avec le monde extérieur. La facilité des communications nous met aujourd'hui en rapport quotidien avec tout ce qu'il y a de mal et tout ce qu'il y a de bien dans le monde. Il n'y a jamais eu d'époques où les exemples bons et mauvais ont tant foisonné; et c'est pourquoi l'homme moderne a tant de chances de mériter ou de démériter selon qu'il décide de bien faire ou de mal faire. Il faut donc défendre la famille tout court et la famille rurale en particulier en tenant compte du fait que nous vivons au vingtième siècle et qu'il ne servirait à rien de gémir sur le passé, encore moins d'essayer d'y retourner.

Il faut défendre la famille:

a) par la famille elle-même. Cela veut dire resserrer les liens qui unissent les membres de la société domestique, préparer les jeunes à leur vocation d'époux et de parents, faire comprendre aux pères et aux mères qu'ils ont un impérieux devoir d'éducation à remplir vis-à-vis de leurs enfants. Aux forces qui tendent à désunir la famille, il faut opposer les forces qui tendent à l'unir.

b) par la législation. Il ne faut pas s'illusionner sur la réforme des mœurs par la loi. Il faut plutôt tendre à la réforme de lois par la réforme des mœurs. Néanmoins, les parlements peuvent aider la famille de deux façons: en veillant à ce que les lois qu'ils adoptent ne lui soient pas nuisibles et en passant des lois qui lui soient favorables.

c) par la religion. Quand on examine de près les maux qui s'attaquent à la famille, on constate qu'ils sont en définitive d'ordre moral, qu'ils s'agissent du divorce, de la limitation des naissances, de l'abandon des enfants, de la délinquance juvénile, etc. Les maux d'ordre moral ne se guérissent pas uniquement par des lois, car les lois des hommes sont impuissantes à régir la conscience. Seule, la religion, qui pénètre jusque dans le for interne, offre un rempart inébranlable contre les périls qui menacent la famille.

QUESTIONNAIRE

1. Que veut dire l'expression: la famille cellule première de la Société?
2. De quelle manière l'individualisme, l'étatisme et le capitalisme s'attaquent-ils à la famille?
3. Quels sont les deux caractères particuliers de la famille canadienne-française?
4. Quelles sont les deux raisons historiques pour lesquelles notre famille est restée si vigoureuse?
5. Par quels moyens faut-il défendre la famille?

Convocations

DIMANCHE, le 10 novembre

Albertville,
Amos,
Barraute, (Abitibi),
Beaudry (Témiscamingue)
Compton,
Contrecoeur,
Davangau,
Huberdeau,
Lac-au-Saumon,
Lac-aux-Sables,
L'Annonciation,
Rivière-Turgeon (Abitibi),
St-Athanase, (Iberville),
St-André de Matapédia,
St-Benoît Labre,
St-Bruno,
St-Martin,
St-Tharcisius (Matapédia),
St-Vincent (Matapédia),
Ste-Gertrude de Pontiac,
Stoke Centre,
Ville-Marie,

LUNDI, le 11 novembre

Angers (Papineau),
Arthabaska,
Beauharnois,
Cookshire,
Fortierville, (Lotbinière),
Katevale,
Montebello,
Oka,
St-Barthélemy,
St-Eusèbe (Témiscouata),
St-Justin,
St-Valère,
Thurso (Papineau),
Trois-Pistoles,
Notre-Dame-du-Lac,
St-André-Avellin,
Bishopston (Wolfe),

MARDI, le 12 novembre

Broughton ouest (Beauce),
Clerval,
La Patrie (Compton),
St-Adrien de Ham,
St-Claude (Richmond),
St-Pierre les Berquets,
St-Robert (Richelieu),
St-Louise (L'Islet),
St-Thècle,
St-Thimothée
(Beauharnois),
Stanstead,

MERCREDI, le 13 novembre

Boileau (Papineau),
East-Broughton,
Loretteville,
Mont-Brun,
St-Benoît
(Deux-Montagnes),

JEUDI, le 14 novembre

Guérin,
Notre-Dame de Ham,
Sully

VENDREDI, le 15 novembre

Ste-Cécile (Frontenac),
St-Magloire (Bellechasse),
St-Malachie,
St-Lambert (Abitibi),
Waterville,

SAMEDI, le 16 novembre

Bury, (Compton).

Saint-Samuel

(Nicolet)

Le 15 octobre dernier, notre syndicat tenait son assemblée, sous la présidence de M. Georges Martin. Au cours de cette séance plusieurs résolutions furent adoptées, notamment: 1) nous avons proposé l'affiliation de notre syndicat à la fédération régionale de l'U.C.C.; 2) nous avons accepté le paiement du compte pour l'abonnement au "Guide"; 3) nous demandons aux gouvernements provincial et fédéral de prendre les mesures nécessaires pour assurer aux cultivateurs un juste prix du lait destiné à la fabrication du beurre et du fromage.

Zacharie Doucet, secrétaire

Armagh

(Bellechasse)

Le 13 octobre dernier, notre cercle s'est réuni sous la présidence de M. Adélaïde Isabelle. Il y avait une assistance de soixante-cinq membres. Au cours de cette réunion, il fut question du lait, du congrès général et l'on discute le projet d'une Coopérative de beurre pour la paroisse.

Adélaïde Hins,
assistant-secrétaire.

"Par la croix et la charrue"

Sainte-Praxède

(Frontenac)

Récemment, notre syndicat a tenu une assemblée spéciale au cours de laquelle nous avons élu les membres du bureau de direction. Ce sont: Président, M. Joseph Gagné, vice-président, Joseph phat Roy. Les directeurs sont: MM. Joseph Beaulieu, Omer Ruel, Omer Fortier, Léo Demers et Léo Roy. Le président du Syndicat des mines d'amiantite d'Asbestos, beau-frère de notre aumônier, nous a fait l'honneur d'assister à notre réunion. Il nous donna plusieurs renseignements sur le Syndicat qu'il représente et il nous encouragea à étudier ensemble nos problèmes; il conseilla la collaboration entre les Syndicats ouvriers et le Syndicat de l'U.C.C.

Daniel Marchand, secrétaire.

Saint-Anaclet

(Rimouski)

Au cours d'une séance tenue récemment, nous avons passé la résolution suivante: vu que le gouvernement maintient le plafond des prix sur les produits agricoles pour empêcher le coût de la vie de devenir trop élevé, nous demandons au Bureau central de faire tout en son pouvoir pour faire fixer le prix minimum des patates à \$1.25 pour 75 livres. Ce prix semble raisonnable pour le cultivateur et pour le consommateur, car le cultivateur doit payer de \$5 à \$6 par jour pour les services d'un homme. Nous sollicitons l'appui de tous les cercles et syndicats concernant cette demande.

Florian Fournier, sec. trés.

Roxton Falls

(Shefford)

Le 8 octobre dernier, notre cercle a tenu une assemblée en présence de trente membres. Nous avons procédé à l'élection des membres du bureau de direction. Tous furent élus sauf M. H. Mainville qui fut remplacé par M. Lionel Racine. Après l'adoption des minutes et du rapport financier, nous avons protesté au sujet des approvisionnements de beurre et cette protestation sera adressée à la Commission des prix; nous demandons que le prix du lait soit remonté à celui du lait.

Richard Hudon, secrétaire

Notre-Dame du Rosaire

(Chicoutimi)

Le 6 octobre dernier, notre cercle a tenu une assemblée générale et il a procédé à l'élection des membres du bureau de direction qui se compose comme suit: Président, M. Philippe Lachance, vice-président, M. Ernest Girard; directeurs: MM. Lionel Lessard, Gérard Savenski, Stanislas Bouchard et Elie Girouard.

Antoine CARON
secrétaire-trésorier

Adamsville

(Brome)

Notre cercle s'est réuni le 15 octobre dernier, sous la présidence de M. Eusèbe Goyette. Notre aumônier, quelques membres et aspirants-membres étaient présents. Nous avons discuté de quelle façon nous pouvions obtenir ce que nous désirons et en sommes venus à la conclusion d'inviter nos députés à participer à nos assemblées, quelle que soit leur allégeance politique. Voici les résolutions adoptées à cette séance: 1) Le droit de nous approvisionner de beurre pour l'hiver; 2) La liberté de tuer notre bœuf et d'en passer à notre voisin; 3) Nous demandons un subsidie du gouvernement pour nos vaches qui tomberont sous l'épreuve du sang; que ce soit la même chose que pour les vaches souffrant de tuberculose. Voici les membres de notre nouveau bureau de direction: président Eusèbe Goyette; directeurs: MM. Roland Roberge, Léon Lacasse, Camille Robert et A. Brouillard.

Adrien Brouillard, secrétaire.

L'U.C.C., c'est VOUS!

Que répondez-vous à la question: "Qu'est-ce que l'U.C.C.?"

— "Que c'est le président, que c'est l'aumônier, que c'est le secrétaire, les dirigeants, etc."

Et voilà précisément la réponse incomplète.

L'U.C.C., cela comprend tous ceux qui font partie de l'Union depuis le président jusqu'au dernier de ses 36,000 membres. Quand on en parle, on en parle comme d'une force. Pourquoi? C'est parce que le nom représente tous les adhérents et, dans une certaine mesure, les sympathisants.

Alors quand un membre critique son union, il se critique avec les autres membres. Le sait-il? "L'U.C.C. ne fait pas telle chose; elle n'obtient pas telle mesure, etc." Lui qui est membre de l'U.C.C., l'obtient-il davantage?

Il faut garder le sens de la solidarité sans quoi il n'y a pas d'association. L'U.C.C., c'est vous tous qui en faites partie.

Ne vous est-il jamais venu à l'esprit que l'U.C.C. n'obtient pas tout ce qu'elle demande précisément parce que les quatre cinquièmes des cultivateurs n'en font pas partie? Lorsqu'une besogne ne se fait pas, à qui la faute? A ceux qui travaillent ou à ceux qui ne travaillent pas? ...

D. B.

Saint-Bruno

(Lac-St-Jean)

Le 4 octobre dernier, notre syndicat a tenu une assemblée à la quelle étaient présents soixante-cinq membres et la plupart des directeurs. Au cours de cette réunion nous avons discuté le coût du char allégorique représentant "St-Isidore le laboureur", qui fit partie du cortège de la Fête du travail, à Saint-Joseph d'Alma. Nous avons reçu quelques dons pour aider à la construction de ce char entre autres, le cercle Lacordaire et le Comité de propagande de la Coopérative ont contribué. Nous remercions les donateurs et ceux et celles qui nous ont aidés de quelque façon que ce soit. Nous avons étudié au cours du mois et nous continuerons d'étudier l'organisation d'une fabrique coopérative pour la transformation et la manipulation du lait afin d'organiser et d'orienter notre production selon les besoins et exigences de la consommation.

Henri Bouchard, Secrétaire.

Saint-Louis

Notre cercle s'est réuni le 8 octobre dernier sous la présidence de M. Gérard Turcotte. Au cours de cette séance, nous avons fait l'étude de plusieurs résolutions à soumettre au congrès: 1) Nous demandons au Bureau central de faire pression auprès des autorités pour permettre aux cultivateurs d'obtenir le clou, le ciment et la vitre dont ils ont un besoin urgent; 2) Nous protestons contre la décision du gouvernement au sujet des approvisionnements de beurre pour l'hiver. Nous demandons les mêmes privilèges que ceux de l'an dernier; 3) Nous demandons au gouvernement de faire en sorte que lorsque les cultivateurs vendent des peaux d'animaux, l'acheteur paie toute la pesanteur des peaux et pèse les rognons avec l'animal.

Jean-Thomas Drouin,
secrétaire.

Sainte-Brigide

(Iberville)

Notre cercle a tenu son assemblée mensuelle le 8 octobre dernier, sous la présidence de M. Charles-Emile Decelles. Voici comment est composé le nouveau bureau de direction: Président, Médard Bazinet, vice-président, Wilfrid Boulais; directeurs: MM. Anastase Benjamin, Ludger Tringue, Gérard Goineau, Honoré Mailloux, J.-P. Lasnier, M. J.-André Brisson assumera les fonctions de secrétaire. M. l'abbé Pierre Loiselle a été choisi aumônier. M. l'aumônier nous parla de coopération et il nous conseilla fortement d'étudier sans relâche toutes les méthodes coopératives. Au cours de la réunion nous avons aussi passé des résolutions, entre autres: nous protestons contre la décision de la commission empêchant les cultivateurs de s'approvisionner en beurre pour l'hiver et nous appuyons toutes démarches faites en vue d'obtenir la permission de nous approvisionner comme par les années passées. Nous demandons que le prix du beurre soit établi en tenant compte du coût de production, (instruments aratoires, main-d'œuvre, tous à la hausse), de manière à laisser aux producteurs un revenu raisonnable.

J.-André Brisson, secrétaire

Sainte-Rose

(Abitibi-Ouest)

Notre syndicat a tenu récemment son assemblée générale annuelle. Le nouveau bureau de direction se compose comme suit: président, M. Alphonse Carrier; vice-président, M. Oscar Leblanc. Les directeurs sont: MM. François Bourassa, René Simard, Arthur Houle, Cyprien Bégin et Emile Durand. M. Lucien Lévesque remplira la charge de secrétaire. M. Joseph Blanchard a été nommé propagandiste de la Mutuelle-Vie.

Lucien Lévesque, secrétaire.

Saint-Odilon

(Dorchester)

Notre syndicat a tenu son assemblée régulière le 10 octobre dernier. Vingt cultivateurs étaient présents. Nous protestons contre la récente décision de la Commission des prix au sujet de l'approvisionnement de beurre pour l'hiver. Nous demandons à la Commission des Prix qu'il soit permis aux patrons de beurrieres de remettre leurs coupons par anticipation et d'obtenir les provisions de beurre auxquelles ils ont droit.

Laurent Nicole,
pre-vicaire.

L'Union ...

(Suite de la page 12)

peratifs peuvent se procurer différentes marchandises à des prix avantageux. Messieurs, c'est là une oeuvre économique de votre Union mais elle fera plus. Non satisfaite de vous organiser sur une base coopérative elle espère à son congrès général être en mesure de vous présenter le plan d'une coopérative centrale qui vous procurera toute marchandise et qui même vendra vos produits. Ce ne sera plus des pri. dérisoires que vous obtiendrez mais de véritables gains.

Messieurs, pour y arriver l'Union a besoin de chaque cultivateur français, elle doit être forte et compter 5000 membres dès le mois de décembre. C'est à vous de vous aider si vous voulez devenir les maîtres de vos affaires. N'oubliez pas que votre objectif cette année, c'est l'étude de la coopération pour avoir une coopérative agricole dans chaque paroisse. Quand ce but sera atteint, avec votre coopérative centrale alors messieurs vous vivrez une vie économiquement indépendante. Messieurs, aujourd'hui je vous remet les armes et le monde franco-ontarien à vos yeux sur vos oeuvres. J'en suis sûr, vous saurez maintenir la noblesse de votre profession par l'UNION et la COOPERATION.

L'exécutif de

L'Union Catholique des Cultivateurs

Président général: ABEL MARRION
Sainte-Edwidge, Compton.
Aumônier général: R. P. LEON LEBEL, S.J.

Aumônier adjoint: R. P. CHARLES SAINT-ARNAUD, S.J.

Vice-président général: SAMUEL AUDETTE Landrienne, Abitibi.

Vice-président général: HENRI C. BOIS Saint-Bruno, Chambly.

Directeur général: ALBERT LA-FRANÇOISE Sainte-Scholastique, Deux-Montagnes.

Directeur général: JEAN-BAPTISTE LEMOINE, Sainte-Victoire, Richelieu.

Secrétaire général: GERARD FILION, Saint-Bruno, Chambly.



Nécrologie

L'Union catholique des cultivateurs et les cercles paroissiaux recommandent aux prières de leurs membres le repos de l'âme de

Madame Albert Lauzon, née Julie Gagné, de Saint-Samuel, décédée récemment. M. Lauzon est un membre du syndicat local.

Malame Oscar Denis, de Sainte-Jeanne d'Arc, décédée le 25 septembre, à l'Hôtel-Dieu d'Amos, à l'âge de 46 ans. La défunte laisse dans le deuil outre son époux, treize enfants et de nombreux parents.

Aux familles éprouvées les "Terre de Chez Nous" offrent membres de l'U.C.C. et la leurs bien sincères sympathies

Remerciements à saint Isidore

Madame Veuve Valère Cloutier, de Saint-Odilon, comté de Dorchester, désire signaler la guérison d'un animal de valeur et exprimer publiquement sa reconnaissance envers saint Isidore.

Saint-Simon

(Rimouski)

Le 14 octobre dernier, nous avons tenu notre assemblée annuelle, sous la présidence de M. Jean-Baptiste Bélanger. Le nouveau bureau de direction se compose comme suit: Président, M. René Roy, vice-président M. Lorenzo Béanger; directeurs: MM. Thomas Lavoie, Joseph Lavoie, Jean Vézina, Noël Thérberge et Arsène Lavoie.

Georges Lévesque, secrétaire

Saint-Cuthbert

(Berthier)

Notre cercle a tenu une réunion le 21 octobre dernier et les résolutions suivantes furent adoptées: 1) nous protestons contre le règlement empêchant le cultivateur de s'approvisionner en beurre pour l'hiver même en fournissant les coupons requis; 2) nous demandons au gouvernement de fixer pour le lait un prix en rapport avec le coût de production de manière à laisser un certain bénéfice au cultivateur.

Le secrétaire adjoint.

TEL: Plateau 4801

Jean-P. VERSCHOLDEN

AVOCAT

Roux et Verscholden

132, rue St-Jacques

Chambre 303

Montréal

J.-F. DIONNE

I.D.C.

COMPTABLE PUBLIC

1435, Ste-Marie, Montréal

Vérification municipale, scolaire, commerciale et industrielle

Tel: Laval 1949

L'OPINION RURALE

Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIÈVEMENT leurs vues.

Pour les moyens catégoriques

Saint-Prospère, 13 oct. 1946
L'Opinion rurale,
La Terre de Chez Nous,
Montréal.
Monsieur,

En lisant l'Opinion rurale du 9 octobre, je me trouve en face d'une lettre d'un monsieur de Sainte-Anne de la Pêrade qui transmet son opinion aux lecteurs, opinion que je seconde de toutes mes forces; j'ai même plus loin en vous demandant pourquoi l'U.C.C. existe-t-elle? Si, en réalité elle existe? Pour ma part, et je ne suis pas le seul, je doute fort de son existence quoiqu'on la proclame sur les tribunes publiques, proclamation faite par des orateurs de toutes catégories, peut-être par vous-même qui lirez ces lignes.

Eh bien! chers messieurs, si l'U.C.C. existe, si elle est bien vivante, comment se fait-il que, depuis quelques temps beaucoup de cercles, pour ne pas dire tous, font signer des requêtes encouragées par la direction et le journal la "Terre de Chez Nous" pour demander à la commission du rationnement la permission pour les cultivateurs de faire leur provision de beurre pour l'hiver comme d'habitude. Faut-il croire que l'habitant ridiculisé jusqu'à la dernière limite depuis le début de la guerre surtout ne s'en trouve pas encore assez et se ridiculise lui-même? ... Quelle permission des cultivateurs unis ont-ils à demander à messieurs Gordon et Cie qui, à la faveur de la guerre, se sont improvisés les maîtres de la production du pays?? ... Non! MM. Gordon et Cie! les cultivateurs n'ont aucune permission, aucune faveur à vous demander. Vous nous avez détourné les moulées et les matières premières faisant, par ce fait, baisser la production de lait. Quand vous dites qu'il n'y a pas assez de beurre sur le marché pour remplir vos obligations pressées de nourrir les pays étrangers avant le nôtre, eh bien! M. Gordon tant pis pour vous! Les cultivateurs, pour leur part, ont assez de produire à perte et à misère, sans, après cela, se mettre à vos genoux pour vous supplier de leur laisser une petite partie de leur travail. Non et non, doivent répondre tous les cultivateurs du Québec, vous n'avez pas à nous commander, mais à nous consulter. Cet automne, nous ferons notre provision de beurre comme par le passé. ... N'avez point peur des abus car, nous cultivateurs, nous ne sommes pas de ces gens qui nous accaparent de tout pour le distribuer ensuite à qui il nous plaît, nous vous en laisserons. ... L'Union existe-t-elle ou non? Elle existe, eh bien! voilà la réponse toute prête, il ne reste qu'à s'en servir. ... quand et comment? voilà la plus intéressante question. L'U.C.C. a été établie dans chaque paroisse afin d'aider le cultivateur à mieux régler ses problèmes de la paroisse et pour l'aider en ce qui concerne l'ensemble de la Province. On a formé un bureau de direction central à Montréal qui, lui, communique avec chacune des paroisses et agit selon la majorité de ses cercles. Eh bien! aujourd'hui, tous les cultivateurs, par l'entremise de leur cercle, veulent faire leur provision de beurre pour l'hiver. ... Donc les paroisses ont fait leur devoir, il reste au bureau central à agir et à donner le mot d'ordre à tous les cercles. Vous voulez du beurre? eh bien! (en exemple), que le 2 novembre, tous les cultivateurs exigent du fabricant qu'il fasse leur beurre et d'une autre main, à M. Gordon un message comme ceci: "Epine tirée du pied, question réglée, rationnement aussi. Signé: l'U.C.C."

Chers messieurs qui lisez ces lignes, croyez-vous que cela nous tirerait de beaucoup d'inconvénients et qu'à l'avenir nous serions considérés comme des producteurs et non comme des servi-

teurs? Telle est mon opinion et celle de mon entourage et je termine en m'excusant de vous avoir retenus si longtemps et pourtant ce n'est qu'une partie de la vaste question.

Votre lecteur assidu,
J.-L. Lefebvre.

Note de la REDACTION — Notre correspondant demande si l'U.C.C. existe. Elle doit exister. En tout cas, c'est elle qui possède le journal "La Terre de Chez Nous" qui permet aux cultivateurs d'exposer librement leurs opinions. Dans la lettre qui précède, deux ou trois lignes ont été omises à seule fin d'éviter des poursuites légales et non pas pour étouffer la liberté d'expression. La preuve que l'U.C.C. existe est dans le fait que la classe agricole trouverait difficilement à exprimer des opinions comme celles de notre correspondant si elle n'avait à elle son journal. Quant à la question des produits laitiers et des approvisionnements en beurre, elle a été traitée à fond lors du congrès général et dans des numéros précédents de la "Terre de Chez Nous". Chacun



Un groupe de membres du chantier coopératif de Ste-Germaine (groupe II) à proximité de leur campement au lac Granet.

est libre d'agir à sa guise, comme le journal l'a dit, en tenant compte des circonstances. L'U.C.C. existe, mais il existe aussi au pays des gouvernements. Le jour où l'Union dirait: "Desobéissez à la loi" ce serait la révolution. Il faut y penser deux fois. Beaucoup de problèmes sont plus compliqués qu'il ne paraît au premier coup d'oeil et, en des cas de ce genre, la solution la plus apparente n'est pas toujours la meilleure.

Bûcheron satisfait et qui sait le dire

Sainte-Sabine le 18 oct. 1946
La "Terre de Chez Nous",
Montréal.

Monsieurs,
J'aime trop votre journal pour le laisser là. Je fais partie des Bûcherons. Je connais la maison que vous avez à Québec parce que je loge là quand je vais en ville. Vous rendez trop de service aux Bûcherons pour que j'abandonne la "Terre de Chez Nous".

J'envoie en plus de ma cotisation ordinaire, \$3.00, 25c pour le bouton de l'U.C.C. Je serai fier de le porter. Merci.

Bien à vous,

Louis Audet,

Sainte-Sabine Cte de Bellechasse

Réflexions au sujet de l'école

Nicolet, le 12 septembre 1946.
M. le Rédacteur,
Cher monsieur,
Prouvez-moi, me dit un rédacteur de journal que \$600 ou \$650 est un salaire trop élevé pour une institutrice. Je ne le pus pas, mais là n'est pas la question difficile. Les cultivateurs moyens peuvent-ils accepter une échelle de salaire allant de \$600 à \$1,000?

1. Ils ont six, huit, dix, douze écoles dans la paroisse.

2. Les commissaires d'école, comme les conseillers municipaux, doivent

maintenir les taxes à un taux possible de perception. Ils ont l'expérience des administrations extravagantes qui, au nom du progrès, ont accumulé des dettes. Ils craignent l'administration imprévoyante des petites villes.

3. Ce que le cultivateur moyen peut payer, le pauvre le peut-il sans dégoûter?

4. Il est plus profitable à la province que nous gardions en place nos cultivateurs pauvres que l'institutrice.

5. Les cultivateurs ont emprunté \$50,000.00

6. Le gouvernement provincial, depuis des années, a accordé des octrois. Il connaissait donc l'incapacité des commissions scolaires à payer de hauts salaires. D'où nous viendraient les moyens?

7. Une institutrice, en campagne, est sensée être la fille d'un de nos cultivateurs les plus fortunés, faisant la classe dans la paroisse, supportée la famille et enseignant à ses frères et soeurs et aux enfants plus pauvres.

8. L'institutrice de village ou de ville, habituée au gros salaire et en pension dans les rangs, sans moyen de locomotion, est une exception et une anomalie. Elle enseignera l'art des grèves.

9. Les institutrices enseignent en moyenne cinq ans.

10. Retranchez les vieilles institutrices et vous verrez que les autres enseignent deux ou trois ans.

11. Est-ce la peine de chambarder notre système d'administration scolaire pour deux ou trois ans de souffrance à \$300 ou \$400 ou \$500 ou \$600 pour des filles qui attendent le mariage, quand leurs soeurs à la maison ne gagnent rien du tout?

12. Les institutrices d'il y a huit ou dix ans ou deux, trois ou quatre enfants. Elles ont en moyenne \$75.00 par an de leur mari pour se vêtir. Elles vous diront que \$350 à \$500 est suffisant pour des institutrices jeunes et célibataires, à la campagne.

13. La terre ne paie pas. Le cultivateur de 35 ans a des dettes, à soixante ans, il a encore les mêmes dettes.

14. Le papa d'une institutrice qui gagne \$600 ne néglige pas \$200 de profit par année; ou bien il a huit mille piastres de prêtées ce qui est une rare exception. Il ne réalise pas \$200 de profit avec femme, enfants, troupeau, roulant et une valeur moyenne de \$6,000 sous les pieds.

15. Que chacun s'applique à corriger les déficiences, les abus, là où il paie ses taxes.

16. La ville avec ses gros salaires ne remplace pas ses morts. Laissez-nous donc continuer notre oeuvre de vie?

17. Le travail à la campagne est manuel. Le plus maladroit en classe se rachète ordinairement dans les champs.

18. Une institutrice qui ne rêve que maximum est mûre pour s'asseoir à votre place à votre bureau. Elle sème à la campagne la désertion précoce du foyer. Elle continue mal l'oeuvre des parents.

19. Sauf de rares exceptions, où l'instruction brille et l'aisance règne, la famille est minuscule et l'efficacité au travail des enfants ou de l'enfant est diminuée.

20. Les écoles rurales ont été construites pour répondre à un besoin réel, mais passager, intermittent. On a construit pour que les enfants aillent seuls à l'école. Aujourd'hui, il y a des célibataires, des couples sans enfants, des cultivateurs possédant deux trois terres, les familles sont moins nombreuses. Il y a 50% moins d'enfants à l'école que lors de son érection. Les écoles de moins de 12, moins de 10 élèves sont légions, très nombreuses. Après la pre-

mière heure, l'avant-midi ou l'après-midi, on voit revenir les plus jeunes. Il reste aux soins de l'institutrice sept, six, cinq élèves.

21. Il serait désirable que l'institutrice soit payée quand au nombre des élèves et au nombre des promotions dues à son travail.

22. Il semble que l'inefficacité de l'école rurale soit due au manque de lecture. On ne lit pas, pas assez bien. L'élève, avant de quitter la classe, devrait connaître le sens très précis de 1,000 à 1,200 mots de la langue de nos ancêtres. Alors, il s'intéresserait à un bon journal.

Tirez vos propres conclusions!
Arthur Goudreau

Plaidoyer d'une ancienne institutrice

Monsieur Dominique Beaudin,
La Terre de Chez Nous,
Monsieur le directeur,
J'ai lu votre article sur "La Terre de Chez Nous".

L'Ouverture des écoles". Je me fais l'interprète d'un grand nombre d'institutrices à leur retraite pour solliciter votre aide de toutes les manières possibles afin de nous obtenir une augmentation de pension.

Nous sommes de ces institutrices qui ont enseigné à \$72., \$100. et les dernières années à \$150. Alors pendant nos vingt années d'enseignement, à ces salaires de famine, il nous a été difficile de faire fortune pour nos vieux jours.

On nous accorde \$240 par année pour notre pension, la majeure partie n'ont plus de chez soi, tout comme moi, alors il nous faut prendre le chemin des hospices, puis, aux petites pensions que nous sommes en mesure de payer, imaginez si nous sommes heureuses, si nous coulons une belle vieillesse en retour de notre dévouement et de notre santé que nous avons sacrifiée à la tâche ingrate de l'enseignement.

Il y a nombre d'années que nous supplions les premiers ministres, le Surintendant de l'Instruction publique, l'honorable Omer Côté etc, etc, de prendre notre cause en considération, toujours en vain. M. Duplessis, qui ne parle que de justice, remonte les pensions des juges qui ont reçu des salaires de \$10,000 et plus ont-ils besoin de pensions plus que nous?

Mlle Gaudreault nous avait promis une augmentation de pension lorsque les salaires seraient à \$600. Tout cela pour nous amuser.

Où sont les fonds de pension versés par les institutrices qui enseignent à \$600 et plus, qu'en fait le secrétaire? Je suppose que l'on fait de l'éducation comme on fait de la colonisation.

Toujours les pauvres, les humbles qui souffrent, travaillez donc pour nous. M. Beaudin, vous qui avez la plume si facile, c'est le meilleur moyen de succès. Un bon article sur les journaux qui fait sentir aux autorités que nous connaissons quelques-unes de leurs injustices que tout ce dévoile.

Nous demandons \$1.00 par jour, croyez-vous que c'est trop au prix qu'est la vie aujourd'hui? Nous n'avons pas d'enfants, nous, qui puissions nous aider comme les vieillards.

Vous remerciant à l'avance et comptant sur votre obligeance, nous nous soulevons,

Les misérables institutrices à leur retraite.

PLUS DE LAIT de plus de vaches



L'EAU CHAUDE POUR PLUS DE LAIT...

Le bétail laitier a besoin de fortes quantités d'eau... mais quand l'eau est trop froide, les vaches ne boivent pas assez — cela est susceptible de déranger les fonctions normales de leur corps — résultat — moins de lait de vos vaches.

Il est facile d'avoir de l'eau chaude dans votre étable — où vous en avez besoin — quand vous avez un Electropail Moffat. Le fonctionnement de cet appareil commode, qui vous donne un plein seau d'eau chaude en 4 1/2 minutes, ne coûte que quelques cents!

Il est également utile et épargne du temps dans le lavage des trayeuses mécaniques, des bidons, des accessoires et des pièces... aussi pour réchauffer la nourriture des veaux qui viennent d'être sevrés.

Voyez votre marchand d'Electropail ou écrivez à

"Electropail"
MOFFAT
MOFFATS LIMITED - WESTON - ONTARIO

L'HUILE ÉLECTRIQUE
du Dr. Thomas

TOUX, RHUMES de CERVEAU et de POITRINE

LUCIEN VIAU

C.G.A. C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
SPECIALISTE EN IMPÔT SUR LE REVENU

Edifice des tramways,
159, rue Craig ouest.
Montréal.
Tél. MARquette 1339

Bureau à St-Hyacinthe:
Téléphone: 97
515, rue St-Denis,
St-Hyacinthe.

B. TRUDEL & CIE

FOURNITURES ET MACHINERIES POUR LAITIÈRES.
BEURRERIES ET FROMAGERIES

304, Place d'Youville

MONTREAL

LE PETITES ANNONCES

POUR VENDRE, ACHETER OU ECHANGER

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile

Tarif:— 5 cents le mot
Minimum 20 mots

ESCOMPTE de 20% pour cinq insertions consécutives du même texte

Le TIRAGE de "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 80,000 COPIES

AIGUISAGE

CONFIEZ-NOUS L'AIGUISAGE de lames tondeuses de vaches, moutons, barrières, etc. prix 15c à 25c. Nos machines à aiguiser sont perfectionnées dernier modèle, satisfaction garantie au argent remboursé. Essayez-les. R. parons: têtes tondeuses brisées ou défectueuses. Vendeurs ont accessoire tondeuses à manivelle, tondeuses électriques, nous sommes propriétaires du fameux Coupe-Cornes à main. Ecrivez-nous pour liste de prix. Adressez l'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Dept 104, Pierreville, P.Q.

CONFIEZ-MOI L'AIGUISAGE toutes lames tondeuses: prix: 35c à 1.00. réparations ajustons têtes tondeuses, brèves défectueuses tout travail est garanti. Vendeurs lames tondeuses à manivelle, tondeuses électriques. Adressez: HECTOR FORTAINE, Aiguiserie, Pierreville, P.Q.

AIGUISONS-REPARONS LAMES clippeurs de vaches, moutons, barrières, etc. Prix: 35c sur mesure d'acier. AIGUISAGE sur machine spéciale avec meule affilant dans l'huile. 15c à 25c. Garantie pour couper comme une machine. R. parons: têtes tondeuses brisées ou défectueuses. Vendeurs ont accessoire tondeuses à manivelle, tondeuses électriques. Adressez: HECTOR FORTAINE, Aiguiserie, Pierreville, P.Q.

"AIGUISAGE GARANTI CLIPPERS" Sur machines spéciales à l'huile: 50c à 1.00. R. parons: têtes tondeuses brisées ou défectueuses. Vendeurs ont accessoire tondeuses à manivelle, tondeuses électriques. Adressez: HECTOR FORTAINE, Aiguiserie, Pierreville, P.Q.

"AIGUISAGE GARANTI A L'HUILE" 50c à 1.00. R. parons: têtes tondeuses brisées ou défectueuses. Vendeurs ont accessoire tondeuses à manivelle, tondeuses électriques. Adressez: HECTOR FORTAINE, Aiguiserie, Pierreville, P.Q.

ANIMAUX A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE, veaux nés de février à mai, vaches en lait, taureaux de 2 à 4 ans, troupeau sélectionné et basé à l'élevage du sang. S'adresser: J.B. MORISSETTE, La Visitation, Co. d'Yamaska, Que.

VERRETS YORKSHIRE classés XXX. Prêts pour le service, bonne lignée. S'adresser à EUGENE BEAUCHESE, Pierreville, Magasin, Que.

A VENDRE moutons Leicester enregistrés, élève un an et agneaux, 10 brebis et agnelles, troupeau grand éleveur à l'Exposition de Québec, J.H. COUTURE, St-Augustin, Portneuf, Que.

UN TAUREAU AYRSHIRE de 4 ans, gagnant l'exposition, enregistré et classé A. S'adresser à EDGAR LALIBERTE, Sainte-Croix, Lotbinière, Que.

HOLSTEINS A VENDRE, taureaux et vaches un an, veaux nés, femelles de l'année. Troupeau classé, renommé. EUGENE DESAULNIERS, Yamachiche, P.Q.

VACHES AYRSHIRES d'hiver, ne cinq derniers records 12, 400 à 13,000. Aussi 3 de nos vaches qualifiées au-dessus 400, 10,800 à 4 ans, 2 filles St. Blain Sir Henry. Absolument parfaites. A vendre à bas prix faute d'espace. LOUIS-G. BEAUCHESE, Vercheres, R.R. 2, Cte Varennes.

AGENTS DEMANDES

HOMMES! FEMMES! VETERANS! Pour des profits énormes et des ventes rapides, vendez les 200 nécessaires Familias garanties: "Des milliers de clients satisfaits d'un coup à l'autre, réclamant du service." Soyez le premier à demander l'Agence, si vous pouvez le donner. TOUT VOTRE TEMPS. Détails et catalogue GRATUITS: FAMILIES, 1500 Delorimier, Montréal, P.Q.

A VENDRE

POMMIERS A VENDRE — McIntosh, Melba, Lobo, Cortland, Numéro 1, diamètre: 11-16, \$2.00. Numéro 2, diamètre: 9-16, \$1.75. JACQUES POISSON, Arthabaska.

A VENDRE pour centres de colonisation ou fabricants désirant l'électricité: Un générateur pour éclairage, courant alternatif, capacité de rendement 5000 W pour 110 volts, actionné par un moteur à cylindres refroidi à l'air. Marquet Master Vibrator Co., Dayton Ohio. Alternating Current Generator Type AG 110 volts, 42 ampères, 60 cycles. R.P.M. 1500 KW. S'adresser à MAISON NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, Sully, Temiscoumbe, Que.

LAINE WORSTED fingering 4 brins, couleurs bleu marine, brun, beige, gris, rouge vin. Prix \$2.55 la livre poste payée. Prix spécial pour quantité. R. parons: têtes tondeuses brisées ou défectueuses. Vendeurs ont accessoire tondeuses à manivelle, tondeuses électriques. Adressez: HECTOR FORTAINE, Aiguiserie, Pierreville, P.Q.

A VENDRE

MACHINES A COUDRE \$5.95 Nouvelles Williams ou Raymond, modèles récents avec 2 tiroirs \$5.95. Plus récents modèles \$11.95. Williams Raymond ou Katons avec tête tombante à 1 tiroir \$17.95. Modèles plus récents à 2 tiroirs \$29.95. Singer droites \$14.95. Singer à tête tombante avec 2 tiroirs, boutons ronds ou longs au choix \$32.95. Têtes récentes \$39.00. \$42.00. \$50.00. Machines à pièces pour cordonniers, \$38.00, \$42.00. Machines de tailleurs Singer \$29.95. \$32.95. Emballage en plus \$1.00. Toutes ces machines si vous les remettez à neuf et sont garanties être dans le meilleur état de travail. Envoyez un bon de poste pour le tout ou \$5.00 à compte, le solde payable sur livraison. CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY 117 Elm Street, Toronto, Ont.

PHONOGRAPHES CONSOLES \$4.95 Veritable rayon ou chène, modèles consoles ayant coûté jusqu'à \$500 chacun neufs, tous de bonne marque, chaque machine a un grand compartiment à disques, son clair complet avec 50 disques (25 disques des deux côtés) et une boîte d'aiguilles \$2.95. Modèles consoles \$1.50. Petite Orthophonique divers modèles acceptés Victor \$22.95. Toutes ces machines si vous les remettez à neuf et sont garanties être dans le meilleur état de travail. Envoyez un bon de poste pour le tout ou \$5.00 à compte, le solde payable sur livraison. CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY 117 Elm Street, Toronto, Ont.

DIVERS

TOUITIERES
AIGES
à l'usage
Réservoirs à moule ventilateurs, mureurs d'outils, dispositifs en ale. Appareils fluorescentes et germicides de toute sorte. Nous fabriquons tout outillage pour l'entretien des coillies. Service et livraison immédiate. Ecrivez-nous.
Ever-Ready Poultry Feeding Equip.
1505 S. Kedzie Ave. Dept 113
Chicago 28, Ill.

CONFIEZ-MOI LA REPARATION de vos montres, horloges, etc. 20 ans d'expérience, service prompt par maille, ouvrage garanti. EMILE JANELLE, Horloger, Bijoutier, La Baie du-Febvre, Yamaska, P.Q.

AIGUISONS LAMES DE TONDEUSES, ciscaux, etc. Satisfaction, ouvrage garanti. 50c la paire. EMILE JANELLE, La Baie du-Febvre, Yamaska, P.Q.

POUX ET AUTRES PARASITES
LA LOTION FINALE, moule parfumé et l'emploi commode, détruit instantanément tous les poux et autres parasites du corps humain. Prix 40 sous, poste payé. Pas de C.O.D. Pas de timbre. Ecrivez: AGENCE SERVITAL, Case postale 5, Station Delorimier, Montréal.

"RIMS" LA PNEUS POUR TRACTEURS — Coupez vos vieilles roues d'acier et changez pour "RIMS" avec pneus. Aussi pneus usagés, toutes grandeurs à partir de 20.00. VICTORIA TIRE SALES, 707, rue St-Jacques ouest, Montréal.

ATTENTION TRAPPEURS — Servez-vous de la "Renardière" pour faire à l'aise aux renards, chiens, rats, musaraignes, etc. La seule et véritable drogue sur le marché infatigable pour attraper au piège tous les animaux à fourrure. Récompense à Ottawa. Employez avec succès depuis 30 ans par les chasseurs de la Côte Nord et de la Baie d'Hudson. Nombreux témoignages de satisfaction. Ecrivez à l'Agence. N'est pas un poison. Directeur détaillant sur demande postale. Vu à son caractère de efficacité, nous n'envoyons pas d'échantillon. Prix de la bouteille d'une once \$2.50 — la bouteille 2 onces \$4.50 — ajouter 10 cents pour envoi par la maille. En vente chez les Pharmaciens et marchands. Vendeurs sérieux demandés, gros profits pour le détaillant. LA RENARDIERE, Mississauga, Cte du Lac St-Jean, P.Q.

ARC A SOUDER "MAGIC" 100 volts CA ou CD, soude ramolli soude tout, est facile à employer, tous les renseignements fournis. Complet avec dispositif d'électrode, les accessoires pour la flamme et l'arc, les câbles en tiges, le masque. Seulement \$19.95. Employez par la machine idéal pour la ferme. MAGI WELDER MFG CO 211 CE Canal St. New York City.

TRAPPEURS CULTIVATEURS, J'ai à vendre la fameuse drogue tant vantée pour faire suivre les renards et se prendre au piège l'automne et l'hiver et aussi au collet. Une vraie merveille. Secours facile et très peu d'ouvrage. Je donne une bouteille de drogue et deux collets pour \$2.00 poste payé. Commander à: OMER POIRIER, Beauville Ouest, Que.

AVIS AUX CHASSEURS de renards, Vous devez faire la chasse, service immédiat. Pour \$2.00 vous recevrez composition attirant sur distance de 1 mille le renard à l'appât. EMILE JANELLE, Horloger, La Baie du-Febvre, Cte Yamaska, P.Q.

DIVERS

LES INDIENS SONT LES MEILLEURS TRAPPEURS QUI SOIENT. Faites comme eux. Employez leurs drogues et méthodes. Pour renseignements, écrivez à TRAPPEUR JACK, Sully, Temiscoumbe.

CELIBATAIRE, 50 ans, diplômé en agriculture, irait travailler sur ferme pour prendre charge du poulailleur. H. MARTEL, 5304 Des Erables, Montréal, P.Q.

VOUS POUVEZ FAIRE BEAUCOUP D'ARGENT
30% en argent ou de très belles primes l'année gratuitement. Vendez pour \$5.00 de cartes de Noël et Bonne Année. Demandez une boîte de cartes et notre catalogue de cadeaux ALLEN SOUVEAUTES St-Zacharie, Que.

TRAPPEURS — CULTIVATEURS — BUICHERONS. Vous capturez jusqu'à 15 fois plus de renards avec ma merveilleuse méthode au collet, garantie, par écrit. Récrivez-moi. LOUIS ROY, Escurt, Temiscoumbe.

PEINTURE GARANTIE \$2.00 le gallon et plus transport payé. Demandez une liste de prix à ECONOMIC PAINT 1283 rue Wolfe, Montréal.

FUMEURS — Arrêtez de fumer la cigarette grâce aux Capsules "Anti-Nico" inoffensives. Satisfaction assurée. Traitement complet avec instructions: \$2. Expédier C.O.D. si désirez. RALCO'S, Case 183, St-Hyacinthe, P.Q.

TRAPPEURS Prenez 20 à 40 renards mensuellement. Résultats immédiats. Secrets drogues, collets obtiennent facilement chez TRAPPEURS ASSOCIATION, Baieville, Yamaska, Que. 50 sets de fondage expédiés sur demande. Incluez 10c pour timbre.

VOULEZ-VOUS ACHETER vendre ou échanger propriété, commerce, terre, DROIT SUCCESSION, lère ou 2e hypothèque. Voyez CANDIDE PAQUETTE, 1700 rue Gifford, Montréal, PA 2642.

ELEVES DEMANDES

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez COIRS MODERNES PRA TIQUES ENRG, Casier 5, St-Hyacinthe, P.Q.

HOMMES DEMANDES

2 BONS HOMMES demandés pour travail sur ferme, avec expérience des travaux de ferme, bon salaire, bonnes conditions de travail. S'adresser à M. RODOLPHE GODIN, St-Mathias, Comté Rouville, Que.

FERMIER pour prendre soin d'un troupeau Holstein 28 à 30 têtes, être de préférence familial avec R.O.P. Références. Salaire \$75, logement nourri et lavé. Pour célibataire, homme marié sans enfants, pas plus de deux. S'adresser à CLEMENT BLAIS, St-Marc de Figeury, Abitibi, Que.

MACHINES AGRICOLES

TRACTEUR MASSEY-HARRIS Watia sur roues crampons, lumières, bouillie motrice, aussi charnières, très bonne condition. Aussi foin de qualité à vendre. ORI-GENE THIBODEAU, St-Jacques, Co. Montcalm, Que.

TRACTEUR DURING-MCCORMICK 10-20 sur crampon, Presse à foin Moody-King, Charrue à 3 raies, Roulettes, herse à râteau, en bonne condition, bas prix. UBALD RIENDEAU, PETIT BOIS, emf UBALD RIENDEAU, Petit Bois, Varennes, P.Q.

MALAXEUR à sec, 14 poche électrique ou gazoline. Machines à bois de ciment. X & X 16 HENRI MARTINEAU St-Hermas, Cte Deux-Montagnes, Que.

TRACTEUR MASSEY-HARRIS "piece-maker" roues de fer, bon état, comme neuf, avec charrue, trois oreilles, conditions faciles, venez voir chez YVON LETOURNEAU, St-Constant, Cte Laprairie, Que.

UN EVAPORATEUR GRIMM d'une capacité une tonne l'heure d'une très bonne condition avec réservoir et chaudières si désirés. CYPRIEN ALLARD, St-Roch l'Achigan, L'Assomption.

MOULIN A BATTRE "Godbout No 3" en bonne condition. AIME SALVAS St-Aime, Cte Richelieu, P.Q.

ON DEMANDE A ACHETER

PEUPLIER ET BOIS BLANC écorcé, 5000 livres de grosseur en montant 42 à 50 pouces de longueur. S'adresser à EXCELSIOR PRODUCTS LIMITED, 5134 rue St-Patrick, Montréal.

POULETS, POULES, bien engraisés, prix très spécial pour de la grosse volaille, principalement des chapons. Nous avons le bon poste de classification de volailles. L.H. ARSENAULT, 1061 Church, Verdun, Qué.

PHOTOGRAPHIES

AMATEURS
FILMS développés gratuitement impressions toutes grandeurs à 25c. GRATIS agrandissement carte postale avec commande de 24 ou plus. Commande payable d'avance. Ajouter à 25c frais postaux. JEAN ST-JACQUES, case 145, station Delorimier, Montréal.

FILMS EN MAIN toutes grandeurs envoyez-nous votre commande aujourd'hui. Pour n'importe quelle quantité. No 125 32c No 120 37c No 610 52c No 116 42c No 616 42c. Taxe de vente en plus. SERVICE DE PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE, Dept "T", Outremont, Que.

WING'S PHOTO SERVICE, chaque impression avec bordure lustrée, rouleaux de 6 ou 8 poses 25c. Remise sur le total. BOITE 2, Station J, Toronto.

POUSSINS

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE dit qu'il y a un marché assuré à prix plus élevés pour chaque oiseau de surplus produit entre février 1947 et le 31 janvier 1948. Ceci indique que vous devriez commander immédiatement vos poussins de janvier. Les éleveurs sérieux le feront. Demandez notre liste de prix et notre Bulletin sur les soins, et placez votre commande bientôt. BRAY HATCHERY, 183 John N., Lehighon, Ont.

POULETTES LEIGHORNS — 10 semaines du 2 au 9, 0.98c. 11 semaines \$1.08, 25% comptant. LA BASSE COUR L'ASSALLE, Ste-Genève de Pierrefonds, P.Q.

ACHETEURS DE POUSSINS. En commandant dès maintenant vos poussins de 1947, vous vous assurez de la date de livraison et vous obtenez aussi l'acompte sur les commandes placées à bonne heure. Nous vous offrons des poussins de reproducteurs bégayés par le gouvernement et soumis à l'épreuve du sang. Demandez notre catalogue 1947 et notre liste de prix. MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ontario.

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS DE BERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera le soulagement et le support. Par l'émission de la sueur, vous évitez l'usage de la saignée. SMITH MANUFACTURING CO, Dept 206 Preston, Ont.

ETES-VOUS CREVES? Nouveau remède patenté, tient comme la main humaine. Ecrivez-nous pour plus de renseignements. HAND-LOCK PRODUCTS, 146 King St. East, Kitchener, Ont.

"VIGORINE" donne de l'énergie, de la vitalité aux hommes qui se sentent abattus, nerveux, fatigués. Traitement de 15 jours, \$1.00 chez tous les pharmaciens ou payés d'avance chez MALTBY BROS. LTD., Département LT, Toronto 10.

PRISES PIDARD — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à THÉO GIRAUD, spécialiste des voies respiratoires St-Félicien, comté Roberval.

TABLETTES TOUSSINES

C'est la seule Goutte, toussine et souffre. Excellente aussi pour donner l'appétit, renforcer purifier le sang, faire mourir les vers. Pourqu'on vous en pose à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Toussine vous assure la santé de votre cheval. Expédiez FRANCO sur réception au prix de \$0.50 à la bouteille. En vente aussi à Québec Pharmacies Brunet et Livernois Dr Jos. COMTOIS, St-Barthélemy, P.Q.

SERVANTE DEMANDEE

POUR TRAVAIL GENERAL dans maison privée. Salaire convenable et bonnes conditions de travail. Ecrire à M. GERARD FILION, secrétaire général de l'U.C.C., St-Bruno, comté de Chambly, P.Q.

FILLE FIABLE DEMANDEE pour travaux généraux dans maison privée. Famille canadienne-française. Avez 3 fillettes — 13 ans, 9 ans et 4 ans. Salaire de \$35.00 à \$40.00 par mois pour fille compétente, logée et nourrie. M. PAUL COMTOIS, 29, chemin Bellingham, Outremont, Montréal, P.Q. Tél: PL 9221.

À remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C., 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de trois dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous".

Nom

Paroisse

Bureau de Poste

Comté

NOTE: L'abonnement à la "Terre de Chez Nous" seulement
Faites remise par bon de poste ou par chèque.
est de \$1.00 par année et de \$2.50 pour 3 ans.

TERRES A VENDRE

A VENDRE deux terres, une de 90 arpents de terre, faite avec sucrerie de 500 vaches, l'autre de 140 arpents de terre, faite avec sucrerie de 1000 vaches. A vendre avec ou sans roulement. 25 bœufs à cornes, 19 vaches à lait, 4 chevaux, tracteur. Les deux terres sont près d'une autre. DONAT BENOIT, Ste-Madeleine Co. St-Hyacinthe, Que.

TERRE 240 ARPENTS, 5 milles de Coaticook, 2 villages, Dixville, église, buanderie, magasin, école. Service d'autobus, station, bâtisses modernes, eau courante, gros roulement, sucrerie, bois pulpe, traveuse, 25 vaches, 20 taureaux, 4 chevaux, 16 cochons, vendra avec ou sans roulement. RAOUIL RIENDEAU, Coaticook, Route 4, Tél: 619-13.

A VENDRE BELLE TERRE, beau site 164 arpents, bâti pour vaches, volailles. Electricité, eau courante, téléphone. ROSE-EMMA POIRIER-LACOLLE, Boulevard Edouard VII, Cte St-Jean, P.Q.

TIMBRES

UNE AUBAINE pour les collectionneurs de timbres. — Des milliers de timbres des émissions spéciales canadiennes des milliers de timbres de France, de Belgique, de pays britanniques et de l'étranger. Collection entière à vendre en bloc au prix de \$10.00. S'adresser à L'AGENCE TOUT-SERVICE, Case 16, Station T, Montréal, P.Q.

Pour les enfants de tout âge...

FARCE PLATE

Une jeune fille qui se croyait peintre très habile se trouvait à dîner à côté d'un jeune homme inconnu. Pour engager la conversation, elle lui dit:

— Vous savez sans doute que je m'adonne à la peinture, à l'aquarelle surtout.

— Je l'ai entendu dire mais je ne le crois pas, répond le jeune homme après avoir regardé le visage de la jeune fille très fortement maquillée.

Pas superstitieux

— Comme ça, vous ne commenciez pas un voyage le vendredi?

— Jamais.

— Mais c'est de la superstition!

— Il n'y a pas de superstition là-dedans, je ne reçois ma paye que le samedi.

RIEN QUE LA VERITE!

Un écossais en visite aux Etats-Unis regardait la statue de Washington, lorsqu'un Américain, un guide sans doute, lui dit: "C'est notre grand Washington! Jamais un mensonge ne sortit de sa bouche."

"Ça ne me surprend pas, répond l'Ecossais, vous parlez tous du nez vous autres."

PROGRES NOTOIRES

Une amie — Est-ce que votre mari commence à savoir jouer au golf?

Madame. — Oui, il apprend bien. Nous permettons maintenant aux enfants de le regarder jouer.

Raconmodez...

(Suite de la page 11)

pêchez la monnaie ou les outils de trouer les poches. Posez une bande de ruban gommé aux points d'usage. Renforcez les poches dans lesquelles sont portés les plumes et les crayons.

Comme support de boutons — Renforcez le tissu à l'envers en y posant des rondelles de ruban gommé avant d'y coudre les boutons.

Comme liséré sur les coutures — Après avoir fini une couture, borde-la d'un liséré en ruban gommé. Très bon aussi pour joindre les tissus ensemble.

Pour renforcer les poches — Em-

La paroisse...

(suite de la page 6)

sants scolaires. Son chiffre d'affaires de l'an dernier a atteint la somme de \$261,879.31. Vingt-sept emprunteurs bénéficient d'un montant de \$21,571.67.

Les dirigeants de la Caisse sont M. le notaire Léo Lareau, président, M. Lorenzo Marcell vice-président, MM. Joseph Monty, le curé Laporte, Stanislas Lareau et Joseph L'Ecuyer, directeurs, et M. Gérard Duclos directeur-gérant.

La Caisse est sur le bon chemin et il est certain qu'elle va continuellement progresser, car, seulement dans la paroisse St-Joseph, il y a tout de même cinq cents familles. C'est une question de temps et surtout une question d'éducation populaire que le Syndicat est plus que jamais en mesure de poursuivre.

La Société coopérative agricole de Chambly-Bassin est la deuxième initiative du Syndicat de l'U.C.C. Elle a été incorporée en septembre 1945. Aussi n'avait-elle pas encore terminé sa première année complète d'opérations lors de notre visite. Toutefois, il n'est pas exagéré d'affirmer que le premier chiffre d'affaires promet d'être fort encourageant.

La société a l'intention de vendre de la peinture, des instruments aratoires, tous les grains, d'opérer un poste de criblage et de fabriquer des moulées balancées. L'entrepôt est magnifique et peut contenir environ neuf chars de grains en vrac et six chars de grains en poches. Une fois complètement achevé, son coût de construction atteindra probablement les \$30,000.

La S.C.A. compte déjà quatre-vingt-dix membres, dont quelques-uns des paroisses environnantes. Avec le succès, il est certain que d'autres cultivateurs de l'endroit emboîteront le pas avec leurs confrères.

Voici les membres du bureau de direction: M. Joseph Simard, président; M. Charles-Emile Lague, vice-président; MM. Léopold Mercille, Firmus Marcell et Hercule Lareau, directeurs. M. Laurent Monty, agronome, occupe les fonctions de secrétaire-gérant.

En terminant

Chambly est une paroisse qui débute dans le domaine de l'organisation. Ses premières expériences sont heureuses. Cela ne veut pas dire qu'elle doit relâcher ses efforts. Au contraire, le travail d'éducation est plus important lorsqu'il s'agit de maintenir et de développer une institution, car une foule de problèmes peuvent surgir qui exigent la coopération et le bon esprit de tous les membres.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'agriculture de Chambly n'a pas de problème particulier. Elle subit les conséquences de la situation générale du métier comme partout ailleurs. Mais nous croyons qu'il reste encore beaucoup de place pour l'amélioration du domaine cultivé. A proximité du marché montréalais, Chambly pourrait probablement en bénéficier davantage en étudiant les possibilités d'implanter certaines cultures spéciales qui augmenteraient les revenus des exploitations sans trop déranger la production du lait en nature. C'est là une question locale que le Syndicat de l'U.C.C. pourrait débattre avec le concours de quelques spécialistes. La culture du foin se pratique encore sur une grande échelle. Nous nous demandons sérieusement si certaines parcelles de terre ne pourraient pas être mieux employées.



Des milliers de chevaux canadiens sont actuellement expédiés en Europe. Le Marché à bestiaux de l'est, à Montréal, sert de "centre de recrutement". On compte en expédier 18,000. Déjà, 9,500 chevaux de trait ont passé par cet endroit. Les photos ci-dessus représentent, en haut, à gauche, un groupe de chevaux en marche vers l'écurie; à droite, un commerçant examine les bêtes et l'on enregistre celles que le vétérinaire juge "aptées au service outre-mer". Sur la photo du bas, à gauche, M. Roméo Robert, M.V., de Montréal, est en train d'inoculer un sérum à un cheval; à droite, on inscrit au fer rouge les deux lettres U.C. (UNNRA-Canada) sur les épaules d'un cheval.

(Photos du C.P.R.)

La vie...

(Suite de la page 10)

sait de corriger une réelle malpropreté, la l'épouse devrait intervenir avec discrétion et délicatesse; pour le reste, laissons tranquilles ces pauvres travailleurs du sol qui ne peuvent se tenir comme dans un salon et ils sont peut-être les premiers à en souffrir.

Ces épouses dégoûtées feraient bien de penser un peu que d'autres femmes pourraient se plaindre avec autant de raison. Les épouses des machinistes, par exemple, ces hommes qui rentrent au foyer, chaque soir, tout hui-leux et que d'autres métiers qui présentent d'aussi graves inconvénients. A observer les difficultés des autres, on finit par oublier les siennes et c'est une excellente méthode.

Nos pauvres hommes harassés par un travail fatigant sentent le besoin, quand ils arrivent à la maison, d'une bonne parole, d'un sourire cela leur vaut encore plus, pour remonter leur courage, qu'un excellent repas. La vie nous offre assez d'ennuis quotidiens sans les augmenter par ces petits détails énervants qui ne donnent absolument rien à personne. Pas même à celle qui se plaint.

On prêche le tous côtés l'attachement au sol, le retour à la terre, l'épouse et la mère porte, sur cette question, une grande part de responsabilité, la plus grande, c'est elle qui doit donner l'exemple de l'endurance, de cet amour capable de tous les sacrifices et plaçant la beauté de sa mission morale au-dessus des misères matérielles.

Jeanne L'Archevêque-Duguay

Enseignez...

(Suite de la page 10)

prise par la main de la mère qui lui fait tracer le Signe du chrétien. Avant des mois, le tout-petit essaiera de lui-même et vous verrez qu'il saura sa leçon! Même manière pour les courtes formules de l'offrande du cœur à Dieu, matin et soir et pourquoi pas chaque fois que bébé fait un somme, durant le jour? Ce sont là des habitudes pieuses qui se continueront, elles pourront subir des déclins à certaines époques de la vie de l'enfant alors qu'il est distrait par la passion du jeu et qu'il ne pense qu'à cela dès qu'il ouvre les yeux, le matin... Mais plus tard, quand il se reprendra à réfléchir, ces bonnes habitudes reviendront à la surface et elles porteront d'heureux fruits spirituels toute la vie.

Jeanne L'Archevêque-Duguay.

Une visite...

(Suite de la page 20)

bords d'un joli lac. Point de vue enchanteur! Nous y rencontrons le commis, l'instructeur, le cuisinier dont la bonne humeur, la courtoisie démontrent à l'évidence que tous sont heureux de leur travail et qu'ils s'y intéressent. Un dernier coup d'œil sur ce site enchanteur, et c'est le départ pour le dépôt camp No 26 où nous arrivons pour le souper. Là encore nous trouvons la même bonne humeur, la même gaieté qui caractérise si bien nos bûcherons canadiens; nous y retrouvons plusieurs bonnes connaissances et après un bout de veillée c'est le retour définitif vers Clova et vite, en vitesse, notre amoureuse file vers Clova. Mais... une "bête puante", sans doute dérangée dans son sommeil par le ronronnement de l'automobile, se mit en devoir de nous indiquer la route vers Clova en nous précédant à une vitesse de... 10 milles à l'heure qui fit maugréer notre chauffeur. Ce dernier, en homme de bois expérimenté, ne voulut jamais la dépasser, lui laissant ainsi les honneurs de la course jusqu'à ce que son bon plaisir lui fasse définitivement abandonner la grande route pour retourner à ses sentiers habituels.

Dimanche matin, huit heures. Nous entendons le son de la cloche qui appelle les fidèles à la messe; tous les résidents de Clova s'y rendent et nous voyons arriver deux pleins camions de bûcherons qui arrivent du Camp Mercier. Immédiatement après la messe, une centaine de bûcherons se réunissent dans la chapelle pour entendre MM. Audette et Vachon parler du Service Forestier de l'U.C.C. ainsi que de certains principes de sociologie catholique en matière syndicale. Tous apprennent avec plaisir que M. Vachon, propagandiste du Service Forestier de l'U.C.C., viendra les visiter plus longuement et qu'il passera une bonne partie de l'après-midi pour aller leur rendre visite dans chacun de leur camp et discuter avec eux les problèmes qu'ont et auront à affronter les bûcherons. Grâce à la courtoisie du Dr P. Rivard, une magnifique séance de vues animées clôturait cette intéressante assemblée en montrant des films appropriés apportés par nos visiteurs à l'intention des bûcherons.

A 2 1/2 hrs P.M., une réunion d'une centaine de bûcherons rencontrèrent MM. Audette et Vachon au campement de M. J.-B. Leclerc et une magnifique assemblée était tenue. M. Lebel, qui présidait la réunion, dit toute sa satisfaction de voir l'U.C.C. venir faire du travail d'organisation chez ses bûcherons, et il nous dit croire que c'est la coopération entre employeur et employé qui sera toujours le meilleur moyen pour en venir à des ententes à l'avantage des deux. M. Samuel Audette, M. Adrien Vachon et M. l'abbé Antonio Gouin adressèrent la parole et tous insistèrent sur la nécessité des cercles d'études seule base solide pouvant assurer une amélioration dans les conditions morales, sociales et économiques des chantiers. Grâce à la bonne obligeance de M. Leclerc, une magnifique séance de vues animées fut donnée, avec les films présentés à Clova et, à une heure assez avancée, tous se séparèrent en manifestant le désir de voir le propagandiste du Service Forestier de l'U.C.C. venir les visiter au plus tôt.

Sans vouloir donner de directives à personne, nous jetons cette idée qui nous est venue souvent à l'esprit en parcourant les rangs de la paroisse.

Chambly a une grande ressource: la population agricole est progressive et la tenue générale des fermes est excellente. Il s'agit surtout d'une question d'orientation et d'adaptations de méthodes culturelles que l'étude en commun ne tarderait pas à indiquer clairement.

En terminant, nous remercions M. Médéric Perreault et M. Gérard Duclos pour tout le mal qu'ils se sont donné pour nous faciliter cette petite étude. M. Perreault a le mérite de nous avoir promenes d'un bout à l'autre de Chambly pour la seule récompense de nous montrer son patelin. Qu'il accepte ici notre gratitude.

Journaux et...

(Suite de la page 2)

séance du congrès de l'U.C.C. pour admirer la facilité et l'aptitude des savants s'exprimer manier propos avec lesquels nos cultivateurs idées, rechercher les solutions les plus compatibles avec le bien commun. Il est temps que les autres classes se rendent compte de ces progrès et accordent aux problèmes agricoles une attention beaucoup moins distraite.

LES EXPLOITS
MIROBOLANTS
DE
TIPI
PAR
LE CHÉTIF
PAR
EDDY PRÉVOST



IL Y A PLUS
D'UNE HEURE
QUE VOUS LISEZ
CE LIVRE, IL
VOUS INTÉRESSE?

BEAUCOUP,
MONSIEUR!
MAIS COMME
J'ACHÈVE
DE LE LIRE...

J'ESPÈRE BIEN
QUE VOUS ALLEZ
ME LE VENDRE
À PRIX RÉDUIT!!!

Prix du beurre et du fromage

Prix de remise-Succursales de Montréal et Québec
BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 28 oct. 1946 inclusivement.

No 1 pasteurisé	39 ³ / ₄ c
No 2 pasteurisé	38 ³ / ₄ c
No 3 pasteurisé	37 ³ / ₄ c

FROMAGE

Semaine finissant le 29 oct. 1946 inclusivement.

Fabriqué le ou après le 1er juin

No 1—	20c
No 2—	19 ¹ / ₂ c
No 3—	19c

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Commentaires de la semaine

BEURRE

La semaine dernière, la demande s'est continuée active et à la suite d'une offre limitée, ce marché fut très ferme.

Lundi matin, le 4 novembre, les transactions entre grossistes s'effectuaient à des prix variant de 40³/₄c à 40¹/₂c la livre.

FROMAGE

La distribution du fromage du type CHEDDAR fabriqué le ou après le 13 octobre 1946, est permise sur notre marché domestique.

Les prix de vente et les prix de remise aux producteurs doivent être conformes à l'ordonnance no A-2078 de l'Administrateur des Produits Laitiers.

VOLAILLES VIVANTES

Poulets à rôti

Les arrivages sont abondants. La demande assez régulière et les prix sont stationnaires.

Nous conseillons fortement de n'expédier que des oiseaux pesant au moins trois livres chacun, livrés à Montréal.

Poules

Les arrivages sont abondants. La demande s'est améliorée et les prix sont plus stables.

Poulets à griller

Les arrivages sont modérés. La demande est bonne et les prix sont stables.

VOLAILLES ABATTUES

Poulets, Poules, Dindes, Oies

Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires.

OEUFS

Montréal et Québec

Les arrivages sont limités aux besoins. Marché ferme aux prix actuels.

La Coopérative Fédérée de Québec, J.-E. LUSSIER

Un problème de transport

Lorsque les employés des messageries du Canadian National se réunissent dans la salle à manger du service des messageries à la Gare Centrale pour le déjeuner, ils aiment causer des problèmes qui se sont présentés à eux et de l'ingéniosité dont il leur a fallu faire preuve pour les résoudre. Récemment, l'un de leurs camarades, agent à Broadhead, Ky., leur raconta l'une de ses aventures.

"Un dimanche matin, le train dépose sur la plate-forme de la gare de Broadhead une caisse d'abeilles adressée à M. Henry Crawford, fermier demeurant à quelques milles de la gare. Comme c'était dimanche, il ne fallait pas songer à faire livrer la caisse. Impossible aussi de prévenir Crawford par téléphone puisqu'il n'en avait pas. Un mot à la poste aurait pris deux jours pour lui parvenir.

"Comme j'étais à me demander comment prévenir Crawford de l'arrivée de ses abeilles, le chien de ce dernier passa près de la gare. J'appelle aussitôt le chien que j'attire avec de la viande et pendant qu'il mange, j'écris un mot que j'attache à son collier. Une heure plus tard, Crawford venait chercher ses abeilles."



Prix de remise de
LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Le marché des animaux vivants

Prix des pores abattus

A—	20.50
B1—	20.10
B2 et B3 —	19.85
C—	18.85
D—	18.60
Légers	18.60
Lourds	19.50
Extra lourds	19.50

(190 et 215 lbs)

Extra lourds	19.50
--------------	-------

216 et plus.

Blessés (à leur valeur)

Demi castrat	15.85
--------------	-------

Truies	19.50
--------	-------

Verrat	13.50
--------	-------

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2 sur les A et de \$1 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

A la Coopérative canadienne du Bétail.
316, rue Bridge Montréal
(Lundi le 4 novembre 1946)

Veaux de lait

Choix	15.00—15.50
Bons	14.00—14.50
Moyens	13.00—13.50
Communs	12.00
Veaux soignés au seau	8.00—10.50

Vaches

Choix (Type à boucherie)	9.50—10.00
Bonnes	9.00—9.50
Moyennes	7.50—8.00
Communes	6.50—7.00
Très communes	5.00—6.00

Moutons

Bons	7.50—8.00
Communs	3.00—5.00

Agneaux

Agneau châtré et agnelle	14.50
Bélier non châtré	13.50
Commun	8.00—10.00

Taures

(Type à boucherie)

Choix	10.50—11.00
Bons	9.50—10.00
Moyens	8.00—8.50
Communes	7.00—7.50

Taureaux

(Type à boucherie)

Choix	9.50—10.00
Bons	8.50—9.00
Moyens	8.00—8.50
Communs	7.00—7.50

Bouvillons

Choix	12.75—13.00
Bons	12.00—12.50
Moyens	10.50—11.00
Communs	8.00—9.00

Le marché des produits avicoles

Poulets vivants "à griller"

(toutes couleurs)

A—1 ³ / ₄ lb. jusqu'à 3 lbs.	23 ³ / ₄ c
B—1 ¹ / ₂ lb. jusqu'à 3 lbs.	22 ³ / ₄ c
C—1 ¹ / ₄ lb. jusqu'à 3 lbs.	21 ³ / ₄ c

Poulets vivants "à rôti"

(gris)

A—	24 ³ / ₄ c
B—	22 ³ / ₄ c
C—	21c

Poulets vivants "à rôti"

(rouges et blancs)

A—	22 ³ / ₄ c
B—	21c
C—	20 ³ / ₄ c

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)

Spécial	34 ³ / ₄ c
A—	33 ³ / ₄ c
B—	31 ³ / ₄ c

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

Spécial	32 ³ / ₄ c
A—	31 ³ / ₄ c
B—	29 ³ / ₄ c
C—	28 ³ / ₄ c

Poulets à griller "Abattus"

(Engraisés au lait)

A—	32c
B—	30c

A Montréal, 130 est, rue St-Paul
(Semaine finissant le 31 oct.)

PRIX NETS — F.A.B. — Montréal

Poulets abattus "à griller"

(Sélectionnés)

A—	31c
B—	29c
C—	26c

Poules abattues

A—	26 ³ / ₄ c
B—	24 ³ / ₄ c
C—	21 ³ / ₄ c

Oies abattues

(Avec la tête et les pattes)

A—	27c
B—	25c
C—	21c

Poules vivantes

(Toutes races, sauf "Leghorn")

A—	21c
B—	20c
C—	19c

Race "Leghorn"

A—	18c
B—	17c
C—	16c

Jeunes dindes vivantes

A—	31 ³ / ₄ c
B—	29 ³ / ₄ c
C—	26 ³ / ₄ c

Jeunes dindes abattues

A—	38 ³ / ₄ c
B—	36 ³ / ₄ c
C—	33 ³ / ₄ c

Dindes vivantes

(Vieux mâles) (Vielles femelles)

A—	27 ³ / ₄ c	A—	31 ³ / ₄ c
B—	25 ³ / ₄ c	B—	29 ³ / ₄ c
C—	24 ³ / ₄ c	C—	26 ³ / ₄ c
Coqs vivants	15c		

Lapins vivants

5 lbs et plus	17 ¹ / ₂ c
---------------	----------------------------------

OEUFS NON CLASSES

Prix nets — F.A.B. Montréal

(Caisses retournées)

A— (Gros)	45c
A— (Moyens)	43c
B—	37 ³ / ₄ c
A— (Poulettes)	37 ³ / ₄ c
C—	26 ³ / ₄ c

N.B.—Les oiseaux de pesantier moindre et de mauvaise qualité qui n'ont pas dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Les produits de la basse-cour

OEUFS NON CLASSES

Prix nets FAB Québec

(Caisses retournées)

A— (Gros)	45 ³ / ₄ c
A— (Moyens)	43 ³ / ₄ c
B—	38 ³ / ₄ c
A— (Poulettes)	38 ³ / ₄ c
C—	27 ³ / ₄ c

CHAPONS ABATTUS

"Engraisés au lait"

A—	32 ³ / ₄ c
B—	30 ³ / ₄ c

Poulets abattus sélectionnés

A—	28 ³ / ₄ c
B—	26 ³ / ₄ c
C—	23c

Poulets à griller — abattus

"Engraisés au lait"

A—	32 ³ / ₄ c
B—	30 ³ / ₄ c

Les oeufs, à 35 — 34 Marché Champêtre
Les autres produits, à l'Abattoir de Québec-Ouest
(Semaine finissant le 31 octobre)

Pour VOLAILLES REÇUES VIVANTES: Remise établie sur pesantier et classification après l'abattage

PRIX NETS — F.A.B. — Québec

Poulets abattus

"Engraisés au lait"

A—	30 ³ / ₄ c
B—	28 ³ / ₄ c

Poules abattues

A—	24c
B—	22c
C—	19c

Poulets à griller — abattus

"Sélectionnés"

A—	30 ³ / ₄ c
B—	28 ³ / ₄ c
C—	25 ³ / ₄ c

Vieux coqs abattus

A—	17 ¹ / ₂ c
B—	15 ¹ / ₂ c
C—	12 ¹ / ₂ c

Jeunes dindes abattues

A—	37c
B—	35c
C—	32c

DINDES ABATTUES

Vieux mâles Vieilles femelles

A—	33c	A—	34c
B—	31c	B—	32c
C—	28c	C—	29c

CHAPONS ABATTUS

"Sélectionnés"

A—	30 ³ / ₄ c
B—	28 ³ / ₄ c

A l'abattoir de Québec-Ouest

(Semaine finissant le 31 octobre inclusivement)

Fabriqué du 1er juin 1946 au 12 octobre 1946 inclusivement

Blanc

No 1—	20c
No 2—	19 ¹ / ₂ c
No 3—	19c

Fabriqué le ou après le 13 octobre 1946

Blanc

No 1—	22c	No 1—	22 ¹ / ₂ /16c
No 2—	21 ¹ / ₂ c	No 2—	21 ¹ / ₂ /16c
No 3—	21c	No 3—	21 ¹ / ₂ /16c

Coloré

No 1—	22c	No 1—	22 ¹ / ₂ /16c
No 2—	21 ¹ / ₂ c	No 2—	21 ¹ / ₂ /16c
No 3—	21c	No 3—	21 ¹ / ₂ /16c

Pesantier chaude

A—140 à 179 lbs	20.50
B1—135 à 175 lbs	20.10
B2—125 à 134 lbs	19.85
B3—176 à 185 lbs	19.85
C—120 à 185 lbs	18.85
D—120 à 185 lbs	18.60
Légers—119 lbs et moins	18.60
Lourds—186 à 195 lbs	18.60
Extra-lourds—196 à 215 lbs	18.50
Demi-castrats	16.00
Truies	18.50
Verrats	14.00

Plus une prime fédérale de \$2.00 sur les "A" et de \$1.00 sur les "B1"

VEAUX REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Engraisés au lait"

Choix—80 lbs et plus	23c
Bons—70 lbs à 80 lbs	22c



Depuis que la "Terre de Chez Nous" publie cette rubrique, elle n'a pas reçu une seule plainte. La satisfaction des lecteurs s'exprime par un silence unanime. C'est la preuve que les prévisions de notre journal se sont réalisées en tout temps. Il est juste que les almanachs dont nous empruntons les pronostics aient part à cet hommage. L'infailibilité en température est trop rare pour qu'elle ne soit pas digne de tous les éloges.

Pour en venir aux considérations du temps présent, une date marquante approche. C'est celle du 11 novembre, fête de Saint-Martin. En passant, un grand saint de France trop oublié et qu'il faudrait invoquer de temps en temps. La Saint-Martin, c'était autrefois la date à laquelle on payait les rentes seigneuriales. Et même ce n'est pas encore complètement fini. Ce n'est pas tout. Le nom du saint se rattache aussi à la température. L'expression est connue: on parle encore de l'été de la Saint-Martin. D'autres ont dit parfois, "l'été des sauvages". Dans un cas comme dans l'autre, on voulait dire que l'automne, après avoir prodigué les pluies, les gelées et les vents, prêtait un peu de répit. Pendant quelques jours, le soleil revenait gai et chaud: le ciel n'avait plus que du bleu et de l'or; une fleur soudain s'épanouissait au jardin; on croyait l'été revenu... Mais cette année, l'automne a été jusqu'ici d'une exceptionnelle clémence. Il est à craindre que nous n'avions pas en 1946 le fugitif été de la Saint-Martin.

Pour la semaine qui vient, les almanachs ont ainsi prononcé leur verdict:

L'ALMANACH BEAUCHEMIN

Du 6 au 9 novembre, tempête.
Du 10 au 12 novembre, lourd.
Du 13 au 17 novembre, froid.

LE MONDE RURAL

Du 4 au 7 novembre, petite gelée.

Du 8 au 11 novembre, incertain, désagréable.

Du 12 au 14 novembre, nuageux, froid.

Du 15 au 17 novembre, frais.

LES LUNES DE NOVEMBRE ET DE DECEMBRE

Pleine lune, le 9 novembre, à 2 h. 10 du matin.

Dernier quartier, le 15 novembre, à 5 h. 35 du soir.

Nouvelle lune, le 23 novembre, à 0 h. 24 du soir.

Premier quartier, le 1er décembre, à 4 h. 47 du soir.

Les prix des peaux brutes

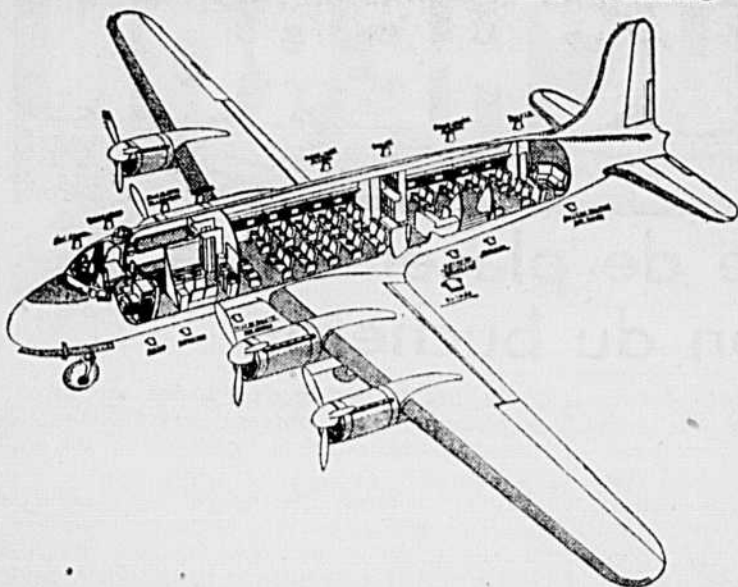
La maison A. Pion et Cie, de Québec, signale que les prix des peaux brutes sont restés les mêmes depuis les dernières semaines. Etant donné qu'il n'y a pas eu de changement, nous référons le lecteur intéressé à la liste publiée par la "Terre de Chez Nous" en son édition du 23 octobre dernier.

Les prix des légumes à Montréal

Tels que fournis par le Service provincial de l'Horticulture de Québec, le 4 novembre, 1946

BETTERAVES — 75c à 80c pour 50 livres; 25c à 30c la douzaine.
CAROTTES — Non lavées, 50c; lavées, 75c pour 50 livres; 25c à 30c la douzaine de paquets.
CELERI — Gros, 75c à \$1.00; moyen, 50c à 60c la douzaine; coeurs, \$1.00 la douzaine de paquets.
CHOUX — Verts, 40c à 50c; rouges, frisés et chinois, 75c à 90c la douzaine; Bruxelles, \$4.50 pour 32 pintes.
CHOUX-FLEURS — Gros, \$1.00 à \$1.25; moyens, 75c la douzaine.
EPINARDS — 75c x \$1.00 le minot.
NAVETS — No 1, lavés, 75c à 90c; No 2, 50c à 60c pour 50 livres.
OIGNONS — No 1, \$1.50 à \$1.60; No 2, \$1.25 pour 50 livres; printemps, 40c la douzaine de paquets.
PANAI — \$1.25 le minot.
POIREAUX — Gros, 35c à 40c; petits, 25c la douzaine.
RADIS — 35c à 40c la douzaine de paquets.
PATATES — \$1.20 à \$1.25 pour 75 livres.

CONFORT DANS LES AIRS



Ce dessin donnera aux passagers qui emprunteront les avions d'Air-Canada pour des envolées transcontinentales, internationales ou transatlantiques, une idée du confort que leur offrira une fois en service ce gros quadrimoteur actuellement en construction à l'usine de Canadair Limited, près de Montréal. Le prototype de cet avion à 40 passagers, le "North Star", a été lancé le 1er juillet dernier par Mme C. D. Howe, épouse du ministre de la reconstruction et des approvisionnements. Il a fait récemment sa première envolée de

Montréal à Vancouver ayant à son bord le t. h. C. D. Howe et M. H. J. Symington, C.M.G., C.R., président d'Air-Canada.

Ce dessin montre la disposition des fauteuils, ajustables au goût des passagers, la cuisine, le bureau de l'employé en charge, le pont d'envol, les salles de radio et de navigation équipées de Loran et autre équipement électronique, la salle de toilette des dames et celle des hommes. L'avion est une combinaison des dessins de la compagnie Douglas et d'Air-Canada avec des moteurs anglais du type Rolls-Royce.

L'importance de la protéine dans l'alimentation des porcs

Par J.-E. Bisson, agronome, gérant de la Coopérative canadienne du Bétail.

Les protéines sont essentielles à la composition des rations bien balancées, et l'on ne devrait jamais négliger l'importance de leur rôle dans la nutrition des jeunes animaux et surtout des porcs de marché.

Il faut toujours se préoccuper d'incorporer aux moulées balancées pour les porcs la proportion de protéines requises et recommandées par les autorités reconnues en alimentation. Nous admettons et nous reconnaissons que cela n'est pas toujours facile par le temps qui court à cause de la rareté des ingrédients qui entrent dans la fabrication des suppléments protéiques et des difficultés à se les procurer. Cependant, il faut reconnaître que les grains de ferme ne contiennent pas suffisamment de protéines pour répondre aux exigences des porcs en croissance et des truies nourricières ou en gestation. D'après M. H.-E. Wilson, de la Ferme Expérimentale de Lacombe, Alberta, "la protéine contenue dans les céréales ne convient pas aux animaux qui croissent rapidement".

Un porc de type à bacon, avec sa bonne distribution de maigre, requiert un apport abondant de matière protéique. De plus, l'usage de suppléments protéiques épargne des quantités appréciables de grains, de même qu'il assure la production de porcs de marché de meilleure qualité. L'apport d'aliments riches en protéines, surtout durant les pre-

miers mois de l'engraissement, active la croissance des porcs et a, à même temps un effet salutaire sur la proportion du gras par rapport au maigre lorsqu'ils atteignent le poids du marché. Il ne faut pas oublier que les porcs qui ne reçoivent pas assez de protéines dans leur nourriture se développent plus lentement et offrent moins de résistance aux maladies.

Les truies gestantes devraient toujours recevoir une quantité suffisante de matière protéique dans leur ration, car autrement, elles donneront probablement des portées peu nombreuses et de constitution débile. Les truies portières sont peut-être plus exposées que toute autre espèce animale à souffrir du manque de cet élément nutritif dans leur ration. La raison en est que la production de deux portées de porcelets par année, épuise les réserves en protéines accumulées dans les tissus de la mère.

De l'orge, de l'avoine ou du blé, sans autre supplément, ne sont pas suffisants pour des truies qui nourrissent. Il faut que la ration contiennent une proportion de matière protéique assez élevée pour activer et maintenir la sécrétion laitière.

Au point de vue nutritif, les protéines d'origine animale sont supérieures à celles d'origine végétale. Et les porcs peuvent utiliser avantageusement presque toutes celles de source animale, comme le lait écrémé, le lait de beurre, le sang desséché, la farine de poisson, la farine de viande, ou encore des concentrés commerciaux dans lesquels les protéines animales prédominent. Cependant, on peut se servir avec de très bons résultats des produits d'origine végétale mélangés à d'autres d'origine animale. Le lait écrémé est encore le meilleur supplément simple et les éleveurs qui en ont suffisamment à leur disposition peuvent produire des porcs plus économiquement. Quand on a assez de lait écrémé ou de lait de beurre, il n'est pas aussi nécessaire de se procurer des suppléments commerciaux.

D'après les expériences conduites à la station expérimentale de Lacombe, c'est immédiatement après le sevrage que les suppléments protéiques sont le plus nécessaires et ont le plus de valeur. Les porcs ont plus besoin de matière protéique lorsqu'ils sont jeunes que lorsqu'ils sont à la fin de leur engraissement. Une fois que la charpente est édifiée, des aliments plus engraisants peuvent leur être servis afin qu'ils

RADIO

La Commission des Prix a fait bien gloser depuis son institution. Elle a eu ses énergiques supporters et ses adversaires acharnés. Les cultivateurs ont souffert parfois et d'autres fois ont bénéficié de ses décisions. Dans le domaine économique surtout, bien des décisions et des situations sont discutables. Tout dépend du point de vue, des intérêts, etc. Nous entrons dans la période critique de l'économie dirigée de guerre et la classe agricole se doit de surveiller attentivement tout ce qui se passe.

Tout homme intelligent qui prend la peine de discuter un problème, un fait ou une situation s'efforce toujours de bien voir et comprendre les deux côtés de la médaille. Autrement, il fait preuve d'étroitesse d'esprit.

Aussi, vous conseillons-nous d'écouter les prochaines causeries que M. Donald Gordon, président de la Commission des Prix, prononcera à Radio-Canada les 2, 5, 9, 12 et 16 novembre, à 7.45 p.m., sur tout le réseau français.

M. Gordon a la réputation de parler carrément et de ne pas s'esquiver devant les faits. Il vous dira ce qu'il pense de l'économie dirigée actuelle. "Tous et chacun ont leurs opinions, mais d'entendre un autre son de cloche ne fait jamais de tort.

Il ne faut jamais éviter une occasion de s'instruire davantage et M. Gordon peut certainement vous apprendre quelque chose de nouveau.

Les apiculteurs se rencontrent

La série des journées d'études organisées à l'intention des apiculteurs, par la division provinciale de l'Apiculture, s'est poursuivie dans la région de Montréal, à Sorel, le 22, à Marieville, le 23, et à Mont-Laurier, le 24. A Sorel et à Marieville, les conférenciers furent MM. J.-R. Méthot, chef de la division de l'Apiculture, S.M. Deschênes, assistant-chef de la division de Montréal, H.-J. Plourde, agronome, spécialiste en apiculture, Louis Bossé, apiculteur de Ste-Martine, Roch Caron, apiculteur à Châteauguay, et Jacques Tardif, chimiste au ministère de l'Agriculture. MM. Méthot et Plourde se rendirent aussi rencontrer les apiculteurs de Mont-Laurier. A chacun de ces journées, l'instructeur apicole du district était présent, soit M. R. Dugas pour Sorel, S. Baribeau à Marieville et J.-E. Benoît à Mont-Laurier.

Ces trois journées d'étude furent suivies avec intérêt par les apiculteurs qui en profitèrent pour discuter de leurs problèmes et échanger leurs idées.

Les réclamations..

(Suite de la première)

cultivateurs \$3.00 les cents livres au pourcentage moyen de 3.25 de gras.

Ces demandes sont formulées en termes pondérés. Qu'attend-on, dans les administrations et les bureaux, pour agir? La justice marche-t-elle d'un pas si lent?...

Les plus...

(Suite de la page 10)

l'âme le moindre degré de cette vie divine, Dieu exerce plus de Toute-Puissance qu'il n'en a déployée dans la création de l'univers. Voilà pourquoi, dans une de ses oraisons, l'Eglise nous fait dire: "O Dieu qui manifestez votre Toute-Puissance surtout en pardonnant et en faisant miséricorde..."

Ainsi comoris, le "Confiteor" doit nous apparaître comme une prière grandiose et un petit chef-d'œuvre d'acte de contribution parfaite.

L. LEBEL, S.J.

soient assez "finis" au moment de l'abattage pour donner une chair tendre et savoureuse.

Ces remarques sont le résumé d'un communiqué émis dernièrement par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

AVIS

"Tel que requis par la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, ceci informera nos membres que, conformément aux termes et conditions et dans les limites du temps et des restrictions contenues dans ladite loi, telle qu'amendée, c'est notre intention de payer une ristourne en proportion du patronage de 1947 à même les revenus de l'année de taxation 1947, ou à même tels autres fonds qui peuvent être permis par ladite loi, et nous envisageons la perspective de vous payer en conséquence une ristourne."

Société Coopérative Agricole
Ste-Lucie, de Beaugard,
Montmagny, Qué.

AVIS

"Tel que requis par la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, ceci informera nos membres que, conformément aux termes et conditions et dans les limites du temps et des restrictions contenues dans ladite loi, telle qu'amendée, c'est notre intention de payer une ristourne en proportion du patronage de 1947 à même les revenus de l'année de taxation 1947, ou à même tels autres fonds qui peuvent être permis par ladite loi, et nous envisageons la perspective de vous payer en conséquence une ristourne."

Syndicat de Travail
Ste-Germaine
ABITIBI

Vous ne pouvez vous passer de votre journal. Ayez soin de renouveler dès l'échéance votre abonnement à la TERRE DE CHEZ NOUS.

Chant et musique pour toute circonstance

Quelques pièces populaires de chez nous dont le chantre et le musicien ont un constant besoin. — Au prix marqué, l'accompagnement étant inclus, c'est, en chaque cas, une aubaine. — Consultez cette liste et choisissez!

POUR PIANO

Albert Valse. (A. Boiscclair) \$0.25
Lionel Valse. (Viola Dupuis) \$0.25
Viola Valse. (A. Boiscclair) \$0.25
Valse Lancer. (J.-B. Lafrenière) \$0.50
Edouard Valse. (A. Boiscclair) \$0.25
René Valse. (A. Boiscclair) \$0.40
Gavotte et Musette. (G.-E. Tanguay) \$0.25

PIANO MARCHE

Espérons, marche. (Anna Boiscclair) \$0.40
Marche des vainqueurs. (E.-J. Dupuis) \$0.40

PIANO DUOS

Rose et Blanche. (E. Sengel) \$0.35

CHANSONS POPULAIRES

Le Berger du Tyrol. (Ch. Tanguay) \$0.25
Les Quatre rubans. (Ch. Tanguay) \$0.25
Valse des Lilas. (Milo) \$0.25
Noël du Laboureur. (G. Vargues) \$0.25
Les Trois couleurs. (Tanguay) \$0.25

CHANTS PATRIOTIQUES

O Canada. (Lavallée) \$0.25
Aux Petits Ontariens. (Giguère) \$0.25
Le Petit Crucifié. (Alf. S.) \$0.25
O Canada, ma Patrie. (Christie) \$0.25
Marche des Canadiens français. (Miro) \$0.25

MUSIQUE RELIGIEUSE

Ave Maria. (A.-J. Hamel) \$0.25
Ave Maria. (Benoît Verdict) \$0.25
Ave Maria. (C.-O. Sénécal) \$0.40
Ave verum. (Ténor) (A.-J. Hamel) \$0.35
O Salutaris. (Tanguay) \$0.25
O Salutaris. (Arthur Letondri) \$0.25
Marche Pontificale. (H. Miro) \$0.35
(pour orgue seulement)

POUR SERVICE FUNEBRE

Au Ciel! Au Revoir! (L. Daveluy) \$0.40
Lacrimosa Dies Illa. (L. Daveluy) \$0.25
Marche Funèbre. (Agostini) \$0.25

POUR NOEL

Quatre Cantiques de Noël \$1.50

MARIAGE

Cantique de Mariage. (Franchère) \$0.35
Cantique de Mariage. (B. Verdict) \$0.50

CHANTS MILITAIRES PATRIOTIQUES

Le Dernier Noël du Soldat Canadien. (J. Paradis) \$0.25
Mon Beau Soldat est de retour. (J. Paradis) \$0.25
La Marche de la Victoire. (G. Nurnberger) \$0.25

Les commandes sont payables d'avance. Prière de payer par mandat ou bon de poste. Nous n'acceptons pas les commandes C.O.D. — Pour toute commande de \$1.00, les frais d'expédition sont à nos charges.

L'AGENCE TOUT-SERVICE

Case 16, Station T



M. ADRIEN VACHON

Propagandiste du Service Forestier

M. Adrien Vachon, déjà bien connu des coopérateurs et des bûcherons, tiendra cet emploi.

L'importance du Service forestier de l'U.C.C. augmente toujours. Aussi a-t-il été décidé d'engager un propagandiste en la personne de M. Adrien Vachon. Originaire de St-Samuel, Frontenac, M. Vachon arrivait en Abitibi en 1937 avec un groupe de jeunes qui venaient ouvrir la paroisse de Manneville.

Dès son arrivée, il étudia la coopération en participant activement aux équipes d'étude du groupe. Après avoir bûché du bois pendant quelques hivers, il devenait gérant du Syndicat coopératif de Manneville en avril 1941. Deux ans plus tard, en novembre 1943, il occupait le même poste à la Caisse populaire de l'endroit.

Sa longue expérience des équipes d'étude et de la pratique de la coopération le faisait élire premier président de la Caisse centrale Desjardins de l'Ouest québécois en février 1944. Il occupa ce poste jusqu'à septembre 1945. Nul doute que sa grande expérience en ces divers domaines en fait un propagandiste bien préparé pour aider les bûcherons à résoudre leurs problèmes.

Nous souhaitons à M. Vachon plein succès dans le beau travail d'apostolat social qu'il a bien voulu accepter.

Samuel AUDETTE

L'économique coopère vraiment

Nous recevions ces jours derniers la visite de M. A. Lavoie, gérant de "L'ECONOMIQUE", coopérative de consommations de Mont-Joli. Il nous informait que cette coopérative a déjà commencé à aider les bûcherons à s'organiser. Elle les aide, lorsqu'il y a difficultés, à se procurer des chambres dans des endroits convenables et à acheter des marchandises de haute qualité pour leurs besoins.

Par suite de ses démarches, on nous informe que l'hôtel Commercial, en vue de donner le plus d'accommodation possible, a organisé un dortoir d'une trentaine de lits permettant ainsi aux bûcherons, arrivant ou se dirigeant vers la côte nord de pouvoir se loger confortablement à des prix modiques.

Autre initiative intéressante que cette coopérative de consommation vient de prendre: tous les membres de l'U.C.C. qui font des achats à cette coopérative voient leurs achats crédités à l'Union Diocésaine de Rimouski afin de permettre à cette dernière de pouvoir toucher les ristournes qu'on paie aux membres réguliers et l'aider ainsi dans son magnifique travail de propagande et d'éducation.

Coopérateurs de Mont-Joli, nous admirons votre bel esprit de coopération et nous ne doutons pas qu'à prix et qualité égaux, les bûcherons voudront encourager votre coopérative et en même temps, ce sera un encouragement et une aide à leur Union Diocésaine.



Un service de placement à la maison du bûcheron

Depuis un certain temps, nous constatons qu'un grand nombre de bûcherons étaient délibérément trompés lorsqu'ils s'engageaient pour aller en forêt. En effet, depuis quelques années, plusieurs compagnies forestières payaient "tant par tête" des individus dont la spécialité était d'engager des bûcherons. Cette méthode ouvrait la porte à plusieurs abus sérieux. Certains de ces bureaux d'embauchage promettaient aux bûcherons "la plus belle taille" qu'on puisse trouver, ou offraient des salaires mirobolants. Rendu en chantier, notre bûcheron ne tardait pas à désenchanter et nous revenait, furieux, révolté, maudissant le bureau d'engagement, la compagnie, les capitalistes, le gouvernement, enfin tout ce qui pouvait lui tomber sous la langue. En vue de corriger cette situation qui a déjà trop duré, le Service forestier de l'U.C.C., en coopération avec le Service de Placement

de Québec, a décidé d'organiser un bureau de placement qui opérera gratuitement à l'avantage des ouvriers forestiers et des employeurs sérieux.

Nous espérons que ce service commencera ses opérations vers le 15 novembre et, en conséquence, nous invitons tous les cultivateurs, fils de cultivateurs et bûcherons, à profiter de ce nouveau service mis sur pied pour eux. Ils seront assurés de retrouver en chantier les conditions qu'on leur aura faites au départ.

Encore une fois, par la création de ce nouveau service, le Service forestier de l'U.C.C. prouve son utilité. Et nous espérons, en reconnaissance de tous les services déjà rendus, que nos bûcherons voudront faire partie de l'U.C.C. qui s'efforce de bien les défendre en tout et partout lorsque leurs intérêts sociaux, moraux et économiques sont en danger.

Samuel AUDETTE



C'est l'un des épisodes de la visite à Clova. Un groupe est ici photographié en plein paysage forestier. Ce sont, de gauche à droite, M. Adrien Vachon, propagandiste, M. l'abbé Antonio Gouin, M. Jean-Louis Dallaire, de St-Isidore de Dorchester, M. Daniel Primeau, de Montréal, M. Paul-André Dubé, de Limoilou, et M. Samuel Audette, directeur général du Service forestier de l'U.C.C.

Une visite pleine d'intérêt dans le district forestier de Clova

Samedi, le 19 octobre, M. Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C., et le nouveau propagandiste du Service Forestier, M. Adrien Vachon, arrivaient à Clova, pour une visite à cet important centre forestier où au delà de 3,500 bûcherons sont présentement au travail. A l'arrivée du train, ils furent reçus par l'abbé Antonio Gouin, Missionnaire des chantiers de ce district.

Dans l'avant-midi, une brève visite à M. R. A. East, surintendant de la Cie International Paper pour la division de Clova. Avec l'amabilité qu'on lui connaît, il mit les visiteurs au courant des importantes opérations forestières de ce secteur où présentement au delà de 2,000 bûcherons participent aux opérations de cette compagnie. Durant l'après-midi, la visite d'une grande partie du territoire était organisée. Elle donna l'avantage de voir les camps ultra modernes de M. Wellie Mercier, important contracteur venant de la paroisse de St-Cyrille de l'Islet. M. Mercier prévoit employer environ 150 hommes pour ses opérations, et pour les loger, il termine la construction de 14 camps des plus modernes, tous en bois scie, éclairés à l'électricité, bien éclairés et bien aérés. M. Mercier, contracteur d'expérience, et connaissant bien la mentalité de ses hommes, a voulu leur assurer des conditions de bien-être, qui feront de ses employés des hommes contents qui auront du plaisir à leur travail et qui, par leur assidue, voudront lui prouver la satisfaction qu'ils éprouvent pour ces bons traitements. Après une trop brève visite à ce camp, où le contracteur montra une

grande amabilité, l'on se dirigea vers d'autres centres importants.

Intéressante initiative que celle prise par la Compagnie en établissant un "Camp-Ecole" en vue de faire l'éducation forestière de ceux qui n'ont jamais été en forêt. Pour la première fois, il nous fut donné de voir un camp-école en opérations, et de constater combien l'établissement de tels camps s'impose au point de vue social. Nous allons d'abord visiter 6 ou 7 jeunes qui sont au travail et pouvons constater les progrès rapides des élèves. Les premiers jours la coupe des arbres abattus ressemble passablement à la coupe des castors, c'est-à-dire que les arbres sont bûchés tout le

long. Mais nous constatons que les élèves qui sont au travail depuis une dizaine de jours ont des progrès rapides en suivant les conseils de leurs compétents instructeurs. L'on prétend même qu'au bout d'une quinzaine de jours de stage au chantier-école, un jeune homme raisonnablement adroit pourra arriver à se tirer d'affaire dans les camps de bûcherons réguliers. A cette occasion, nous avions le plaisir de rencontrer M. Rolland Baillargeon, commis du camp école. M. Baillargeon est un jeune fils de cultivateur de Frampton, Qué. et il comprend bien le rôle éminentment social qu'il joue parmi ces jeunes: nous avons pu constater combien il traite "ses jeunes" avec sollicitude et bienveillance afin de les aider à subir le plus facilement possible la période d'ennui qu'éprouvent normalement les jeunes qui sont brusquement transplantés en forêt.

Nous avons également rencontré

Fondation d'un comité forestier

Faisant suite à l'orientation donnée lors des congrès de bûcherons tenus dans la région de Rimouski, du début de juillet, le syndicat de l'U.C.C. de St-Léon-le-Grand, en date du 29 septembre dernier, décidait de fonder sa section des bûcherons sous le nom de comité forestier de l'U.C.C. de St-Léon-le-Grand.

Ce comité forestier aura pour but de faire l'éducation, l'organisation et la défense des intérêts des bûcherons.

Nous ne doutons pas, à la suite des études qu'ils feront, que les coopérateurs de St-Léon-le-Grand voudront mettre sur pied leur chantier coopératif qui, nous l'espérons, connaîtra les mêmes succès que les autres qui opèrent dans la province.

Le bureau de direction de ce nouveau comité forestier de l'U.C.C. se compose des membres suivants:

M. Placide Valcourt, président, M. André Imbeault, vice-président, MM. Arthur Lapointe, Léon Tremblay, Raoul Gendron, Armand Brochu, Louis Anctil, directeurs, M. Antoine LeBrun agit comme secrétaire, et M. l'abbé Emile Côté, aumônier.

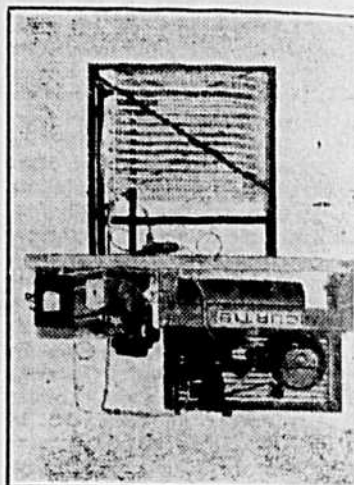
A ce nouveau comité forestier, nous souhaitons plein succès dans la réalisation de ses buts.

M. Couturier, de Rimouski, qui est l'instructeur du Camp-Ecole. M. Couturier est chargé d'enseigner la partie technique du travail, tel que le limage des scies, l'affûtage des haches, le coupage des chemins, l'orientation dans l'abatage et la coupe des arbres, etc., etc. Continuant notre route, nous arrivons à un important dépôt appelé "Susie". De ce dépôt, dépendent une trentaine de camps de bûcherons dont les distances varient de quelques milles jusqu'à une quinzaine. Nous trouvons là un véritable village forestier, avec ses camps bien alignés, situés sur les

(suite à la page 17)



Distributeurs des marques
CURTIS — BRUNNER
— COPELAND —
GENERAL ELECTRIC



Installation et réparation d'unités réfrigérantes pour refroidisseurs à lait, chambres froides pour buanderies, fromageries, éleveurs d'animaux à fourrure, boucheries, communautés, et tout genre de réfrigération commerciale.

Nous avons pour les cultivateurs un appareil très pratique: LE GELETOUT, ainsi que des glacières à deux températures pour conserver tout genre d'aliments.

Nous avons en magasin toutes les pièces de rechange pour toutes les marques de réfrigérateurs.

Pour plus de renseignements, écrivez-nous ou adressez-vous à notre agent local.

Agents locaux demandés par toute la province.



1290, RUE JEAN TALON EST

Tél. Talon 7236

MONTREAL

Un bûcheron tout seul ne peut faire qu'une chose: se plaindre. Mille bûcherons réunis sont assez forts pour obtenir justice.

Saveur Délicieuse
THÉ ET CAFÉ
"SALADA"